

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA
XI^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
de la Commission de coopération environnementale**

**tenue du 21 au 23 juin 2004
à Puebla, au Mexique**

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu sa XI^e session ordinaire du 21 au 23 juin 2004 à Puebla, au Mexique. Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, M. Alberto Cárdenas Jiménez, présidait la séance. L'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), M. Michael Leavitt, et la sous-ministre adjointe de l'Environnement, M^{me} Norine Smith, représentaient respectivement les États-Unis et le Canada. Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat, et la secrétaire du Conseil, M^{me} Julie-Anne Bellefleur, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres délégués ainsi que des invités spéciaux y assistaient également (voir l'annexe A).

Réception d'accueil et ouverture officielle de la XI^e session ordinaire du Conseil

Au cours de la réception d'accueil, le 21 juin, M. Cárdenas ouvre officiellement la séance en souhaitant la bienvenue à ses homologues et aux membres de l'assistance, et remercie le gouverneur de l'État de Puebla de son hospitalité. Il exprime tout particulièrement des remerciements aux membres du Comité consultatif public mixte (CCPM), des comités consultatifs nationaux (CCN) et des comités consultatifs gouvernementaux (CCG) pour leur précieuse et impartiale contribution en vue de faire participer la société civile au renforcement de la coopération environnementale sous l'égide de la CCE. Il exprime également la reconnaissance du Conseil aux membres du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) pour l'excellent travail qu'ils ont accompli, notamment pour avoir établi un rapport qui constituera un élément fondamental au cours des délibérations du Conseil sur l'avenir de la CCE. M. Cárdenas Jiménez souligne qu'il faudra donner une nouvelle orientation aux travaux que la CCE réalisera au cours des dix prochaines années, en tablant sur les effets positifs de la croissance économique sur le développement durable. Il déclare également qu'il faudrait rapidement obtenir un consensus et élaborer des politiques publiques en ce qui a trait au développement durable, en prenant en compte les liens entre l'économie, les questions sociales et l'environnement. À cette fin, il estime important d'élaborer un programme complet et pluridisciplinaire afin de renforcer la participation des divers échelons des secteurs public et privé et de la société à la consolidation de l'Amérique du Nord, et ce, en recourant notamment à des programmes éducatifs, au financement des infrastructures environnementales, au renforcement des capacités, au partage et à la mise au point de techniques d'information, à la promotion des marchés de produits et services écologiques et à l'utilisation des énergies renouvelables. En conclusion, M. Cárdenas indique que le Mexique vient d'édicter une nouvelle réglementation instituant un registre de rejets et de transferts de polluants dont la déclaration est obligatoire, et que ce pays a reçu une subvention de 500 000 \$ de la part de la Banque mondiale afin de financer la mise en œuvre de cette réglementation à l'échelle nationale.

De son côté, M. Michael Leavitt, déclare qu'il est enchanté d'assister pour la première fois à une réunion de la CCE, et dans un décor aussi magnifique. Il dit avoir hâte d'entreprendre des discussions avec ses homologues afin de donner une nouvelle orientation aux travaux de la CCE, et de relever les possibilités et les défis que suscitent la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord. Il annonce le lancement d'un projet de transformation des moteurs diesel au Mexique, le premier projet international du genre réalisé par l'EPA, qui est destiné à réduire de plus de 90 p. 100 les émissions de particules et d'autres polluants qu'émettent vingt autobus à moteur diesel. Faisant remarquer que les fines particules et d'autres substances polluantes que dégagent les vieux moteurs diesel des camions et des autobus suscitent de graves préoccupations en matière de santé publique à Mexico, et qu'elles y sont la principale cause de pollution atmosphérique, il se dit confiant que ce projet pilote permettra d'améliorer la qualité de l'air que respirent les habitants de cette ville.

M^{me} Norine Smith, qui représente le ministre David Anderson étant donné que la présente session coïncide avec la dernière étape de la campagne électorale fédérale au Canada, mentionne que son pays, à titre d'hôte de la prochaine session ordinaire du Conseil, envisage de tenir cette session à Québec durant la semaine du 20 juin 2005. Elle déclare que la société civile, le milieu universitaire et d'autres intervenants ont fait en sorte que la CCE est devenue un lieu de rencontre des citoyens d'Amérique du Nord. Tenant compte du fait qu'il est impossible qu'un pays résolve tout seul les nombreuses questions que soulève l'environnement, elle mentionne que le Canada continue de se fier à la CCE pour servir de tribune à la prise de mesures continentales, car elle a déjà permis d'étendre et d'approfondir la relation en matière d'environnement que le Canada entretient avec les deux autres pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Elle conclut en exprimant l'espoir que, dans dix ans, le Conseil considèrera la présente session comme un important jalon en vue de donner forme à une coopération environnementale des plus vigoureuses à l'échelle nord-américaine.

M. Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement du Québec, déclare que cette session est importante, car elle offre la possibilité de dresser un bilan des réalisations de la CCE et de se pencher sur les domaines qui nécessitent des améliorations. Il mentionne que, parmi les nombreux résultats fructueux qu'a obtenus la CCE, certaines activités constituent des éléments probants du rôle que cet organisme a joué au cours des dernières années en vue d'élaborer un programme environnemental nord-américain (p. ex., le programme de gestion rationnelle des produits chimiques, l'étude sur des indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement, le rapport sur la restructuration du domaine de l'électricité établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, et les rapports de la série *À l'heure des comptes* sur les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord).

La présidente du CCPM, M^{me} Donna Tingley, remercie les gouvernements du Mexique et de l'État de Puebla de leur très généreuse hospitalité et du merveilleux cadre dans lequel se déroule la session. Elle souhaite une chaleureuse bienvenue à tous les participants, notamment aux anciens membres du CCPM. Au nom de ce comité, elle remercie également le public d'avoir participé à l'atelier sur l'avenir de la CCE qui a eu lieu un peu plus tôt au cours de la journée, et mentionne que le CCPM se réjouit à l'avance de pouvoir en exposer les conclusions au Conseil. Déclarant que la session annuelle du Conseil offre une merveilleuse occasion d'établir des réseaux, elle incite les

participants à entrer en relation avec les membres du Comité au cours de la session afin de discuter et d'échanger leurs vues.

Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, souhaite la bienvenue à tous les participants à la XI^e session ordinaire du Conseil et se dit heureux de prendre part à la commémoration du dixième anniversaire de la Commission. Après avoir mentionné qu'il présentera un compte rendu détaillé des réalisations de la CCE durant les dix dernières années au cours de la réunion publique qui se tiendra le lendemain, il s'adresse au gouverneur de l'État de Puebla pour le remercier de son hospitalité.

Le gouverneur de l'État de Puebla, M. Melquíades Morales Flores, se dit extrêmement fier d'accueillir les participants dans la ville historique de Puebla, qui fait partie du patrimoine culturel de l'humanité. Il souhaite à tous de tenir des réunions très fructueuses en vue de renforcer la coopération environnementale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.

Partie publique

Le ministre Cardenas ouvre la partie publique de la session en souhaitant la bienvenue à l'assistance et à ses homologues canadien et américain. Le directeur exécutif expose ensuite les points saillants des principales activités que la CCE a réalisées au cours des dix dernières années (voir l'annexe B). Après que la présidente du CCPM ait expliqué de quelle manière se déroulera la séance, des membres du Comité font état des conclusions de l'atelier public sur les orientations futures de l'application de l'ANACDE tenu la veille. Par ailleurs, M^{me} Jane Gardner présente les conclusions de la séance plénière sur les questions relatives à l'environnement en Amérique du Nord, M. Gustavo Alanis Ortega celles de la séance plénière sur les buts et les objectifs environnementaux de l'ALÉNA, et M^{me} Donna Tingley celles de la séance plénière sur les institutions de l'ANACDE et la participation du public. Ces comptes rendus sont suivis des exposés d'orateurs choisis à l'avance qui portent sur l'avenir de l'application de l'ANACDE, ainsi que d'un compte rendu, par un représentant du public, des conclusions de la séance sur le réseautage. (Le résumé de toutes les interventions faites durant la partie publique de la session figure à l'annexe C.)

Réunion privée du Conseil avec le CEDAA

Au début de leur séance à huis clos, les membres du Conseil se réunissent en privé avec ceux du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA) afin d'examiner les conclusions et les recommandations que contient le rapport de ce comité. Le Conseil les remercie de leur précieux travail et témoigne son appréciation à chacun d'eux.

Point 1 Ouverture de la séance à huis clos du Conseil et adoption de l'ordre du jour

Le Conseil adopte l'ordre du jour de la séance à huis clos en se fondant sur sa version provisoire annotée (voir l'annexe D).

Point 2 L'ANACDE dix ans après

Les membres du Conseil échangent leurs vues sur l'orientation à donner à la CCE en se fondant sur les conclusions et recommandations du rapport du CEDAA. Ils estiment que le Secrétariat, le CCPM et les

groupes de travail de la CCE apportent une contribution précieuse aux travaux de cette dernière, mais conviennent de les rationaliser et de faire en sorte qu'ils permettent d'obtenir des résultats tangibles et mesurables. À cette fin, ils s'engagent à ce que ces travaux se fondent, à compter de 2005, sur des plans stratégiques axés sur des résultats dans trois domaines prioritaires : l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités, et l'environnement et le commerce.

Le Conseil convient que le Mexique a des besoins particulièrement importants en matière de renforcement des capacités, et que les activités dans ce domaine devront viser les institutions de ce pays et réserver un rôle important à la CCE, à savoir d'aider les gouvernements, le secteur privé, les organismes environnementaux, les universités, et les collectivités autochtones et locales à se doter de moyens de gérer l'environnement de façon écologique. Le Conseil estime également que la CCE devrait jouer un rôle de premier plan en favorisant l'établissement de partenariats avec d'autres paliers gouvernementaux, dont les administrations municipales, ainsi qu'avec des groupes environnementaux, des universités, le secteur privé, les collectivités autochtones et locales, et la société civile.

Le directeur exécutif assure au Conseil qu'il peut compter sur le soutien entier du Secrétariat en ce qui a trait à l'application de la Déclaration de Puebla et aux recommandations du CEDAA, et ce, de la manière dont les Parties en décideront. Se fondant sur la recommandation du CEDAA ayant trait à l'établissement de partenariats et à la recherche de ressources supplémentaires, M. Kennedy déclare qu'il est important d'élargir la base d'intéressés à la CCE, de multiplier les partenariats et de renforcer l'adhésion au programme continental, car il s'agit d'éléments essentiels pour atteindre les buts qu'a fixés le Conseil. Il formule certaines idées en vue d'établir davantage de partenariats avec des organismes et des institutions œuvrant dans le domaine du développement international ainsi qu'avec le secteur des affaires, et il offre aux Parties de soumettre une stratégie de partenariats axée sur les trois domaines prioritaires à l'examen des représentants suppléants lorsque ceux-ci se pencheront sur les plans stratégiques de la CCE, à l'automne prochain (voir le compte rendu du directeur exécutif à l'annexe E). Le Conseil remercie le directeur exécutif de son exposé et convient qu'avant d'envisager une stratégie de partenariats, il faudra élaborer les plans stratégiques et le plan opérationnel de la CCE en se fondant sur les nouveaux domaines prioritaires.

Point 3 Autres questions

Aucune question ne fait l'objet de discussions sous ce point.

Point 4 Réunion avec le CCPM

À la suite du mot de bienvenue du ministre Cárdenas et de la présentation des membres du CCPM qui assistent à la réunion, chacun d'eux exprime son point de vue sur l'orientation que pourrait prendre l'application de l'ANACDE.

M^{me} Tingley, se référant à la recommandation du CEDAA relative à la gouvernance, plus précisément la relation entre le Conseil et le CCPM, déclare que la corrélation entre l'ouverture et la transparence de ce Comité et la participation du public, puisqu'il s'agit d'un mécanisme prévu par l'ANACDE pour que les citoyens donnent leur avis aux décideurs, peut quelquefois susciter un certain malaise au sein du Conseil. Elle juge important de sensibiliser le public dans le cadre des processus démocratiques et de travailler en concertation, comme c'est le cas au sein de la présente tribune qui permet de discuter de questions importantes touchant l'environnement dans les trois pays. Elle préconise aussi de

privilégier des relations régulières et ouvertes pour que les ministres et les représentants suppléants participent aux débats, et suggère que, pour communiquer efficacement, il faudrait notamment que le CCPM ait la possibilité de donner son point de vue au cours de l'élaboration du plan opérationnel, et ce, dès sa conception. Elle salue par ailleurs l'initiative des représentants suppléants de vouloir tenir quatre réunions à l'automne, y compris avec le CCPM.

M^{me} Gardner fait part au Conseil du point de vue préliminaire du CCPM sur la nouvelle orientation de la CCE que préconise le rapport du CEDAA, et mentionne que le Comité formulera d'ici peu un avis sur cette question. Elle indique que le CCPM soutient entièrement cette nouvelle orientation et assure le Conseil de la collaboration du Comité. Elle précise que celui-ci est d'accord avec une série de recommandations prioritaires et qu'il cherchera des moyens de renforcer la participation du public. Quant à l'intégration d'un mécanisme de médiation dans le processus relatif aux communications de citoyens, comme le recommande le CEDAA pour faciliter la résolution des questions que soulève l'application de la législation de l'environnement, elle déclare que le CCPM devra poursuivre ses discussions à ce sujet avant de formuler un avis au Conseil.

M^{me} Merrell Ann Phare fait état du point de vue du CCPM sur l'établissement d'un programme stratégique quinquennal, selon la huitième recommandation du CEDAA. Mentionnant que les ministres jouent deux rôles qui suscitent la controverse, ceux de membre du Conseil et de représentant d'une Partie, elle affirme qu'en tant que dirigeants de la CCE, ils occupent une fonction qui leur permet de se pencher sur les besoins à l'échelle continentale. Elle soutient que, par le passé, on n'a pas accordé suffisamment d'importance à l'établissement d'un programme de coopération continentale en raison des processus nationaux en place, et affirme que la décision du Conseil de limiter la portée des dossiers factuels dans le cadre du processus visé aux articles 14 et 15 de l'ANACDE constitue une preuve de l'influence qu'exerce chaque pays et du conflit d'intérêts apparent dans lequel se trouvent les membres du Conseil, car ils sont à la fois juges et parties. Elle se demande aussi si ces facteurs peuvent avoir influé sur l'absence de progrès en vue d'établir des règles de procédure types pour résoudre les différends, comme le prévoit la partie V de l'ANACDE, ainsi que sur les négociations visant à conclure un accord sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers. M^{me} Phare conclut en soulignant l'importance que revêtent les questions relatives à l'eau douce ainsi que le renforcement des capacités à l'échelle continentale pour régler les problèmes environnementaux, outre le renforcement des capacités des institutions nationales.

M. Gustavo Alanis Ortega fait suite aux observations de ses collègues sur les articles 14 et 15 de l'ANACDE et préconise que les Parties, le Secrétariat et le CCPM travaillent de concert et de façon constructive afin de faire progresser le processus relatif aux communications sur les questions d'application, plus précisément en ce qui a trait à l'apparence de conflit d'intérêts et à la limitation de la portée des dossiers factuels. Il mentionne que les communications *Metales y Derivados* et *Cozumel* illustrent de façon tangible les effets positifs de ce processus, notamment parce qu'il suscite la prise de mesures correctives. Il aborde ensuite la question budgétaire en se référant à deux des recommandations du CEDAA, la première, à savoir *Renouveler l'engagement vis-à-vis de la CCE à titre d'institution novatrice*, qui, selon lui, n'implique pas seulement la reformulation d'une volonté politique, mais aussi un engagement financier, et la neuvième recommandation, à savoir *Assurer un financement durable de la CCE par le financement de base et la recherche de fonds supplémentaires*. Il invite le Conseil à indiquer de quelle manière il entend appliquer les

recommandations du CEDAA, et le prie également de ne pas quitter Puebla sans convenir du niveau de financement de la CCE en 2005, afin d'éviter toute mauvaise impression à ce sujet. En ce qui concerne les restrictions budgétaires auxquelles se heurte le gouvernement mexicain et la réduction éventuelle de sa contribution au budget de 2004, il demande quelles seront les répercussions de ces restrictions sur les travaux de la CCE. En dernier lieu, il exprime les préoccupations du CCPM au sujet des incidences qu'auront sur la participation du public la diminution de 40 000 \$ du budget du CCPM pour 2004 et l'abolition du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE).

M^{me} Nelly Correa se réfère à la troisième recommandation du CEDAA, *Approfondir nos connaissances sur les liens entre l'environnement et le commerce*, et dit estimer que cette question fait partie intégrante du mandat de la CCE. Elle déclare que le CCPM et le public ne comprennent pas pourquoi les Parties n'accomplissent pas de progrès notables dans leurs relations avec la Commission du libre-échange. Au sujet de la réunion que le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce, constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, a tenue en mai 2004 à Akumal, au Mexique, et durant laquelle ils ont examiné une liste de priorités en vue de dresser un plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce, M^{me} Correa souligne le bien-fondé des produits et services écologiques, des énergies renouvelables et de la conservation de la biodiversité. Tout en mentionnant que le CCPM a apprécié le compte rendu qu'en a fait ultérieurement le représentant suppléant américain, elle s'étonne que le CCPM n'ait pas été invité à assister à cette réunion, malgré l'intention qu'avait exprimée le Conseil en décembre 2002 d'inviter un représentant du CCPM à prendre part à certaines de ces réunions. En dernier lieu, elle se demande où en est rendu le projet de réunion des ministres de l'Environnement et du Commerce, puisqu'en juin 2001, le Conseil s'était engagé à en tenir une, et elle attire l'attention sur les nombreux avis du CCPM concernant les sujets à inscrire à l'ordre du jour de cette réunion. Elle affirme qu'il serait utile que les Parties envisagent que des représentants d'autres ministères et organismes assistent à la réunion de la CCE, au lieu de la limiter à la participation des ministres du Commerce.

M. Dinkerrai Desai soulève la question de l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers (EIET) et cite un extrait du numéro de l'hiver 1999 de la série de la CCE intitulée *Le droit et les politiques de l'environnement en Amérique du Nord*, qui établit une comparaison entre les processus fédéraux d'EIET dans les trois pays. Il mentionne tout particulièrement une disposition de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* qui stipule que chaque évaluation environnementale doit tenir compte des « mesures d'atténuation réalisables, sur les plans technique et économique, des effets environnementaux importants du projet ». Il estime primordial de se fonder sur les inventaires connexes des Parties pour réaliser des évaluations pertinentes des impacts environnementaux, mais que compte tenu des coûts élevés de la collecte de données, il faudrait se servir de données disponibles, notamment celles des inventaires d'émissions atmosphériques.

M. Carlos Sandoval se réfère à la treizième recommandation du CEDAA, *Élargir le public cible de la CCE*, et déclare qu'il faudrait solliciter la participation du secteur privé dans les trois pays aux activités de la CCE afin d'améliorer les relations entre le secteur des affaires et le public. Il suggère d'inviter un plus grand nombre de représentants de l'industrie aux réunions de la CCE, et propose, à cette fin, de créer un centre d'information sur les questions environnementales en Amérique du Nord. Il propose

également de planifier, dans la mesure du possible, la tenue des activités de la CCE en fonction des réunions auxquelles assistent des représentants du secteur des affaires pour qu'ils puissent participer à ces réunions de la CCE et interagir davantage avec le public. Il mentionne également que le savoir-faire des petites et moyennes entreprises canadiennes et américaines pourrait être utile aux entreprises mexicaines, car celles-ci s'efforcent de se conformer à la nouvelle réglementation qui vient d'entrer en vigueur au Mexique. En dernier lieu, il incite la CCE à se donner accès à des sources de financement externes, en travaillant notamment de concert avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et le Fonds mondial privé pour l'environnement.

M. Dan Christmas mentionne que le CCPM est en train d'élaborer un avis au Conseil sur la participation des peuples autochtones aux activités de la CCE. Il précise que le CCPM y suggère notamment aux Parties de nommer de façon constante des représentants autochtones au sein du CCPM, des CNN et des CCG afin que les autochtones soient représentés en permanence à la CCE. Il indique que cet avis préconise également de créer un nouveau poste permanent au Secrétariat, qui serait confié à un autochtone, et dont les principales fonctions consisteraient à cerner des activités de renforcement des capacités, d'orienter les travaux sur des politiques connexes et d'élaborer un programme pour les peuples autochtones dans le cadre des activités de la CCE.

M. Mindahi Bastida Muñoz donne un aperçu du processus qui a permis d'établir, en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, le rapport sur le maïs et la biodiversité. Il mentionne que ce sujet comporte des aspects délicats, car il a des implications culturelles, spirituelles, environnementales, économiques, sociales et sanitaires. Par souci de transparence et pour éviter toute friction entre les gouvernements et la société, il invite le Conseil à autoriser la publication de ce rapport dans les meilleurs délais. Il précise que le CCPM sera en mesure de formuler un avis au Conseil dès que la CCE aura publié ledit rapport. Il signale également que le CCPM est convaincu que les dispositions de l'article 13 prévoient un mécanisme fondamental de participation du public, et qu'il est important de tabler sur les enseignements tirés de l'évolution de la CCE.

M^{me} Judith Ayres, au nom de l'administrateur Leavitt, remercie les membres du CCPM de leurs observations réfléchies et rend hommage au CEDAA pour le travail exceptionnel qu'il a accompli. Elle réitère la détermination du Conseil à rationaliser le processus et se dit confiante que le directeur exécutif saura aider le Conseil à trouver un moyen de mettre en application les conclusions du rapport du CEDAA. Elle déclare aussi que le rôle du CCPM ne se cantonne pas seulement à servir de « conscience » à la CCE, mais aussi de porte-parole du public auprès des gouvernements, une facette du mandat du Comité dont celui-ci s'acquitte adéquatement. Elle estime en outre que, avant de déterminer le niveau de financement dont la CCE a besoin, il est primordial que son budget tienne compte des obligations qu'impose l'ANACDE et des priorités qu'a fixées le Conseil. En dernier lieu, faisant référence au rapport sur le maïs et la biodiversité, elle juge important de relever les étapes du processus d'établissement de ce rapport et de faire connaître aux Parties les éléments sous-jacents à ce processus.

M^{me} Norine Smith, revenant sur la suggestion de M^{me} Tingley que le CCPM contribue à l'élaboration du plan opérationnel au stade de sa conception, indique qu'il faut faire une distinction entre les notions d'« approfondissement » et d'« élargissement ». Elle se dit en accord avec la recommandation du CEDAA visant à privilégier l'approfondissement des connaissances afin d'élaborer des documents analytiques découlant de recherches adéquates, bien documentées et objectives afin que les Parties

puissent prendre en compte les conclusions des travaux de la CCE dans leur cadre stratégique national et les mettent en application. Par ailleurs, elle déclare que l'eau douce constitue un enjeu crucial sur les plans national, continental et mondial, mais que le Canada ne souscrit pas à la recommandation du CEDAA à ce sujet. Selon elle, même s'il est important d'obtenir un maximum de réalisations de la part de la CCE, elle doute du fait que cette dernière, à titre d'institution trinationale, soit l'organisme le mieux placé pour se pencher sur les questions que suscite l'eau douce. Soulevant le fait que le public réclame un accroissement du budget de la CCE, elle affirme que les gouvernements ont de la difficulté à faire des choix, car ils font constamment face à d'importantes restrictions budgétaires. Elle invite donc le CCPM à envisager d'autres solutions qu'une augmentation budgétaire. Elle conclut en mentionnant que le Canada accorde beaucoup de valeur aux avis du CCPM, et qu'elle est impatiente qu'il formule son prochain avis au Conseil.

M. Kennedy, faisant état des relations étroites qu'entretiennent le Secrétariat et le CCPM, assure le Comité que le Secrétariat continuera de veiller à ce que les rapports soient efficaces entre ces deux entités. Rappelant que l'une des principales fonctions du CCPM, en plus de formuler des avis au Conseil, consiste à fournir des renseignements au Secrétariat, il déclare s'attendre à ce qu'il lui transmette une plus grande masse d'information.

Le ministre Cárdenas fait état de la précieuse contribution qu'ont toujours apporté les membres du CCPM, depuis les dix dernières années, en vue d'éclairer le destin de la CCE. Il souligne que peu d'organismes internationaux offrent au public la possibilité d'être en relation directe avec les gouvernements, et dit apprécier que ce mécanisme de communication existe au sein de la CCE, car il permet de renforcer l'application de pratiques démocratiques et de favoriser la tenue de débats ouverts et transparents. Il aborde aussi la question du budget en mentionnant qu'il faut fixer des priorités et des perspectives à long terme avant de déterminer le niveau budgétaire de la CCE. Il se dit confiant qu'une stratégie de financement externe, comme celle suggérée plus tôt par le directeur exécutif, puisse donner une plus grande marge de manœuvre à la CCE. Il déclare aussi qu'en ce qui concerne la contribution du Mexique au budget de la CCE pour 2004, grâce à un récent déblocage de fonds supplémentaires, le Semarnat est pratiquement en mesure de payer la totalité de sa contribution, bien qu'il lui reste un solde à payer sur sa contribution de l'année dernière. Il se dit également confiant que le CCPM fera preuve de créativité pour suggérer d'autres sources de financement en fonction des objectifs du Conseil. En ce qui a trait à une réunion éventuelle des ministres de l'Environnement et du Commerce, M. Cárdenas accueille favorablement les suggestions de points à inscrire à l'ordre du jour de cette réunion qu'a formulées le CCPM, et dit espérer que les Parties seront en mesure de fixer une date pour cette réunion. Quant à l'EIET, il mentionne que le Mexique est en train d'approuver la mise sur pied d'un certain nombre de projets de systèmes d'information à la frontière américano-mexicaine. Il dit également apprécier la suggestion de M. Sandoval visant à ce que les réunions de la CCE coïncident avec d'autres activités afin qu'un plus grand nombre de représentants du secteur privé y assistent. En dernier lieu, relativement au rapport sur le maïs et la biodiversité, il mentionne que la législation mexicaine comporte certaines lacunes et dit espérer que le Congrès adoptera sous peu une loi sur la biosécurité.

Point 5 Adoption de la déclaration de Puebla

Les membres du Conseil adoptent la déclaration de Puebla en vue de la signer en présence des médias au début de la conférence de presse (voir l'annexe F).

Point 6 Mais transgénique au Mexique

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

Point 7 Préparatifs de la conférence de presse

Le Conseil examine brièvement les dispositions prises en vue de la conférence de presse.

Point 8 Dernières observations

À la fin de la séance, le Conseil convient qu'il faudra immédiatement se consacrer à l'élaboration d'un plan stratégique pour chacun des trois domaines prioritaires d'ici la fin de décembre 2004. Le président saisit l'occasion pour assurer le directeur exécutif que le Conseil lui apportera son soutien lorsqu'il établira une structure efficace pour le Secrétariat et aidera le Conseil à mettre en œuvre de nouvelles perspectives. L'administrateur Leavitt et M^{me} Norine Smith, au nom du ministre Anderson, déclarent apprécier la généreuse hospitalité du Mexique et remercient le ministre Cárdenas d'avoir présidé efficacement cette réunion. Rappelant que le Canada présidera le Conseil au cours des douze prochains mois et qu'il tiendra la XII^e session ordinaire en juin 2005 à Québec, avant de lever la séance, le ministre Cárdenas se dit honoré d'avoir pu accueillir tous les participants dans son pays et les remercie d'avoir contribué à la réussite de la session.

Liste des délégations
XI^e session ordinaire du Conseil, 21, 22 et 23 juin 2004, Puebla, Mexique

(établi le 25 juin 2004)

1. Achs, Steve

Consejero
 Comisión de la Cuenca Lago
 Chapala
 Guadalajara, Jalisco
 México
 Fax: 011 52 376 766 3435
 E-mail: alachs@laguna.com

2. Agrelo Burgos, Carlos

Universidad Iberoamericana
 Puebla, Puebla
 México
 E-mail: agbuca@yahoo.com

3. Aguilar, Hector

Jefe del Dept. de Monitoreo
 PROFEPA
 Camino al Ajusco #200
 México, DF 14210
 México
 E-mail:
 haguilar@correo.profepa.gob.mx

4. Aguilar, Noemi

Mujeres por la Dignidad Indígena
 Patzcuaro 6570
 Puebla, Puebla
 México
 E-mail:
 mdignidadindigena@hotmail.com

5. Aguilar de la Cruz, Juan

Union Campesino Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

6. Aguirre, Alonso

Director for Conservation Medicine
 Wildlife Trust
 61 Route 9 W.
 Palisades, New York 10964
 United States
 Tel: 845 365 8334
 Fax: 845 365 8177
 E-mail: aguirre@wildlifetrust.org

7. Aguirre Bravo, Cele

Research Coordinator for the
 Americas
 USDA Forest Service
 2150 Centre Ave. Building A
 Fort Collins, Colorado
 United States
 Tel: 970 295 5961
 E-mail: caguirrebravo@fs.fed.us

8. Aguirre Franco, Ximena

Abogada
 Creel, García-Cuellar y
 Müggenburg
 Paseo de los Laureles No. 60
 Tercer piso
 México, DF 05120
 México
 Tel: 011 52 555 105 0687
 Fax: 011 52 555 105 0690
 E-mail: ximena.aguirre@creel.com

9. Aguirre Sánchez, Alberto

Observador
 Red Ciudadana de Apoyo Mutuo
 22 Oriente 1804
 Puebla, Puebla
 México

10. Agustin, Perfecto

Campesino
 Red Ciudadana
 Santiago Xalitzintla
 Puebla, Puebla
 México

11. Aigner, Dennis

Dean
 Bren School of Environmental
 Science & Management
 2410 Bren Hall University of
 California
 Santa Barbara, California 93106
 United States
 Tel: 805 893 7579
 Fax: 805 893 7612
 E-mail: djaigner@bren.ucsb.edu

12. Albaret, Chloée

Estudiante
 Universidad de la Sorbonne, Paris
 Calle Tabachín #134
 Cuernavaca, Morelos 62140
 México
 Tel: 011 52 777 313 6561

13. Alegre González, Monica

Directora de Asistencia Técnica
 PROFEPA
 Camino al Ajusco 200, Piso 6
 Col. Jardines en la Montaña
 México, DF 14210
 México
 Tel: 011 52 555 615 2088
 Fax: 011 52 555 615 2089
 E-mail:
 malegre@correo.profepa.gob.mx

14. Alvarado Mejía, Jorge

Alberto
 Vicepresidente
 Sociedad Mexicana de Toxicología
 Universidad Autonoma de Yucatán
 Avenida Itzáes No. 498, Col.
 Centro
 Mérida, Yucatán 97000
 México
 Tel: 011 52 999 928 5985
 Fax: 011 52 999 924 0554
 E-mail: amejia@tunku.uady.mx

15. Alvarez Gutiérrez, Yvonne

Estudiante ITESO y voluntario
 IDEA
 Instituto de Derecho Ambiental,
 A.C.
 Paseo de los filósofos No. 1175 Int.
 209
 Col. Colinas de la Normal
 Guadalajara, Jalisco 44290
 México
 Tel: 011 52 333 824 0312
 Fax: 011 52 333 824 0312
 E-mail: alvagu@iteso.mx

16. Amaya Aquino, Jorge

Coordinador
Asociación Civica Poblana
Av. Reforma No. 134 Int. 3
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 232 5577
Fax: 011 52 222 232 5577
E-mail:
norberto_amaya@hotmail.com

17. Anderson, Lisa

Agricultural Attache
United-States Embassy
Reforma 305
México, DF 06500
México
Tel: 011 52 080 2532
Fax: 011 52 555 080 2776
E-mail:

18. Antal, Edit

Investigadora
Centro de Investigaciones Sobre
América del Norte
UNAM
Torre II de Humanidades Piso 9
Cd. Universitaria
México, DF 04510
México
Tel: 011 52 555 623 0303
Fax: 011 52 555 550 1255
E-mail: antal@servidor.unam.mx

19. Aparicio, Camerino

Asesor
Unidad Indígena Totonaca Nahuatl
Curato Antiguo
Huehuetla, Puebla
México
E-mail:
sn_puebla@sedepac.org.mx

20. Aparicio González, Antonio Miguel

Presidente
Comunidad Indígena para la
defensa
del maiz y la cultura
Domicilio conocido
Xicalahuatla, Puebla
México
E-mail:
sn_puebla@sedepac.org.mx

21. Aparicio Platas, Armando

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

22. Aquino Mondragón, Alfonso

Medico Veterinario y Zootecnista
DIBYSSA
Privada los pinos #5 3a Sección
San Antonio de la Cal
Oaxaca, Oaxaca
México
Tel: 011 52 951 504 4084
E-mail: dibyssa@hotmail.com

23. Arellano Ortíz, Joel

Ambientalista
Activista Civil Independiente
San Sebastian Atoyaquillo AP # 9
Tlaxiaco, Oaxaca 69800
México
E-mail:
rosasenelmar@starmedia.com

24. Arias Rodríguez, José Manuel

Asociación Ecologica Santo Tomas
A.C.
Ave. 27 de febrero 10017 Col.
Centro
Villahermosa, Tabasco 86000
México
Tel: 011 52 993 312 6743
Fax: 011 52 993 312 6743
E-mail:
stomasproyectos@yahoo.com.mx

25. Aviña Zavala, Camila

Enlace
PROFEPA
Carretera al Ajusco No. 200
México, DF 14210
México
Tel: 011 52 555 449 6300 x 16328
Fax: 011 52 555 615 2085
E-mail:
cavina@correo.profepa.gob.mx

26. Ayala Rodríguez, Iliana

Mta. En educación ambiental
Universidad Iberoamericana
7 Sur 5508 Col. Villa Encantada
Puebla, Puebla 72440
México
E-mail:
iliana.ayala@iberopuebla.net

27. Ayala Soto, Luis Felipe

Secretario
Comite Pro Limpieza del Rio
Magdalena
Hermanos Talamantes No. 1295
Hermosillo, Sonora 83170
México
Tel: 011 52 662 219 0767
Fax: 011 52 662 219 0767
E-mail: lfayalas@hotmail.com

28. Baltazar, Baltazar

Gerente de nuevas tecnologías
PHI México S.A. de C.V.
Camino Viejo a Valle de Banderas
Km. 3 No. 19
Tapachula, Nayarit 63733
México
Tel: 011 52 329 291 0090
Fax: 011 52 329 291 0280
E-mail:
baltazar.baltazar@pioneer.com

29. Bautista Aparicio, José

Miembro
CIPO
Santa Lucia del Camino Emilio
Carranza #210
Oaxaca, Oaxaca 71228
México
Tel: 011 52 951 517 8183

30. Beltrán, Janet García

Priv. Pino Juarez # 542
Puebla, Puebla
México
Tel: 011 52 222 148 2799
E-mail: qfbjanet@hotmail.com

31. Beltrán, Enrique

Director
 IMERNAR, A.C.
 Mitla 10
 México, DF 03020
 México
 Tel: 011 52 555 235 6503
 Fax: 011 52 555 235 6503
 E-mail:
 enbelgut2003@yahoo.com.mx

32. Beltrán Arruti, Sergio

Coordinador de Proyectos
 Universidad de la Tierra en Oaxaca,
 A.C.
 Asucenas 610
 Oaxaca, Oaxaca 68050
 México
 Tel: 011 52 951 515 1313
 E-mail: unitierra@prodigy.net.mx

33. Beristain Palomares, Alejandro

Analista
 Profesionales Asociados para el
 Desarrollo de Proyectos AC
 Patricio Zanz No. 529-603 Ol. Del
 Valle Norte
 Del. Benito Juárez
 México, DF 03100
 México
 Tel: 011 52 555 543 1036
 Fax: 011 52 555 543 1036
 E-mail: padepalex@prodigy.net.mx

34. Bettaglio, Bianca

Negociador
 Ministerio de Economía
 Alameda Juan Pablo II y Calle
 Guadalupe - Edificio C-2 3er Nivel
 Plan Maestro
 San Salvador, San Salvador
 El Salvador
 Tel: 011 503 231 5772
 Fax: 011 503 221 4771
 E-mail: bbettaglio@minec.gob.sv

35. Brooke, Lorraine

Consultant
 3745, St-Jacques West, Suite 220
 Montreal, Quebec H4C 1H3
 Canada
 Tel: 514 934 1218

36. Bueno, Ana Victoria

Estudiante
 UNAM
 Aluminio No 25 Edif C Depto 106
 México, DF 06270
 México
 E-mail: bus_ann@yahoo.com.mx

37. Báez, José Rechy

Espiral 7
 7 Pte. No. 509
 Puebla, Puebla 72000
 México

38. Caballero, Andrade

Analista
 SEDUR BECOP
 Hda. de San Bartolo en Flor del
 Bosque
 Puebla, Puebla
 México
 Tel:
 Fax:
 E-mail: profalic@hotmail.com

39. Calderón Artieda, Julio Octavio

Coordinador Regional
 Naciones Unidas - PNUMA
 Blvd. De los Virreyes No. 155,
 Lomas Virreyes
 México, DF 11000
 México
 Tel: 011 52 555 202 4841 x 514
 Fax: 011 52 555 202 0950
 E-mail: julio.calderon@pnuma.org

40. Caldwell, Jake

Program Manager
 National Wildlife Federation
 1400 16th St. NW
 Washington, DC 20036
 United States
 Tel: 202 939 3302
 Fax: 202 797 6646
 E-mail: Caldwell@nwf.org

41. Callejas, Alejandro

Biologo
 Centro de Estudios para la
 Sustentabilidad - Centro
 Universitario Hispano Mexicano
 Ernesto Domínguez 111,
 Fraccionamiento Reforma
 Veracruz, Veracruz 91919
 México
 Tel: 011 52 229 935 6822
 Fax: 011 52 229 935 5733
 E-mail: acallejas@cuhm.mx

42. Calvillo, Gilberto

Presidente
 INEGI
 Héroe de Nacozari 2301
 Aguascalientes, Aguascalientes
 20290
 México
 Tel: 011 52 449 910 5300
 E-mail:
 gilberto.calvillo@inegi.gob.mx

43. Camacho Morales, Martín

Presidente
 Huitzilcoatl A.C.
 Av. Vicente Guerrero
 Puebla, Puebla 72540
 México
 Tel: 011 52 222 366 0322
 E-mail: mcamacho-2@hotmail.com

44. Cantú, Antonio

Gerente Corporativo de SHE
 DuPont Co.
 Homero 206
 México, DF 11570
 México
 Tel: 011 52 555 722 1062
 Fax: 011 52 555 722 1085
 E-mail:
 antonio.cantu@mex.dupont.com

45. Carnajal Rojas, Nohemi

Union Campesiano Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

46. Carreón, Arelí

Campaigner
Greenpeace México
Vertiz 646 Col. Narvarte
México, DF 03020
México
Tel: 011 52 555 530 2165
Fax: 011 52 555 530 1868
E-mail:
cecilia.navarro@mx.greenpeace.org

47. Castellanos de Jarquin, Rina

Directora Cooperación
Internacional
Ministerio de Medio Ambiente
Km. 5 1/2 Carretera Sta. Tecla,
Calle y Col. Las Mercedes
San Salvador, San Salvador
El Salvador
Tel: 011 503 224 6944
Fax: 011 503 245 0130
E-mail: jarquinr@marn.gob.sv

48. Castillo Ulloa, Jaime

Miembro del Consejo Directivo
Union Nacional de Organizaciones
Regionales Campesinas Autónomas
- UNORCA
Juan de Dios Arias 48, Col. Vista
Alegre
México, DF 06860
México
Tel: 011 52 555 740 0486
Fax: 011 52 555 741 5065
E-mail:
comisionejecutiva@unorca.org.mx

49. Chamatli Salem, Rector Antonio

Profesor
Universidad Panamericana
Augusto Rodin # 498
Col. Insurgentes Mixcoac
México, DF 03920
México
Tel: 011 52 555 482 1600
E-mail: chamlati@infosel.net.mx

50. Chavez de Chorro, Marjorie

Negociadora
Ministerio de Economía
Alameda Juan Pablo II y Calle
Guadalupe
edificio C-2 3er Nivel Plan Maestro
San Salvador, San Salvador
El Salvador
Tel: 011 503 231 5777
Fax: 011 503 221 4771
E-mail: mchavez@minec.gob.sv

51. Cloghesy, Michael

President
Conseil patronal de
l'environnement du Québec
206 - 640 St. Paul W.
Montreal, Quebec H3C 1L9
Canada
Tel: 514 393 1122
Fax: 514 393 1146
E-mail: cpeq@generation.net

52. Coca Santillana, Francisco Javier

Subdelegado de Planeación
SEMARNAT - Puebla
43 Oriente #13 Col. Huexotitla
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 229 9509
Fax: 011 52 222 229 9502
E-mail:
planeacion@puebla.semarnat.gob.
mx

53. Cohen, Susan

Consultant
General Electric Company
3135 Easton Turnpike
Fairfield, Connecticut
United States
Tel: 203 373 3368
E-mail:
susan.cohen@corporate.ge.com

54. Cohn, Avery

Policy Coordinator
Yale School of Forestry and
Environmental Studies
133 Mansfield St. #3
New Haven, Connecticut 06511
United States
Tel: 510 410 3731
E-mail: avery.cohn@yale.edu

55. Contreras Bautista, Gonzalo

Asesor Agrícola
Nestlé México S.A. de C.V.
Ejército Nacional 453 Col. Granada
México, DF 11520
México
Tel: 011 52 555 262 5403
E-mail: gonzalo-
f.contreras@mx.nestle.com

56. Cortés, María Esther

Directora Programa Tóxicos y
Salud
Colectivo Ecologista Jalisco
Ley 2985 - 1
Guadalajara, Jalisco 44680
México
Tel: 011 52 333 342 3270
Fax: 011 52 333 615 0948
E-mail: cej@avantel.net

57. Covantes, Liza

Coordinadora de la Campaña de
ingeniería genética
Greenpeace México
Vertiz 646 Col. Narvarte
México, DF 03020
México
Tel: 011 52 555 530 2165 x 222
Fax: 011 52 555 530 1868
E-mail:
liza.covantes@mx.greenpeace.org

58. Cruz Aparicio, Ricardo

Miembro
CIPO
Emilio Carranza #210
Oaxaca, Oaxaca 71228
México
Tel: 011 52 951 517 8190
Fax: 011 52 951 517 8183

59. Dannenmaier, Eric

Director
Tulane University
6329 Jeannette St.
New Orleans, Louisiana 70118
United States
Tel: 504 862 8829
Fax: 504 862 8827
E-mail: edan@law.tulane.edu

60. Davila López, Rufina

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

61. De la Cruz García, Ma. Francisca

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

62. Donnelly, Jay

Managing Editor
National Atlas of the U.S.
561 National Center
Reston, Virginia 20192
United States
Tel: 703 648 5395
Fax: 703 648 4165
E-mail: jpdonnelly@usgs.gov

63. Dulay, Marcel

Ph.D. Candidate
University of Texas at Austin
507 E. 46th St.
Austin, Texas 78751
United States
E-mail: mdulay@uts.cc.utexas.edu

64. Díaz García, José Antonio

Delegado Federal de la
SEMARNAT en Puebla
SEMARNAT - Puebla
43 Oriente #13 Col. Huexotitla
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 229 9501
Fax: 011 52 222 229 9502
E-mail:
delgado@puebla.semarnat.gob.mx

65. Edwards, Scott

Senior Attorney
Waterkeeper Alliance
828 South Broadway, Suite 100
Tarrytown, New York 10591
United States
Tel: 914 674 0622
Fax: 914 674 4560
E-mail:
sedwards@waterkeeper.org

66. Espinosa, Araceli

Docente
Benemérita Universidad Autónoma
de Puebla
Av. San Claudio
Puebla, Puebla
México
Tel: 011 52 222 247 4644
E-mail:
araceli.espinosa@fccs.buap.mx

67. Etchegaray Morales, Elizabeth

Asesora en la Sub. De Ecología
SEDUR BECOP
Km. 10 de la Carretera Fed. Puebla
Puebla, Puebla
México
Fax: 011 52 222 286 0920
E-mail: eletmo_pue@yahoo.com

68. Fernández Jasso, Juan Carlos

Subsecretario de Ecología
Gobierno del Edo. De Puebla
Km. 55 Recta a Cholula
Puebla, Puebla 72000
México
E-mail: jcfjpotz@hotmail.com

69. Fernández Medina, Jorge

Subdelegado de Gestión y Fomento
SEMARNAT - Puebla
43 Oriente #13 Col. Huexotitla
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 229 9506
Fax: 011 52 222 229 9502
E-mail:
planeacion@puebla.semarnat.gob.
mx

70. Flores, Alejandro

Secretaría de Turismo
S Ote. No. 3
Puebla, Puebla
México
E-mail: secturep@com.mx

71. Flores, Gabriel

INEGI
Puebla, Puebla
México

72. Foyer, Jean

Estudiante
UNAM
Calle Tabachín #134
Cuernavaca, Morelos 62140
México
Tel: 011 52 777 313 6561
E-mail: jeanfoyer@prodigy.net.mx

73. Funes Izaguirre, José Luis

Consultor Asociado
Interdisciplinaria Grupo Consultor,
S.C.
7 Poniente No. 316 Altos I
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 296 9091
Fax: 011 52 222 296 9091
E-mail: ppfunes@yahoo.com

74. Garate Sánchez, Ma. del Carmen

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México Tel:

75. García García, Albino

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

76. García Juárez, José

Promotor Regional
UNITONA
Curato Antiguo s/n
Puebla, Puebla 73470
México
Tel: 011 52 233 314 8123
E-mail:
sn_puebla@sedepac.org.mx

77. García Mendoza, Joaquin

USES

Sn. Pablo Actipán
Tepeaca, Puebla
México

78. García Mendoza, Abel

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

79. García Mendoza, Jorge

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

80. García Pumarino, Marco Antonio

Analista Jurídico de Verificación
Vehicular
SEDUR BECOP
8 Sur 2911
Puebla, Puebla 72530
México
E-mail: lark1971@hotmail.com

81. García Rojas, Alejandra

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

82. Gil García, Carlos

Doctoral Candidate
Paris III Sorbonne Nouvell -
IHEAL
4 rue Marc Sangnier
Bagneux, Ile de France 92220
France
Tel: 00 33 686 0690 15
E-mail: cgilgarcia@yahoo.com

83. Glockner, Julio

Investigador
ICSY H UAP
Juan de Palafox 208
Puebla, Puebla
México
Tel: 011 52 222 229 5500 x 5980
E-mail: orozuzzze@hotmail.com

84. Glockner Corte, Nguyen Enrique

Socio Director
Interdisciplinaria Grupo Consultor,
S.C.
7 Poniente No. 316 Altos I
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 296 9091
Fax: 011 52 222 296 9091
E-mail: elglock@terra.com

85. Gonzáles de Alba, Pablo

Observador
Amortes # 937 Col. del Valle
México, DF 03100
México

86. González, Concepción

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

87. González, Teresa Santamaria

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

88. González Lorea, Justina

Campesina
Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

89. González López, Odilon

Secretario Particular
SEDUR BECOP
Km. 5.5 Recta de Cholula
Puebla, Puebla
México
Tel: 011 52 222 247 2434
E-mail: odi70@hotmail.com

90. González Morales, Tomasa

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

91. González Navarrete, Rosa Leticia

Profesor Investigador
Universidad Autónoma de Yucatán
Av. Itzaés 498 Col. Centro
Mérida, Yucatán 97000
México
Tel: 011 52 999 928 5985
Fax: 011 52 999 923 3297
E-mail: gnavar@tunku.uady.mx

92. González Valencia, Alejandra

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

93. Gorman, Leo

Witness for Peace / Acción
Permanente por la Paz
Monte Alban #23 Col. Narvarte
México, DF
México
Tel: 011 52 555 519 0410
E-mail:
mexico@witnessforpeace.org

94. Graubart, Jonathan

Professor, Political Science
San Diego State University
5500 Campanile Drive - Dept. of
Political Science
San Diego, California 92104
United States
Tel: 619 594 7168
E-mail: graubart@mail.sdsu.edu

95. Gruner, Sheila

Community Resource Stewardship
Program Coordinator
Falls Brook Centre
125 S. Knowlesville Rd.
Knowloesville, New Brunswick
E7L 1B1
Canada
Tel: 506 275 4310
Fax: 506 375 4221
E-mail: sheila@fallsbrookcentre.ca

96. Grégoire, Michel

Directeur du service de la
coopération et affaires publiques
Délégation générale du Québec à
Mexico
Avenida Taine 411
Col. Bosques de Chapultepec
México, DF 11580
México
Tel: 011 52 555 250 8222
Fax: 011 52 555 250 2396
E-mail: qc.mexico@mri.gouv.qc.ca

97. Guraieb, Blanca

Abogado
Bufete Jurídico, Fiscal, Corporativo
Insurgentes Sur 1673 Desp. 702
Col. Guadalupe Inn.
México, DF
México
E-mail:
blancaguraieb@hotmail.com

98. Gutiérrez, Floribel

Estudiante
Benemérita Universidad Autónoma
de Puebla
Av. San Claudio
Puebla, Puebla
México
E-mail: floribelsanz1@hotmail.com

99. Gutiérrez Moreno, Fernando

Director General
IPA Caintral
Cintermex Local 95-C
Monterrey, Nuevo León 66220
México
Tel: 011 52 818 369 0252
Fax: 011 52 818 369 0254
E-mail: fgmipa@prodigy.net.mx

100. Gutiérrez Nájera, Raquel

Presidete del Consejo Directivo de
IDEA
Instituto de Derecho Ambiental,
A.C.
Paseo de los filósofos No. 1175 Int.
209
Col. Colinas de la Normal
Guadalajara, Jalisco 44290
México
Tel: 011 52 333 824 0312
Fax: 011 52 333 824 0312
E-mail: idea03@prodigy.net.mx

**101. Gutiérrez de Aquino,
Floriberta**

Campesina
Red Ciudadana
Santiago Xalitzintla
Puebla, Puebla
México

**102. Gutiérrez de Aquino,
Ernesto**

Campesino
Red Ciudadana
Santiago Xalitzintla
Puebla, Puebla
México

**103. Gutiérrez de Aquino,
Cesario**

Campesino
Red Ciudadana
Santiago Xalitzintla
Puebla, Puebla
México

104. Gómez, Miriam

UDLA
Puebla, Puebla
México

105. Gómez Flores, Carlos Jesús

Director de Relaciones
Institucionales
Promotora Ambiental S.A. de
C.V.
Matías Romero No. 1562 - 401
Col. Letrán Valle
México, DF 03650
México
Tel: 011 52 555 601 1233
Fax: 011 52 555 601 1233
E-mail: cgomez@gen.tv

**106. Gómez Luango, Rodolfo
Gustavo**

Gerente de Relaciones
Gubernamentales
PHI México S.A. de C.V.
Carretera Gdl - Morelia Km. 21 #
8601 - A
Tlajomulco de Zuñiga, Jalisco
45645
México
Tel: 011 52 333 679 7915
Fax: 011 52 333 679 7900
E-mail:
rodolfo.gomez@pioneer.com

107. Gómez Soberón, Mario**Daniel**

Director de Geografía Regional
INEGI
11 Pt. 1711
Puebla, Puebla 72000
México
E-mail:
mario.gomez@inegi.gob.mx

108. Havice, Elizabeth

Doctoral Student
University of California - Berkeley
345 Giannini Hall 3312
Berkeley, California 94720 - 3312
United States
Tel: 510 549 0745
Fax: 510 643 2504
E-mail:
ehavice@nature.berkeley.edu

109. Hernández, Yolanda Bernal

Mujeres por la Dignidad Indígena
Puebla, Puebla
México
E-mail: dolores_uills@msn.com

**110. Hernández Colombres,
Marina Ivette**

Coordinador de Seguridad
HYLSA de México
Autopista Mexico-Puebla s/n
Puebla, Puebla 72620
México
E-mail: ivette_hc@hotmail.com

111. Hernández Garibaldi, Jesus

Arquitecto
SEDUR BECOP
Blvd. Camino al Batán #70 Lomas
de San Alfonso
Puebla, Puebla 72575
México
Tel: 011 52 222 164 3716
E-mail:
jesusgaribaldi@yahoo.com.mx

**112. Hernández León, Esteban
M.**

Analista
SEDUR BECOP
Amozoc de Mota Puebla - Ex-
Hacienda Flor del Bosque
Puebla, Puebla
Tel: 011 52 222 286 0790
Fax: 011 52 222 286 0790 x 102

113. Hernández Limón, Alejandro

Reportero
Grupo ACIR
Avenida 15 de Mayo 2939
Puebla, Puebla 72140
México
Fax: 011 52 222 248 3039
E-mail:
alejandros_limon1@hotmail.com

114. Herrera García, Marco Antonio

Jefe de Red
Gobierno del Edo. De Puebla
Km. 5.5 Recta Cholula
Puebla, Puebla
México

115. Herrera Trujillo, Juana Elia

Vicepresidente
Mundial Ambientalista Educativa,
A.C. - OMAE
Luis Enrique Erro # 49 Circuito
Científicos, Ciudad Satélite
México, DF 53100
México
Tel: 011 52 555 236 6113
Fax: 011 52 555 236 6113
E-mail: omaeac@yahoo.com.mx

116. Hesperiles Camacho, Ma. Socorro

UCEZ vive
San Nicolás Zoyapetlayoca
Puebla, Puebla
México

117. Hinojosa Flores, Isa Emmanuela

Estudiante
Universidad de la Tierra en
Oaxaca, A.C.
Asucenas 610
Oaxaca, Oaxaca 68050
México
E-mail:
isaemmanuela@yahoo.com.mx

118. Huerta, Emilia

Campesina
Union Campesina Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

119. Huerta Huitzil, Mario

Gerente Corporativo de Planeación
Ambiental
Servicios Industriales Peñoles S.A.
de C.V.
Moliere No. 222 Torre de Oficinas
Piso 1 Col. Los Morales
México, DF 11540
México
Tel: 011 52 555 279 3137
Fax: 011 52 555 279 3567
E-mail:
mario_huerta@penoles.com.mx

120. Islas, Angélica

Asistente de Gerencia
Administrativa
Aprovivienda S.A. de C.V.
10 Sur 2302 - B Col. Ladrillera de
Benitez
Puebla, Puebla
México
Tel: 011 52 222 868 8698
Fax: 011 52 222 296 6047
E-mail: airmat_m@yahoo.ca

121. Jacobs, Daniel

Adjunct Professor
George Washington University
Dept. of Political Science
Washington, DC 20052
United States
Tel: 202 994 7626
Fax: 202 994 7743
E-mail: djacobs@gwu.edu

122. Jiménez, Francisco Javier

Natural Resources Information
Director
INEGI
Heroe de Nacozari Sur 2301
Jardines del Parque
Aguascalientes, Aguascalientes
20290
México
Tel: 011 52 449 442 4729
Fax: 011 52 449 442 4176
E-mail:
francisco.jimenez@inegi.gob.mx

123. Kahn, Elena

Presidente
Asociación Ambientalista
Guerreros Verdes A.C.
Campos Eliseos 400-601 Col.
Polanco
México, DF 11560
México
Tel: 011 52 555 281 0180
Fax: 011 52 555 282 2320
E-mail: kahnela@hotmail.com

124. Kostuch, Martha

The friends of the Oldman River
Po Box 1288
Rocky Mountain House, Alberta
T4T 1A9
Canada
Tel: 403 845 4667
E-mail: martha@rtinc.com

125. Leos-Rodríguez, Juan Antonio

Coordinadora General de Estudios
de Posgrado
Universidad Autónoma Chapingo
Km. 38.5 Carretera México-
Texcoco
Chapingo, Estado de México 56230
México
Tel: 011 52 595 952 1669
Fax: 011 52 595 952 1669
E-mail: leos@taurus1.chapingo.mx

126. Licea Barriga, Rodolfo

Avenida San Rafael Atlixco 74 Bis
México, DF
México

127. Lorea, Alejandro

Director Ejecutivo
CESPEDES

Lancaster #15, Piso 4, Col Juarez
 México, DF 06600
 México
 Tel: 011 52 555 229 1130
 Fax: 011 52 555 229 1133
 E-mail: alorea@cce.prg.mx

128. López Morales, Margarita
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

129. López Pardo, Pedro
 Estudiante
 Calle Piplita No. 39 Insurgentes
 Puebla, Puebla
 México

130. López Perez, Alicia
 Miembro
 CIPO
 Emilio Carranza #210
 Oaxaca, Oaxaca
 México
 Tel: 011 52 951 517 8183

131. López Rojas, Erika del Rosio
 Jefe de Unidad de Cooperación y
 Fomento
 Comisión Nacional Forestal
 Periférico Pte. s/n Carr. A Nopales
 - Col. San Juan de Ocotán
 Zapopan, Jalisco 45019
 México
 Tel: 011 52 333 777 7047
 Fax: 011 52 333 777 7028
 E-mail: elopez@conafor.gob.mx

132. López Tapia, Armando
 Asociación Guerreros Verdes
 Recta a Cholula # 530
 San Andres Cholula, Puebla 72810
 México
 E-mail: altbuss@hotmail.com

133. López Zaren, Rodrigo
 Observador
 Puebla, Puebla 72760
 México
 E-mail: rlz_200@hotmail.com

134. Madrigal, Sergio
 Coordinador de Capacitación y
 Recursos Humanos
 Red de Estudios para el Desarrollo
 Rural A.C.
 Carlos García No. 8 Int. Rosas
 No.1
 Puebla, Puebla 72300
 México
 E-mail: kabbik@yahoo.com.mx

135. Martínez, Antonio
 Estudiante
 Calle 26 Oriente
 Puebla, Puebla 72350
 México
 E-mail:
 amartinez1376@hotmail.com

**136. Martínez Brito, Jorge
 Rodolfo**
 Ibero Puebla
 43 Pte. 1713 #2
 Puebla, Puebla 72430
 México
 E-mail: org_668@hotmail.com

137. Martínez Cossio, Teresa
 Profesor
 Universidad Tecnológica de Puebla
 7o Retorno 3A Sur Ed. 8-F
 Puebla, Puebla
 México
 E-mail:
 leremarca2002@yahoo.com.mx

**138. Medina González, Laura
 Karina**
 Asistente de Gerencia de Recursos
 Humanos
 ThyssenKrupp Presta de México
 Camino a Sta. Agueda No. 1. San
 Miguel Xoxtla
 Puebla, Puebla 72260
 México
 Tel: 011 52 222 107 7639
 E-mail: medinalk@yahoo.com

139. Mejía, Gloria
 Reportera
 Sistema Estatal de Noticias Canal
 26
 Blvd. Atliycayotl #5509
 Puebla, Puebla 72197
 México
 Tel: 011 52 222 298 3379
 E-mail:
 gmejia_sicom2003@yahoo.com.m
 x

140. Mendez Aguilar, Jorge
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

141. Mendez Sánchez, Alma Delia
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

142. Metcalf, Chris
 Professor
 Trent University
 1600 West Bank Drive
 Peterborough, Ontario K9J 7B6
 Canada
 Tel: 705 748 1011
 Fax: 705 748 1587
 E-mail: cmetcalfe@trentu.ca

143. Michel, Aurora
 Docente y Operadora de Fondos
 Carretera Chapala - Jocotepec #40
 Ajijic, Jalisco 45920
 México
 Tel: 011 52 376 766 3109
 Fax: 011 52 376 766 3115
 E-mail:
 auroramichel@hotmail.com

144. Migoya, Paola
 Mt. Ambiental
 21 Sur 910
 Puebla, Puebla 72000
 México
 Tel: 011 52 555 811 2732
 Fax:
 E-mail: migoyap@prodigy.net.mx

145. Mitchell, Anne

Executive Director
Canadian Institute for
Environmental Law and Policy
130 Spadina Av. Suite 305
Toronto, Ontario M5V 2L4
Canada
E-mail: anne@cielap.org

146. Momox, Ana Laura

Estudiante
Benemérita Universidad Autónoma
de Puebla
Av. Sn Claudio Col. San Manuel
Puebla, Puebla
México
E-mail: analaura-zip@hotmail.com

147. Montañés Rumayor, Marco Tulio

Profesor de Derecho
TEC de Monterrey
Monterrey, Nuevo León
México
Tel: 011 52 818 358 2000 x 4597
E-mail: marco.tulio@itesm.mx

148. Montero Aguilar, Salvador

Grupo de Campaña RETC México
RED ECO-PAZ
Dr. Andrade No. 457 Col. Narvarte
México, DF 03010
México
Tel: 011 52 555 064 2736
Fax: 011 52 555 622 5355
E-mail: salmontiq@yahoo.com.mx

149. Morales, José Luis

Director General
ECO-SOL, A.C.
Río Colorado No. 10121 Col.
Revolució
Tijuana, Baja California 22400
México
Tel: 011 52 664 686 3956
Fax: 011 52 664 686 3956
E-mail: ecosol@telnor.net

150. Morales Diaz, Agustin

Campesino
Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

151. Morales López, José

Campesino
Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

152. Morales Sierra, Jorge Eduardo

Responsable de Proyecto
Centro Fray Julián Garcés -
Derechos humanos y desarrollo
local, A.C.
Ocotelulco 62-A Col. San Isidro
Tlaxcala, Tlaxcala 09060
México
Tel: 011 52 246 466 4323
Fax: 011 52 246 466 4323
E-mail:
centrojuliang@hotmail.com

153. Mosqueda Lagunes, Miguel Angel

Director General
Consultoría Ambiental Integral
16 de Septiembre No. 1916 Desp. 2
Col. El Carmen
Puebla, Puebla 72420
México
Tel: 011 52 222 130 0135
Fax: 011 52 222 130 0135
E-mail:
mosquedalagunes@yahoo.com.mx

154. Muciño, Roberto

CECCAM
Vite Alesto Robles
México, DF
México
Tel: 011 52 555 661 1925

155. Muñoz Torres, Javier

Asistente de Investigación
Centro de Inv. Y Doc. Económicas
CIDE
Cerrada Colorines Mz 10-A Lt 66
Forestal II, Gustavo A. Madero
México, DF 07140
México
Tel: 011 52 555 323 2559
Fax: 011 52 555 727 9880
E-mail: javier.munoz@cide.edu

156. Navarro, Cecilia

Press Officer
Greenpeace México
Vertiz 646 Col. Narvarte
México, DF 03020
México
Tel: 011 52 555 530 2165
Fax: 011 52 555 530 1868
E-mail:
cecilia.navarro@mx.greenpeace.org

157. Newcomb, John

Senior Lab Instructor
University of Victoria
Po Box 3050
Victoria, British Columbia V8W
3P5
Canada
Tel: 250 721 7346
Fax: 250 721 6216
E-mail: jnewcomb@uvic.ca

158. Niedda, Teresa

Director
FarmWorker, Health and Safety
Institute
4 South Delsea Drive, Po Box 510
Glassboro, New Jersey 08028
United States
Tel: 856 881 2507
Fax: 856 881 2029
E-mail: fhsinj@aol.com

159. Ningu, Julius

Estudiante
Instituto de Ciencias
Universidad Autónoma de Puebla
14 Sur 6301 Col. San Manuel
Puebla, Puebla 72578
México
Tel: 011 52 222 229 5500 x 7056
Fax: 011 52 222 229 5500 x 7056
E-mail: jkningu@hotmail.com

160. Núñez Alba, Jorge

Coordinador General
RED ECO-PAZ
Dr. Andrade No. 457 Col. Narvarte
México, DF 03010
México
Tel: 011 52 555 064 2736
Fax: 011 52 555 622 5355
E-mail: jnunez54@prodigy.net.mx

161. Olfield, Eddie

Director
New Brunswick Lung Association
65 Brunswick Street
Fredericton, New Brunswick E3B
1G5
Canada
Tel: 506 455 8961
Fax: 506 462 0939
E-mail: eddie.oldfield@nb.lung.ca

162. Ornelas de Anda, José Luis

Subdirector GIS Applications
DGG - INEGI
Heroe de Nacozari Sur 2301
Jardines del Parque
Aguascalientes, Aguascalientes
20290
México
Tel: 011 52 449 910 5300 x 5866
E-mail:
jornelas@antares.inegi.gob.mx

**163. Ortega Cuesta, Luis
Xiuhtecuhtli**

Miembro
Red Ambiental Juvenil
5 Poniente #133 Altos
Puebla, Puebla 72000
México
Tel: 011 52 222 242 0122
E-mail:
luis_ortega_cuesta@hotmail.com

164. Ortiz Rojas, Clara

Union Campesiana Emiliano Zapata
UCEZ
San Pablo Actipan Tepeaca
Tepeaca, Puebla
México

165. Ortiz Rojas, Ofelia

Campesina
Union Campesiana Emiliano Zapata
UCEZ
San Pablo Actipan Tepeaca
Tepeaca, Puebla
México

166. Osorio Ochoa, Teresa

Fotógrafa
Greenpeace México
México, DF
México

167. Osornio, Juan Pablo

Estudiante
ITAM
Cordillera 45-5 Col. Las Aguilas
México, DF 01710
México
Tel: 011 52 660 4950
E-mail: jposornio@yahoo.com

168. Palacios, Rene

Representante
ANEE
C. Rosario Zapata
Puebla, Puebla 72320
México
E-mail:
ren_33_p_garita_21@yahoo.com

169. Palma, Juan

Secretario Académico
UNAM
El Portillo # 14 Col. Residencial
Villa Coapa
México, DF
México
E-mail: palma_v@yahoo.com

170. Paul, Peter

Section Head
Atlas of Canada
615 Booth St.
Ottawa, Ontario K9J 7B8
Canada
Tel: 613 943 0572
Fax: 613 943 0572
E-mail: paul@nrca.gc.ca

171. Perlasca Ruz, José Luis

Empleado
Greenpeace México
Dr. Vertiz 646
México, DF 03010
México
Tel: 011 52 555 530 8657
E-mail: perlasca@greenpeace.org

172. Petrilli, Leo

Private Citizen
306 Pardington Ave. Apt. 105
Windsor, Ontario N9B 2B5
Canada
Tel: 519 257 6473
Fax: 519 257 6596
E-mail: leovan7052@hotmail.com

173. Plaut, Jon

President
Global Learning
3 Ashland Rd.
Summit, New Jersey 07901
United States
Tel: 908 273 4127
Fax: 908 273 6836
E-mail: jplaut@aol.com

174. Porquillo Salgado, Elisa

Estudiante
México, DF
México
E-mail: elisaps@colpos.mx

175. Presuel Polanco, Ruben

Director Ejecutivo
Cuerpos de Conservación
Mexicanos, A.C.
Calle 23 # 483 X 60 Nte.
Merida, Yucatán 97050
México
Tel: 011 52 999 925 6604
Fax: 011 52 999 925 6604
E-mail: rubenpresuel@yahoo.com

176. Pérez, Ambrocio

Campesino
Red Ciudadana
Santiago Xalitzintla, Puebla
México

177. Pérez, Francisco

Presidente
UNITONA
Huchuetla, Puebla
México

178. Pérez, Alvaro

Especialista en el Depto. De
Sistemas
INEGI
11 Pt. 1711
Puebla, Puebla 72000
México

179. Pérez Haro, Eduardo
 Director General
 Profesionales Asociados para el
 Desarrollo de Proyectos AC
 Patricio Zanz No. 529-603 Ol.
 Del Valle Norte, Del. Benito Juárez
 México, DF 03100
 México
 Tel: 011 52 555 543 1729
 Fax: 011 52 555 543 1036
 E-mail: padep@prodigy.net.mx

180. Pérez Hernández, Maricela
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

181. Pérez Herrera, Eladio
 Sociedad Civil
 C 3 Norte #12 Soltepec
 Puebla, Puebla 75140
 México

182. Pérez Salas, Ruby
 Asociación Ambientalista
 Guerreros Verdes A.C.
 Campos Eliseos 400-601 Col.
 Polanco
 México, DF 11560
 México
 Tel: 011 52 555 281 0180
 Fax: 011 52 555 282 2320
 E-mail: kahnela@hotmail.com

183. Ramaeker Zahn, Donna
 Director, Global Technology
 Sustainability
 Pioneer Hi-Bred Intl., Inc.
 7300 NW 62nd Avenue
 Johnston, Iowa 50131
 United States
 Tel: 515 270 4194
 Fax: 515 253 2478
 E-mail:
 donna.ramaekerzahn@pioneer.com

184. Ramírez, Axel
 Comunicación Social
 Inyankui Tonatiuj
 Puebla, Puebla
 México

**185. Ramírez Dominguez,
 Claudia Axel**
 Estudiante
 IN - YANKUI - TUNATIUIJ
 Av. Universidad de Nuevo León
 #6705
 Puebla, Puebla 72589
 México

186. Rappo, Susana Edith
 Facultad de Economía UAP
 San Claudio s/n
 Puebla, Puebla
 México
 E-mail: susanarappo@hotmail.com

187. Reyes, Mario Alberto
 General Director of Geography
 INEGI
 Heroe de Nacozari Sur 2301
 Jardines del Parque
 Aguascalientes, Aguascalientes
 20290
 México
 Tel: 011 52 449 442 4729
 Fax: 011 52 449 442 9176
 E-mail: mario.reyes@inegi.gob.mx

188. Reyes, Felix
 Asesor Ambiental
 Asesoría Ambiental
 Puebla, Puebla
 México

189. Rivera Garate, Guillermina
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

190. Rivera López, Flor
 Research Worker
 Centro de Estudios para el Cambio
 en el Campo Mexicano
 CECCAM, A.C.
 Vito Atessio Robles # 76-7
 Col. Florida San Angel
 México, DF 01030
 México
 Tel: 011 52 555 661 1925
 Fax: 011 52 555 661 5398
 E-mail: xempa@yahoo.com

191. Rivera Vargas, Rosario
 Campesina
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

**192. Rocha Herrera, Oralia
 Sylvia**
 Presidenta
 Mundial Ambientalista Educativa,
 A.C. - OMAE
 Luis Enrique Erro # 49 Circuito
 Científicos
 Ciudad Satélite
 México, DF 53100
 México
 Tel: 011 52 555 236 6113
 Fax: 011 52 555 236 6113
 E-mail: omaeac@yahoo.com.mx

193. Rodríguez, Dinah
 Investigadora Visitante
 University of Alberta
 515 General Services Building
 Dept. of Rural Economy
 Edmonton, Alberta T6G 2H1
 Canada
 Tel: 780 492 4225
 Fax: 780 492 0268
 E-mail: dinah@ualberta.ca

194. Rodríguez, José Luis
 Especialista en leyes ambientales
 Ministerio de Medio Ambiente
 Km. 5 1/2 Carretera Sta. Tecla,
 Calle y Col. Las Mercedes
 San Salvador,
 El Salvador
 Tel: 011 503 224 6420

195. Rodríguez Sierra, Ana Ma.
 Union Campesian Emiliano Zapata
 UCEZ
 Puebla, Puebla
 México

196. Rodríguez Villanueva, Dino Rolando

Medico Veterinario y Zootecnista
DIBYSSA
4a Privada de Geranios # 206 Col.
Las Flores
Oaxaca, Oaxaca 68050
México
Tel: 011 52 951 504 4084
E-mail: dibyssa@hotmail.com

197. Rojas, Hilario

San Pablo Actipan Tepeaca
Tepeaca, Puebla
México

198. Rojas Centeno, Ma. Petra

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
San Pablo Actipan Tepeaca
Puebla, Puebla
México

199. Rojas Flores, Ruperto

Campesino
Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

200. Rojas García, Alejandra

Campesina
Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

201. Romero Cuevas, Beatriz Eugenia

Profesora - Investigadora
Universidad de la Ciudad de
México
San Lorenzo 290, Col. Del Valle
México, DF 06080
México
Tel: 011 52 555 575 1177
Fax: 011 52 555 575 1177
E-mail: informada@prodigy.net.mx

202. Romero González, Jeanny

Graduate Student
McGill University
718 Rue de Bienville
Montreal, Quebec H2J 1T5
Canada
Tel: 514 525 2327

Fax:
E-mail:
jeanny.romero@mail.mcgill.ca
203. Rosas Cabrera, Carlos Joel
Asociación Ambiental Guerreros
Verdes
Recta a Cholula # 530
San Andres Cholula, Puebla 72810
México
E-mail: karlosjr@hotmail.com

204. Salas García, María del Carmen

Estudiante
Benemérita Universidad Autónoma
de Puebla
Av. San Claudio Col. San Manuel
Puebla, Puebla
México
E-mail: salas-isa@hotmail.com

205. Salazar, Esperanza

Coordinadora General
Bios Iguana A.C.
Medellín # 66 Zona Centro
Colima, Colima 28000
México
Tel: 011 52 312 330 5728
E-mail: bios@bios-iguana.com

206. Salazar Guajardo, Azael

Productor
GEN TV
Mecanica 928
Ma. Guadalupe, Nuevo León
México
E-mail: azasalazar@hotmail.com

207. Salazar Riberoll, Manuel

Asistencia Turistica
SECTUREP
5- Ote. #3
Puebla, Puebla 72000
México

208. Sandoval, Enriqueta

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

209. Sandoval Perez, Luisa

Union Campesian Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

210. Saracho Aguilar, Erik Eduardo

Director
HOJANAY, A.C.
Retorno Camboya 4
San Francisco, Nayarit 63732
México
Tel: 011 52 333 552 0927
Fax: 011 52 333 258 4256
E-mail: eriksaracho@hotmail.com

211. Sbert, Carla

Lead Researcher
Unisféra International Centre
2001 Marie-Anne Est
Montreal, Quebec H2H 1M5
Canada
Tel: 514 527 2636
Fax: 514 527 0612
E-mail: carla.sbert@unisfera.org

212. Serrano, Victor Antonio

Abogado
Bufete Jurídico, Fiscal, Corporativo
Insurgentes Sur 1673 Desp. 702
Col. Guadalupe Inn.
México, DF
México
E-mail:
victorantonioconrado@yahoo.com

213. Sesma Santizo, Martha Patricia

Estudiante de Maestria
Puebla, Puebla
México

214. Siurob, María del Carmen

Directora
Promotores y Comunicadores
Ambientales, A.C.
Los Morales #8, Fracc. Carrizal
Querétaro, Querétaro 76030
México
Tel: 011 52 442 216 6920
Fax: 011 52 442 216 6920
E-mail: infor_ambient@yahoo.com

215. Sumano García, Yenny

Grupo de Campaña RETC México
RED ECO-PAZ
Dr. Andrade No. 457 Col. Narvarte
México, DF 03010
México
Tel: 011 52 555 064 2736
Fax: 011 52 555 622 5355
E-mail: yennysu@yahoo.com

216. Suárez, Tamara

Espiral 7
7 poniente 509
Puebla, Puebla 72500
México
Tel: 011 52 222 244 7455
E-mail: laespiral7@yahoo.com

217. Sánchez Carvajal, Arcelis

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

218. Sánchez Gutiérrez, Hugo

Ingeniero Ambiental
Ingeniería Ecológica y Ambiental
Rio Suchiate 6151
Puebla, Puebla 72570
México
E-mail: hugosg31@hotmail.com

219. Sánchez Juárez, Cristina Padma

Abogada
Noriega y Escobedo, A.C.
Sierra Mojada 626, Col. Lomas
Barrilago
México, DF 11010
México
Tel: 011 52 555 284 3333
Fax: 011 52 555 284 3312
E-mail:
csanchez@noriegayescobedo.com.
mx

220. Sánchez Montiel, Alfonso

Coordinador de Giras del Sr
Gobernador
Gobierno del Edo. De Puebla
Puebla, Puebla
México

221. Sánchez Phillip, Carla

Analista
SFA
Puebla, Puebla
México
E-mail:
carla_sanchez@hotmail.com

222. Sánchez Vazquez, Antonio

Profesor
Instituto Tecnológico
Agropecuaria
de Oaxaca No. 23
Dirección conocida Naxareno -
Xoxocotlan
Oaxaca, Oaxaca
México
Tel: 011 52 951 517 0610
E-mail: tono_oax@yahoo.com

223. Tellez Morales, Pedro

Campesino
Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

224. Torres Montes, Carmen

Logística
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2127
Fax: 011 52 555 490 2194
E-mail:
paola.milan@semarnat.gob.mx

225. Treviño Treviño, César Ulises

Presidente
Consejo Mexicano para la
Construcción Sustentable
Mississippi 347-A Pte.
Garza García, Nuevo León 66220
México
Tel: 011 52 818 040 8080
Fax: 011 52 818 040 8081
E-mail: utrevino@avantel.net

226. Ugarte Bazan, María de Lourdes

Gerente Control Ambiental
Volkswagen de México
Km 116 Aut. Mex-Puebla
Puebla, Puebla 72008
México
Tel: 011 52 222 230 8569
Fax: 011 52 222 230 8872
E-mail: lulougarte@aol.com

227. Urbano Jiménez, Gudalupe

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

228. Uribe Malagamba, José Pablo

Coordinador de Litigio
CEMDA
Atlixco 138 Col. Condesa DE
Cuahutémoc
México, D. F. 00140
México
Tel: 011 52 555 211 2457 x 18
Fax: 011 52 555 211 2593
E-mail: pablou@cemda.org.mx

229. Vallejo Rivera, José Julio

Union Campesiano Emiliano Zapata
UCEZ
Puebla, Puebla
México

230. Vallin Rojas, Catalina
Asistente Genrenca Técnica
Sud Chemie de México, S.A. de
C.V.
Km. 7 Carr. Puebla Tlaxcala s/n
San Pablo Xochimehuacan
Puebla, Puebla 72920
México
Tel: 011 52 222 288 1188
Fax: 011 52 222 288 1200
E-mail: c.vallin@sumex.com.mx

231. Vargas Olivera, María Eugenia
Analista
PROFEPA
Carretera al Ajusco No. 200
México, DF 14210
México
Tel: 011 52 555 449 6300 x 16328
Fax: 011 52 555 615 2085
E-mail:
mvargas@correo.profepa.gob.mx

232. Vasseur, Liette
K.C. Irving Chair in Sustainable
Development
University of Moncton
Pav. P.A. Landry, 165 Massey
Street
Moncton, New Brunswick E1A
3E9
Canada
Tel: 506 858 4152
Fax: 506 863 2000
E-mail: vasseurl@umoncton.ca

233. Vetuz, Gwen
Becaria Internacional
Consejo Estatal de Protección al
Ambiente
Río Tecolutla, No. 20 2o piso Col.
Cuatemoc
Xalapa, Veracruz 91060
México
Tel: 011 52 228 812 3981
Fax: 011 52 228 812 3981
E-mail: gwennyv@asia.com

234. Villamar Calderon, Alejandro
Coordinador Ejecutivo
RMALC
Godard 20
México, DF 07790
México
Tel: 011 52 555 355 1177
E-mail: rmalc@laneta.apc.org

235. Whiting, Ann
Consejero
Comisión de la Cuenca Lago
Chapala
Mar Blanco 1509-5 Chapala
Guadalajara, Jalisco 44610
México
E-mail: acorona_mx@hotmail.com

236. Witowsky, Matthew
Agregado de Medio Ambiente
Embajada de Estados Unidos en
México
U.S. EPA
Paseo de la Reforma No. 305 Col.
Cuahtémoc
México, DF 06500
México
Tel: 011 52 555 080 2424
Fax: 011 52 555 080 2289
E-mail: witowskymc@state.gov

237. Zavala, José Carmelo
Director General
Centro Industrial de Gestion
Ambiental A.C.
Orozco 2383
Tijuana, Baja California 22010
México
Tel: 011 52 664 623 3339
Fax: 011 52 664 623 3368
E-mail: jczavala@telnor.net

238. Zelada Uceda, Edwin Alexander
Técnico Analista
Ministerio de Economía
Alameda Juan Pablo II y Calle
Guadalupe
Edificio C-2 3er Nivel Centro de
Gobierno
San Salvador, San Salvador
El Salvador
Tel: 011 503 229 9047
Fax: 011 503 231 5788
E-mail: ezelada@minec.gob.sv

JPAC

1. Alanís-Ortega, Gustavo

Presidente
Centro Mexicano de Derecho
Ambiental
A.C. Atlixco 138 Condesa
México, DF 06140
México
Tel: 011 52 555 286 3323
Fax: 011 52 555 211 2593
E-mail: galanis@cemda.org.mx

2. Bastida-Muñoz, Mindahi Crescencio

Presidente
Consejo Mexicano para el
Desarrollo Sustentable
Lázaro Cárdenas Norte No. 125
San Pedro Tultepec
Lerma, Estado de México 52030
México
Tel: 011 52 728 282 0469
Fax: 011 52 728 282 0469
E-mail: mindahi@prodigy.net.mx

3. Christmas, Daniel

Senior Advisor
Membertou Band Council
Membertou Office 111, Membertou
Street
Memberbou, Nova Scotia B1S 2M9
Canada
Tel: 902 564 6466 x 228
Fax: 902 539 6645
E-mail:
danchristmas@membertou.ca

4. Correa, Adriana Nelly

Profesor Investigador
Centro de Calidad Ambiental -
ITESM Campus Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada No. 2501
Sur
Monterrey, Nuevo León 64849
México
Tel: 011 52 818 328 4032
Fax: 011 52 818 359 6280
E-mail: ancs@itesm.mx

5. Desai, Dinkerrai

Environmental Coordinator
U. S. Army Material Command
Fort Monmouth, New Jersey 07703
United States
Tel: 732 532 1475
Fax: 732 532 6263
E-mail:
desai@mail1.monmouth.army.mil

6. Gardner, Jane

Manager and Counsel
Remediation Programs
Corporate Environmental Programs
General Electric Company
3135 Easton Turnpike
Fairfield, Connecticut 06431
United States
Tel: 203 373 2932
Fax: 203 373 2683
E-mail:
Jane.gardner@corporate.ge.com

7. McDonald, Patricia

Consultant
4420 Berry Drive No. 3822
Wilson, Wyoming 83014
United States
Tel: 307 734 2758
Fax: 307 734 2758
E-mail:
pattyamcdonald@earthlink.net

8. Phare, Merrell-Ann

Executive Director / Legal Counsel
Centre for Indigenous
Environmental Ressources
3rd Floor, 245 McDermont Ave.
Winnipeg, Manitoba R3B 0S6
Canada
Tel: 204 956 0660
Fax: 204 956 1895
E-mail: maphare@cier.ca

9. Sandoval, Carlos

Presidente
Consejo Nacional de Industriales
Ecologistas
Gabriel Mancera No. 1141, Col. del
Valle
México, DF 03100
México
Tel: 011 52 555 559 1915
Fax: 011 52 555 575 2337
E-mail: ecologia@conieco.com.mx

10. Tingley, Donna

Executive Director
Clean Air Strategic Alliance
10035, 108 Street NW, Floor 10
Edmonton, Alberta T5J 3E1
Canada
Tel: 780 427 9793
Fax: 780 422 3127
E-mail: dtingley@casahome.org
JPAC Chair for 2004

Canadian Delegation

1. Brackett, David

International Advisor
Canadian Wildlife Service
351 St-Joseph Blvd. - 3rd Floor -
Place Vincent Massey
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 953 1403
Fax: 819 953 7177
E-mail: david.brackett@ec.gc.ca

2. Cerutti, Rita

Manager, NAAEC
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 994 0168
Fax: 819 997 0199
E-mail: Rita.Cerutti@ec.gc.ca

3. Gaul, Alain

Chef de cabinet du Ministre
de l'Environnement du Québec
Ministère de l'environnement du
Québec
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est 30e étage
Ville de Québec, Québec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3813 x 4107
Fax: 418 646 4920
E-mail:
michele.fournier@menv.gouv.qc.ca

4. Hanak, Daryl

International Trade Counsel
Alberta International and
Intergovernmental Relations
12th Flr. Commerce Place 10155 -
102 Street
Edmonton, Alberta T5J 4G8
Canada
Tel: 780 422 1339
Fax: 780 427 0699
E-mail: daryl.hanak@gov.ab.ca

5. Ladouceur, Nicole

Director General
International Relations Branch
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 994 4404
Fax: 819 997 6227
E-mail: nicole.ladouceur@ec.gc.ca

6. Lakeman, Kim

Senior Advisor, International
Relations
Alberta Environment
South Petroleum Plaza
9th Floor, 9915-108 Street
Edmonton, Alberta T5K 2G8
Canada
Tel: 780 422 5619
Fax: 780 421 0028
E-mail: kim.lakeman@gov.ab.ca

7. Lapierre, Louise

Conseillère
Ministère de l'environnement du
Québec
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est 6e étage
Ville de Québec, Québec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3828
Fax: 418 644 4598
E-mail:
louise.lapierre@menv.gouv.qc.ca

8. Laquerre, Patrice

Legal Advisor
Foreign Affairs Canada
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada
Tel: 613 992 1990
Fax: 613 992 6483
E-mail: patrice.laquerre@dfait-
maeci.gc.ca

9. Lavertu, Gaetan

Ambassador
Canadian Embassy in Mexico City
Schiller 529 Col. Bosques de
Chapultepec
México, DF 11580
México
Tel: 011 52 555 724 7900
Fax: 011 52 555 724 7980

10. Mackay-Alie, Jenna

Director Americas Branch
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 994 1670
Fax: 819 997 0199
E-mail: Jenna.Mackay-
Alie@ec.gc.ca

11. Mulcair, Thomas J.

Ministre de l'Environnement du
Québec
Ministère de l'environnement du
Québec
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est 30e étage
Ville de Québec, Québec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3813 x 4107
Fax: 418 646 4920
E-mail:
michele.fournier@menv.gouv.qc.ca

12. Mundy, John

Director, Environmental and
Sustainable Development Division
Foreign Affairs Canada
111 Sussex Dr. 2nd Floor, Rideau
Pavilion
Ottawa, Ontario K1N 1J1
Canada
Tel: 613 995 2168
Fax: 613 995 9525
E-mail: john.mundy@dfait-
maeci.gc.ca

13. Pelletier, Julie

Policy Analyst
Environment Canada
10 Wellington Street, 4th Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 956 4109
Fax: 819 997-0199
E-mail: julie.pelletier@ec.gc.ca

14. Roy, Martin

Coordinator, Environmental
Cooperation Agreements
Foreign Affairs Canada
111 Sussex Dr. 2nd Floor, Rideau
Pavilion
Ottawa, Ontario K1N 1J1
Canada
Tel: 613 944 3175
Fax: 613 995 9525
E-mail: martin.roy@dfait-
maeci.gc.ca

15. Roy, Louis

Sous-ministre adjoint aux
évaluations et suivi de
l'environnement
Ministère de l'environnement du
Québec
Edifice Marie-Guyart
675 René-Levesque Est 30e étage
Ville de Québec, Québec G1R 5V7
Canada
Tel: 418 521 3860
Fax: 418 646 4920
E-mail:
michele.fournier@menv.gouv.qc.ca

16. Smith, Norine

Assistant Deputy Minister
Environment Canada
10 Wellington Street 23rd Floor
Gatineau, Quebec K1A 0H3
Canada
Tel: 819 994 4882
Fax: 819 997 5981
E-mail: norine.smith@ec.gc.ca

NAC - Canada

1. Elgie, Stewart

Professor
University of Ottawa
57 Louis Pasteur Po Box 450 Stn.
A
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Canada
Tel: 613 562 5800
E-mail: selgie@uottawa.ca

2. Perras, Jean

President
Comité national (Canada)
3 chemin des Castors
Chelsea, Quebec J9B 1B8
Canada
E-mail: j.perras@chelsea.ca

3. Williams, Charles

Professor Emeritus
University of Saskatchewan
1 Moxon Crest
Saskatoon, Saskatchewan S7H 3B4
Canada
Tel: 306 966 4157
Fax: 306 966 4151
E-mail: williamsch@sask.usask.ca

United States Delegation

1. Adkins, Jocelyn

Attorney-Advisor
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 5424
Fax: 202 564 5412
E-mail: adkins.jocelyn@epa.gov

2. Ayres, Judith E.

Assistant Administrator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 2778
E-mail: huffman.linda@epa.gov

3. Bar-av, Yigal

Staff Assistant, Administrator's
Office
U.S. EPA
4501 Connecticut Ave. NW - 610
Washington, DC 20008
United States
Tel: 202 564 1608
Fax: 202 501 1329
E-mail: bar-av.yigal@epa.gov

4. Bell, Allyson

Director of Advance
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 8443
Fax: 202 564 1328
E-mail: bell.allyson@epa.gov

5. Bell, Heidi

International Affairs Specialist
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW MC
2660R
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 2027
Fax: 202 565 2409
E-mail: bell.heidi@epa.gov

6. Clifford, Jerry

Deputy Assistant Administrator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20004
United States
Tel: 202 564 6600
Fax: 202 565 2407
E-mail: clifford.jerry@epa.gov

7. Correa, Sylvia

Team Lead - GSC Chair
U.S. EPA
2819 Kanawhe St. NW
Washington, DC 20015
United States
Tel: 202 564 6443
E-mail: correa.sylvia@epa.gov

8. Cough, Paul

Director
U.S. EPA
Office of International
Environmental Policy
1300 Pennsylvania Ave. NW
Washington, 20004
United States
Tel: 202 564 6459
Fax: 202 565 2411
E-mail: cough.paul@epa.gov

9. Jones, Marshall

Deputy Director
U.S. Fish and Wildlife Service
1849 C Street, N.W., Room 3256
Washington, DC 20240
United States
Tel: 202 208 4545
Fax: 202 208 6965
E-mail: marshall_jones@fws.gov

10. Leavitt, Michael O.

Administrator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 6600
Fax: 202 565 2407
E-mail:
ayres.judith@epamail.epa.gov

11. Lent, Rebecca

Deputy Assistant Administrator for
Regulatory Programs
Department of Commerce
NOAA/NMFS
1315 East-West Highway 14th
Floor
Silver Spring, Maryland 20910-
3283
United States
E-mail: rebecca.lent@noaa.gov

12. Lybbert, Lisa

Director, Press Advance and
Special Assistant for
Communications
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
MC1701A
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 6436
Fax: 202 501 1328
E-mail: lybbert.lisa@epa.gov

13. Marzouk, Evonne

Environmental Protection Specialist
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW MC
2660R
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 7529
Fax: 202 565 2411
E-mail: marzouk.evonne@epa.gov

14. McKeown, Rich

Counselor to the Administrator
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20004
United States
Tel: 202 564 7177
Fax: 202 501 1490
E-mail: mckeown.rich@epa.gov

15. Redlin, David

Senior Advisor
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW MC
2610R
Washington, DC 20004
United States
Tel: 202 564 6437
Fax: 202 565 2407
E-mail: redlin.david@epa.gov

16. Roberts, Guinnevere

Biologist
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
MC7201M
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 7464
Fax: 202 564 8502
E-mail:
roberts.guinnevere@epa.gov

17. Rose, Erwin

North American Affairs Officer
Office of Environmental Policy
Dept. of State
2201 C Street, NW
Washington, DC 20520
United States
Tel: 202 647 4284
Fax: 202 647 1052
E-mail: roseed@state.gov

18. Vetter, Darci

Director of Sustainable
Development
Office of the U.S. Trade
Representative
600 17th St. NW
Washington, DC
United States
Tel: 202 395 9629
Fax: 202 395 6865
E-mail: dvetter@ustr.gov

NAC - United States**1. Aigner, Dennis**

Dean
Donald Bren School of
Environmental Science &
Management
University of California
2410 Bren Hall
Santa Barbara, California 93106-
5131
United States
Tel: 805 893 7363
Fax: 805 893 7612
E-mail: djaigner@bren.ucsb.edu

2. Morell, Aldo

Director, Safety, Health &
Environment
DuPont Co.
1007 Market Street
DuPont Bldg. Room 6088
Wilmington, Delaware 19898
United States
Tel: 302 773 0966
Fax: 302 774 3140
E-mail:
aldo.morell@usa.dupont.com

3. Wesson, Dolores

Vice-Chair
University of California
7211 Fay Ave.
La Jolla, California 92037
United States
Tel: 619 992 2506
E-mail: dwesson@ucsd.edu

GAC - United States**1. Colvin, Michael**

U.S. Gov't Advisory Cmte.
436 Michael Ave.
Westerville, Ohio 43081 - 1812
United States
Tel: 614 895 3323
E-mail:
mikecolvin@columbus.rr.com

2. Kalbacher, Karl

City Councilman
Newark, Delaware
420 Harbour Drive
Newark, Delaware 19713
United States
Tel: 410 427 3437
Fax: 410 537 3472
E-mail: kkalbacher@

3. Mahfood, Stephen

Director
Missouri Department of Natural
Resources
P.O. Box 176
Jefferson City, Missouri 65102
United States
Tel: 573 751 4732
Fax: 573 751 7627
E-mail:
steve.mahfood@dnr.mo.gov

4. Martínez, Ricardo

Assistant Secretary
California Environmental
Protection Agency
1001 I Street
Sacramento, California 95814
United States
Tel: 916 324 7316
Fax: 916 445 6401
E-mail: rmartine@calepa.ca.gov

Observers – United States

1. Bearden, Janet

Associate Director
International Compliance
Assurance Division
U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW MC
2254A
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 6245
Fax: 202 564 0073
E-mail: bearden.janet@epa.gov

2. Carrillo, Oscar

Designated Federal Officer
U.S. EPA
655 15th St. NW
Washington, DC 20005
México
Tel: 202 233 0072
Fax: 202 233 0070
E-mail: carrillo.oscar@epa.gov

3. Cotter, Patrick

International Affairs Specialist
U.S. EPA - Office of International
Environmental Policy
1300 Pennsylvania Ave. NW MC
2660R, Room 31124
Washington, DC 20004
United States
Tel: 202 564 6414
Fax: 202 565 2409
E-mail: cotter.patrick@epa.gov

4. Evans, Daniel

Environment Team Leader
USAID - United States Embassy
Paseo de la Reforma #305 Col.
Cuauhtemoc
México, DF 06500
México
Tel: 011 52 555 080 2000 x 4189
Fax: 011 52 555 080 2494
E-mail: danevans@usaid.gov

5. Gilbreath, Jan

U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 6279
Fax:
E-mail: gilbreath.jan@epa.gov

6. Preston, Jean

Acting Counselor for Environment
Embajada de Estados Unidos en
México U.S. EPA
Paseo de la Reforma No. 305 Col.
Cuauhtémoc
México, DF 06500
México
Tel: 011 52 555 080 2167
Fax: 011 52 555 080 2373
E-mail: rimaq2004@hotmail.com

7. Roth, Dana

Biodiversity & Foreign Affairs
Officer
U.S. Dept. of State
2201 C Street NW
Washington, DC 20520
United States
Tel: 202 736 7428
Fax: 202 736 7351
E-mail: rothds@state.gov

8. Ruiz, Nadtya

Environmental Scientist
U.S. EPA
1209 N. Van Dorn St.
Alexandria, Virginia 22304
United States
Tel: 202 564 1391
Fax: 202 565 2409
E-mail: ruiz.nadtya@epa.gov

9. Sowell, Sarah

U.S. EPA
1200 Pennsylvania Ave. NW
Washington, DC 20460
United States
Tel: 202 564 0145
Fax:
E-mail: sowell.sarah@epa.gov

10. Tajbakhsh, Melinda

Fish and Wildlife Service
Washington
DC, USA

Mexican Delegation

1. Bandala Medina, Ma. Teresa
 Directora General de Cooperación
 Internacional
 SEMARNAT
 Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
 Col. Jardines del Pedregal
 México, DF 01900
 México
 Tel: 011 52 555 490 2127
 Fax: 011 52 555 490 2194
 E-mail:
 teresa.bandala@semarnat.gob.mx

2. Bulás Montoro, José Manuel
 Titular de la Unidad de Asuntos
 Internacionales
 SEMARNAT
 Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
 Col. Jardines del Pedregal
 México, DF 01900
 México
 Tel: 011 52 555 490 2115
 Fax: 011 52 555 490 2194
 E-mail: jbulas@semarnat.gob.mx

3. Chacón Anaya, Daniel
 Director General de Gestión
 Integral de
 Materiales y Actividades Riesgosas
 SEMARNAT
 Av. Revolución 1425
 Col. Tlacopac San Angel
 México, DF 01040
 México
 Tel: 011 52 555 624 3342
 Fax: 011 52 555 662 3110
 E-mail:
 daniel.chacon@semarnat.gob.mx

4. Cárdenas Jiménez, Alberto
 Secretario de Medio Ambiente y
 Recursos Naturales
 SEMARNAT
 Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
 4209
 Col. Jardines en la Montaña
 México, DF 14210
 México
 Tel: 011 52 555 628 0601
 Fax: 011 52 555 628 0643
 E-mail:
 secretario@semarnat.gob.mx

5. Elvira Quesada, Juan Rafael
 Subsecretario de Fomento y
 Normatividad Ambiental
 SEMARNAT
 Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
 4209 - Piso 5
 Col. Jardines en la Montaña
 México, DF 14210
 Tel: 011 52 555 628 0613
 Fax: 011 52 555 628 0656
 E-mail:
 juan.elvira@semarnat.gob.mx

6. Giner de los Ríos, Francisco
 Subsecretario de Gestió para la
 Protección Ambiental
 SEMARNAT
 Av. Revolución 1425, Nivel 38
 Col. Tlacopac San Angel
 México, DF 01040
 México
 Tel: 011 52 555 624 3544
 Fax: 011 52 555 624 3680
 E-mail:
 francisco.giner@semarnat.gob.mx

7. González Luna Corvera, Irma Pía
 Coordinadora General de
 Comunicación Social
 SEMARNAT
 Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
 4209, 3er Piso
 Col. Jardines en la Montaña
 México, DF 14210
 México
 Tel: 011 52 555 628 0891
 Fax: 011 52 555 628 0778
 E-mail: irmapia@semarnat.gob.mx

8. Huerta Ocampo, Elleli
 Directora de Biodiversidad,
 Recursos Genéticos y Areas
 Protegidas
 SEMARNAT
 Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
 4209, 5o Piso
 Col. Jardines en la Montaña
 México, DF 14210
 México
 Tel: 011 52 555 628 0661
 Fax: 011 52 555 628 0600
 E-mail:
 elleli.huerta@semarnat.gob.mx

9. Luege Tamargo, José Luis
 Procurador
 PROFEPA
 Carretera al Ajusco No. 200 Piso 8
 Col. Jardines de la Montaña
 México, DF 14210
 México
 Tel: 011 52 555 615 2095
 Fax: 011 52 555 615 2041
 E-mail:
 mvargas@correo.profepa.gob.mx

10. Lugo Rodríguez, José
 Jefe del Dept. de Asuntos Jurídicos
 SEMARNAT
 Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
 Col. Jardines del Pedregal
 México, DF 01900
 México
 Tel: 011 52 555 490 2100 x 14658
 Fax: 011 52 555 490 2197
 E-mail: jlugo@semarnat.gob.mx

11. Martí Ascencio, Bosco
 Director General para América del
 Norte
 Secretaría de Relaciones Exteriores
 Av. Ricardo Flores Magon No. 1
 Col. Tlatelolco
 México, DF 06995
 México
 Tel: 011 52 555 062 3081
 E-mail: bmarti@sre.gob.mx

12. Medina Aguilar, José Manuel

Director General adjunto de
Cooperación Internacional
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2124
Fax: 011 52 555 490 2194
E-mail:
manolo.medina@semarnat.gob.mx

13. Milán Robles, Paola

Logística
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2127
Fax: 011 52 555 490 9124
E-mail:
paola.milan@semarnat.gob.mx

14. Peniche Sala, Roger

Subdirector de Cooperación
Económica
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2124
Fax: 011 52 555 490 2194
E-mail:
roger.peniche@semarnat.gob.mx

15. Porras Calderón, Ma. Elena

Directora de Aspectos Comerciales
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2157
Fax: 011 52 555 490 2194
E-mail:
elena.porras@semarnat.gob.mx

16. Sánchez Martínez, Sergio

Director General de Gestión de la
Calidad del Aire
SEMARNAT
Revolución 1425 - 39
México, DF 01040
México
Tel: 011 52 555 624 3500
E-mail:
sergio.sanchez@semarnat.gob.mx

17. Terrazas, Ana Laura

Logística
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2123
E-mail:
ana.terrazas@semarnat.gob.mx

18. Tornel Cruz, Raúl

Coordinador de Asesores del
Secretario
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
4209
Col. Jardines en la Montaña
México, DF 14210
México
Tel: 011 52 555 490 0918
Fax: 011 52 555 628 0706
E-mail:
raul.tornel@semarnat.gob.mx

19. Vera Escobar, Juan Carlos

Logística
SEMARNAT
Av. San Jeronimo 458 - 3er Piso
Col. Jardines del Pedregal
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 490 2100 x 14678
Fax: 011 52 555 490 2194
E-mail:
juan.vera@semarnat.gob.mx

20. Vélez Juárez, María Luisa

Subdirectora de Prensa
Internacional
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
4209, 3er Piso
Col. Jardines en la Montaña
México, DF 14210
México
Tel: 011 52 555 628 0803
Fax: 011 52 555 628 0778
E-mail:
luisa.velez@semarnat.gob.mx

21. Zamora González, Jorge Humberto

Coordinación de Giras y
Eventos del C. Secretario
SEMARNAT
Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez, No.
4209, 6to Piso
Col. Jardines en la Montaña
México, DF 14210
México
Tel: 011 52 555 628 0600 x 25838
Fax: 011 52 555 628 0600
E-mail:
jorge.zamora@semarnat.gob.mx

TRAC Members

1. Basurto, Daniel

Abogado
Lexcorp Abogados
Homer0 1804-602
México, DF 11570
México
Tel: 011 52 555 395 1085
Fax: 011 52 555 395 1085

2. Haverkamp, Jannifer

Consultant, Trade and Environment
7901 Takoma Ave.
Silver Spring, Maryland 20910
United States

3. Mizroch, John

President and CEO
World Environment Center
419 Park Ave South No. 500
New York, New York 10016
United States

4. Page, Robert

Vice President
Trans AltaEnergy Corporation
110 12th Ave, S.W.
P.O. Box 1900, Station M
Calgary, Alberta T2P 2M1
Canada

5. Torres, Blanca

Profesora, Centro de Estudios
Internacionales
El Colegio de México, A.C.
Camino al Ajusco 20,
Col. Pedregal de Santa Teresa
México, DF 01900
México
Tel: 011 52 555 449 3000 x 4037
Fax: 011 52 555 645 0464
E-mail: btorres@colmex.mx

CEC

1. Bellefleur, Julie-Anne

Council Secretary
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jabellefleur@ccemtl.org

2. Brevé, Daniel

Public Participation Coordinator
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
E-mail: dbreve@ccemtl.org

3. Carpentier, Chantal Line

Head, Environment, Economy and
Trade Program
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: clcarpentier@ccemtl.org

4. Cun, Mike Mircea

I.T. Support
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: mmcun@ccemtl.org

5. Daoust, Nathalie

Executive Assistant
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: ndaoust@ccemtl.org

6. David, Johanne

French Managing Editor
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jdavid@ccemtl.org

7. Delgadillo, Eduardo

Administrator
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: asilvaroli@ccemtl.org

8. Droga, Alain

Legal Scrub Coordinator
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: adroga@ccemtl.org

9. Elhadj, Malika

Communications Assistant
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: melhadj@ccemtl.org

10. Ferron-Tripp, Spencer

Media and Outreach Officer
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: sftripp@ccemtl.org

11. Garver, Geoffrey

Director, Submissions on
Enforcement Matters Unit
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dmillan@ccemtl.org

12. Gómez, Yamirka

Assistant to the Council Secretary
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: ygomez@ccemtl.org

13. Guerrero, Hernando

Director
 Commission for Environmental
 Cooperation
 Mexico Liaison Office
 Progreso No. 3
 Viveros de Coyoacán
 México, DF 04110
 México
 Tel: 011 52 555 659 5021
 Fax: 011 52 555 659 5023
 E-mail: shernandez@ccemtl.org

14. Hernández Pineda, Sara

Asistente
 Commission for Environmental
 Cooperation
 Mexico Liaison Office
 Progreso No. 3
 Viveros de Coyoacán
 México, DF 04110
 México
 Tel: 011 52 555 659 5021
 Fax: 011 52 555 659 5023
 E-mail: shernandez@ccemtl.org

15. Herrmann, Hans

Head, Conservation and
 Biodiversity Program
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: hherrman@ccemtl.org

16. Ibarra Rodriguez, Rolando

Legal Officer, Submissions on
 Enforcement Matters Unit
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: dmillan@ccemtl.org

17. Kennedy, William

Executive Director
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: ndaoust@ccemtl.org

18. Kirk, Douglas

English Managing Editor
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: dkirk@ccemtl.org

19. Lloyd, Evan

Director of Communications
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: elloyd@ccemtl.org

20. López, Miguel

Spanish Managing Editor
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: mlopez@ccemtl.org

21. Miller, Paul

Program Manager, Air Quality
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: pmiller@ccemtl.org

22. Morin, Jocelyne

JPAC Assistant
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: jmorin@ccemtl.org

23. Paz-Miller, Liliana

Logistics Coordinator - Meeting
 Services
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4345
 E-mail: lpmiller@ccemtl.org

24. Pepin, Manon

JPAC Liaison Officer
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: mpepin@ccemtl.org

25. Robichaud, Véronique

Program Manager
 Environment, Economy and Trade
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: vrobichaud@ccemtl.org

26. Sancho, Marian

Translations Coordinator
 Commission for Environmental
 Cooperation
 393, St-Jacques West, Suite 200
 Montreal, Quebec H2Y 1N9
 Canada
 Tel: 514 350 4300
 Fax: 514 350 4314
 E-mail: msancho@ccemtl.org

27. Schmidt, Karen

Conservation and Biodiversity
Program
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: kschmidt@cceemtl.org

28. Shantora, Victor

Head, Pollutant and Health
Program
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: vshantora@cceemtl.org

29. Sotelo, Olga

Logistics - Meeting Services
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
E-mail: osotelo@cceemtl.org

30. Stoub, Jeffrey

Publications Manager
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jstoub@cceemtl.org

31. Trip, Luke

Program Manager, Sound
Management of Chemical
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: ltrip@cceemtl.org

32. Whitehouse, Tim

Head, Law and Policy Program
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: twhitehouse@cceemtl.org

33. Wright, Doug

Director of Programs
Commission for Environmental
Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: dwright@cceemtl.org



**Rapport du directeur exécutif
sur les activités
de la Commission de coopération environnementale**

**Rapport en date du 27 mai 2004,
à présenter au cours de la
XI^e session ordinaire du Conseil de la CCE
qui se tiendra
à Puebla, au Mexique,
les 22 et 23 juin 2004**

1 Introduction

L'année 2004 a représenté un tournant vraiment décisif pour la Commission de coopération environnementale (CCE). Elle marque le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), et le Conseil de la CCE, disposant du rapport et des recommandations du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE, ainsi que de l'opinion du public et des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux, est désormais en mesure de tracer une nouvelle voie à la CCE pour les dix prochaines années.

Le Secrétariat, avec un nouveau directeur exécutif à sa tête et une nouvelle manière d'établir son programme de travail, est prêt à relever le défi du changement et se réjouit de pouvoir travailler de concert avec les Parties, ses nombreux partenaires dans chacun des trois pays et le public nord-américain afin que la CCE continue d'accomplir sa mission.

Nouvelles orientations pour 2004 à 2006

Comme l'indique le Plan opérationnel de la CCE pour 2004 à 2006, la démarche stratégique adoptée cette année donne de nouvelles orientations à la CCE. Ce plan est structuré autour des quatre buts de programme complémentaires suivants :

1. Favoriser la compréhension de l'état de notre environnement et de ses liens avec l'économie et le commerce en Amérique du Nord.
2. Faire office de catalyseur de l'amélioration des lois et politiques nationales et faire progresser l'application ainsi que l'observation des lois de l'environnement partout sur le continent nord-américain.
3. Mobiliser la coopération internationale en vue de résoudre des problèmes environnementaux cruciaux en Amérique du Nord.
4. Veiller à ce que toutes les activités de la CCE constituent une tribune permettant le dialogue avec le public et la participation des citoyens en ce qui concerne les enjeux environnementaux en Amérique du Nord.

Points saillants depuis la session du Conseil de juin 2003

Parmi les principales réalisations de la CCE au cours de cette année, on compte les suivantes :

Progrès dans le domaine de la gestion des déchets dangereux

- Le rapport du Secrétariat sur les possibilités d'améliorer le suivi des expéditions transfrontières de déchets dangereux en Amérique du Nord sera parachevé au cours de l'été, une fois intégrées les observations du gouvernement américain.
- Les Parties ont travaillé avec le Secrétariat sur un rapport de suivi qui cernera des éléments permettant d'assurer la compatibilité des bases nationales de données sur les expéditions de déchets dangereux et des systèmes de suivi de ces expéditions.

- La CCE a relevé un flux de déchets prioritaire qui suscite des préoccupations communes, et elle a établi, à l'intention des Parties, un aperçu des étapes nécessaires pour gérer écologiquement les accumulateurs au plomb hors d'usage.
- Le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles) est en train d'examiner l'ébauche d'un rapport sur les besoins de renforcement des capacités du Mexique à l'égard des déchets dangereux.

Conservation de la biodiversité

- Le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité a choisi douze mesures prioritaires à appliquer immédiatement dans le cadre du *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*. Les prairies et l'écorégion marine s'étendant de la Baja California à la mer de Béring (région Baja-Béring), qui font partie des quatorze régions prioritaires, offrent un cadre commun pour la réalisation de nombreux projets de la CCE concernant la biodiversité.
- À l'échelle des écorégions, la carte de la CCE établissant les aires de conservation prioritaires dans la région Baja-Béring a servi de fondement à la mise en place du premier réseau régional d'aires marines protégées (AMP).
- Une équipe de spécialistes des trois pays a choisi trois espèces marines migratrices afin qu'elles bénéficient de plans d'action nord-américains de leur conservation, qui permettront de contrer les menaces auxquelles elles sont confrontées à l'échelle continentale et de les protéger à long terme. Ces trois espèces sont la tortue luth, le rorqual à bosse et le puffin à pieds roses.
- La CCE a également réalisé une analyse des répercussions économiques et écologiques possibles des algues envahissantes et du varech; cette analyse renferme des recommandations techniques et politiques en vue de la détection précoce, du contrôle et de l'éradication de ces espèces.

Atténuation des effets de la pollution sur l'environnement et sur la santé humaine

Les trois premières activités énumérées ci-dessous sont censées contribuer au choix et à l'établissement de priorités et d'un budget pour les cinq prochaines années :

- Le Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air a établi un cadre stratégique qui servira de base pour déterminer les travaux que la CCE devra accomplir en priorité relativement à la qualité de l'air.
- Donnant suite à une demande que le Conseil a formulée en juin 2003, le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) est en train de mettre la dernière main à un document énonçant les nouvelles orientations dans ce domaine en vue de le soumettre à l'examen du Conseil.
- La CCE est en train de terminer un examen biennal du projet sur la santé des enfants et l'environnement.
- Le rapport *À l'heure des comptes 2001*, qui sera publié au début de juin, compare les données que 21 254 établissements industriels ont présentées aux gouvernements canadien et américain dans le cadre des programmes nationaux de registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP), et qui font état du rejet de 204 substances chimiques toxiques — y compris des substances cancérigènes et

neurotoxiques — dans l'air, dans les eaux de surface et sur le sol. Selon ces données, sur les 50 plus importantes sources de pollution atmosphérique en Amérique du Nord, 46 sont des centrales électriques. En 2001, ce secteur d'activité a rejeté dans l'air 45 % des 755 502 tonnes de substances toxiques, dont les plus courantes, l'acide chlorhydrique et l'acide sulfurique, provenaient de la combustion du charbon et du mazout. Les centrales électriques ont également été la source de 64 % (soit 43 384 kg) de toutes les émissions atmosphériques de mercure provenant principalement de la combustion du charbon.

Renforcement des partenariats

L'année qui vient de s'écouler a permis de poursuivre les travaux avec les partenaires en vue d'atteindre les objectifs de la CCE et du programme environnemental nord-américain. Il s'agit notamment des travaux suivants :

- Le Secrétariat collabore avec le Partenariat nord-américain sur la prévention de la pollution afin d'échanger de l'information et des compétences en matière de production propre. Un projet à l'étude consistera à ce que le secteur de la fabrication et de l'importation de matériel électronique se conforme aux normes les plus strictes régissant l'utilisation des substances dangereuses.
- La CCE s'est vu attribuer le rôle d'« organisme d'exécution », dans le cadre d'un projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), afin d'aider le Mexique à dresser un plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP).
- La CCE est en train de lancer, grâce au soutien financier de la Banque mondiale, la phase de renforcement des capacités d'un projet trinational de biosurveillance des POP réalisé en vertu du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales.
- En partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, la Commission mixte internationale et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la CCE est en train d'établir le premier rapport sur les indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord. Ces travaux contribuent à donner suite à l'initiative d'envergure planétaire qu'ont prise les pays participants au Sommet mondial sur le développement durable.
- Le Secrétariat a également continué de participer activement à des discussions avec d'autres institutions financières multilatérales et le secteur privé afin d'envisager l'établissement de partenariats.

Maïs et biodiversité

- La CCE a organisé trois réunions avec le Groupe consultatif sur le maïs et la biodiversité constitué en vertu de l'article 13 de l'ANACDE. L'une de ces réunions a consisté à préparer le Symposium qui s'est tenu à Oaxaca, le 11 mars 2004. Le Groupe s'est aussi réuni le lendemain afin de commencer à rédiger les principales conclusions de ce symposium et à formuler des recommandations. Il a tenu une autre réunion en avril, en compagnie de représentants du Pew Trust et de la *Fundación México-Estados Unidos para la Ciencia* (Fondation Mexique-États-Unis pour la science), au sujet du flux génétique et du maïs transgénétique au Mexique, afin de contribuer à la collaboration de ces deux entités.
- De nombreuses personnes ont estimé que le Symposium public tenu à Oaxaca s'est avéré fructueux, car il a aidé le public à prendre conscience des principaux enjeux en matière de biodiversité et il a

servi de tribune pour exprimer des observations sur ces enjeux. Le 13 mai, le Secrétariat a transmis aux Parties l'ébauche de son rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique; une fois pris en compte les commentaires des Parties, la version anglaise finale des dix chapitres de ce document de référence (consultables sur le site Web de la CCE) devrait être établie avant la tenue de la prochaine session du Conseil. L'établissement de ce rapport s'est avéré plus long que prévu en raison de la controverse que suscitent l'ensemble des produits transgéniques et, plus particulièrement, le maïs transgénique au Mexique. Le Groupe consultatif a déployé beaucoup d'efforts pour atténuer cette controverse et favoriser la tenue d'un débat constructif.

2 Atteinte des buts de la CCE

But 1 : Favoriser la compréhension de l'état de notre environnement et de ses liens avec l'économie et le commerce en Amérique du Nord.

Objectif A : Le public et les Parties comprennent mieux l'état de l'environnement nord-américain et son évolution possible, de même que ses liens avec la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes.

Faciliter l'harmonisation des données et l'échange d'information ainsi que promouvoir une surveillance intégrée à l'échelle continentale afin de favoriser une meilleure compréhension de l'état actuel de l'environnement nord-américain

Partenariats nord-américains en matière d'information environnementale

Des occasions de collaborer avec des représentants d'importants projets d'information environnementale en Amérique du Nord ont permis d'intensifier l'application de normes et de protocoles communs dans les trois pays. Elles ont aussi donné lieu à l'établissement concerté de cadres pour dresser des atlas de l'Amérique du Nord à partir de cartes qui caractérisent et décrivent l'environnement, des lieux et des populations humaines, ainsi que pour améliorer l'harmonisation des données et le partage d'information. En tout premier lieu, la CCE a dressé une nouvelle carte de l'Amérique du Nord en collaboration avec les organismes fédéraux du Canada, du Mexique et des États-Unis responsables de la cartographie. Cette nouvelle carte, conçue avec soin et dans une optique d'intégration, constitue un élément de référence essentiel, car elle offre un cadre crédible pour en dresser d'autres et élargir l'accès à l'information environnementale.

Registres de rejets et de transferts de polluants

L'établissement du rapport *À l'heure des comptes 2001* est terminé et celui-ci sera publié le 2 juin 2004. La CCE a également ébauché un rapport spécial, intitulé *À l'heure des comptes : Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*, qu'elle a affiché sur son site Web afin de solliciter des observations de la part du public à son sujet. Par la suite, elle réunira des spécialistes afin d'examiner cette ébauche qu'elle prévoit réviser à la lumière de leurs suggestions en vue de publier la version finale du rapport vers la fin de 2004. Les travaux se poursuivent dans le but d'améliorer la comparabilité des données des RRTP en Amérique du Nord, et le secteur minier fait présentement l'objet d'une attention particulière.

Qualité de l'air

Échanges entre les responsables nationaux de la qualité de l'air en Amérique du Nord. La CCE a financé la participation de spécialistes du gouvernement mexicain à deux réunions; celles-ci ont eu lieu en 2004 et ont porté sur l'établissement d'inventaires nord-américains des émissions atmosphériques.

Renforcement des capacités du Mexique en matière de surveillance de la qualité de l'air. La CCE a organisé, en collaboration avec le Semarnat, une réunion qui s'est tenue au Mexique, en novembre 2003, au sujet d'un

réseau national de surveillance de la qualité de l'air, et elle a financé la participation à cette réunion de spécialistes d'Environnement Canada et du Mexique.

Inventaire national des émissions atmosphériques au Mexique. L'établissement de la version finale de l'inventaire des émissions atmosphériques de 1999 des six États septentrionaux du Mexique s'est terminé en mai 2004; cette version tient compte des observations du public sur l'ébauche de cet inventaire. D'autres travaux sont en cours afin d'étendre l'inventaire au reste du pays, et il est prévu de les terminer vers la fin de 2004.

Rapport sur les émissions atmosphériques des centrales électriques. La CCE a fini de compiler des données publiques, recueillies en 2002, sur les émissions atmosphériques des centrales électriques du Canada et des États-Unis, et elle a entrepris une collecte de données analogues au Mexique. Elle prévoit d'ébaucher un rapport à ce sujet vers le milieu de 2004 et de le soumettre ensuite à l'examen des gouvernements.

Établissement de liens électroniques entre les inventaires d'émissions atmosphériques. En mars 2004, la CCE a reçu le rapport final évaluant les possibilités d'établir des liens électroniques entre les bases de données nord-américaines contenant de l'information sur les émissions atmosphériques. Elle avait présenté les premières conclusions à cet égard au cours de l'*Atelier sur les méthodes novatrices de mise au point et d'évaluation des inventaires d'émissions* qui s'est tenu en octobre 2003.

Méthodes d'évaluation de l'exposition aux gaz d'échappement des véhicules. En septembre 2003, les responsables du projet de la CCE sur la qualité de l'air ont organisé et animé le deuxième *Atelier sur les méthodes d'évaluation de l'exposition aux gaz d'échappement des véhicules*. Cet atelier de deux jours, tenu à Montréal, a réuni des spécialistes des trois pays qui ont ébauché un document sur les meilleures méthodes pour évaluer l'exposition de la population aux émissions atmosphériques le long des grands axes routiers et aux passages frontaliers congestionnés. Un document de synthèse faisant état des connaissances scientifiques sur ce type d'exposition, qui est en cours de rédaction, tiendra compte des conclusions tirées de l'atelier et sera publié dans une revue soumise au processus d'évaluation par les pairs.

Meilleures techniques existantes pour lutter contre la pollution atmosphérique. La CCE a tenu un atelier en novembre 2003, à Montréal, sur les meilleures techniques existantes pour lutter contre la pollution atmosphérique. Une équipe a réalisé une série d'études de cas qui permettront de former les techniciens chargés de délivrer les permis d'émission afin qu'ils puissent évaluer des techniques de contrôle des émissions provenant aussi bien de sources existantes que nouvelles. Ces études visaient aussi à cerner des moyens de prendre connaissance de l'information disponible et de l'expérience acquise dans ce domaine en Amérique du Nord et ailleurs.

Aperçu des systèmes de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord. La CCE a fait parvenir aux gouvernements, par l'entremise du Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air, l'ébauche d'un rapport sur les systèmes de gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord afin qu'ils puissent l'examiner et le commenter. Les gouvernements ont fait parvenir leurs dernières observations en avril 2004, et cette ébauche est en cours de révision.

Évaluer les répercussions de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine et sur l'intégrité des écosystèmes en Amérique du Nord, et diffuser les résultats de ces évaluations auprès du public et des décideurs

La santé des enfants et l'environnement

Donnant suite à la résolution du Conseil n° 03-10, l'établissement du premier rapport sur des indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord a fortement progressé. La CCE a réuni des spécialistes en mars 2004 afin de connaître leur avis sur la première ébauche de ce rapport; elle

prévoit soumettre cette ébauche à l'examen du public au milieu de 2004 et publier le rapport final à l'automne. Ces travaux concertés constituent une première sur le plan international et cadrent avec le partenariat mondial à l'égard d'indicateurs de la salubrité de l'environnement des enfants établi au cours du Sommet mondial sur le développement durable. Le rapport servira de fondement aux travaux des trois pays sur ces indicateurs, cernerá des possibilités d'améliorer la collecte de données et les systèmes de surveillance et comportera des mesures précises d'application des politiques connexes.

Au milieu de 2003, la CCE a constitué un groupe directeur sur la surveillance de l'asthme chez les enfants et rédigé un document de référence en prévision d'un atelier de spécialistes visant à établir un cadre à cette fin. Cet atelier s'est tenu en novembre 2003 et a réuni des fonctionnaires, des chercheurs et les membres du Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement. Il a permis aux participants de s'entendre sur les éléments suivants : l'échange d'information entre les trois pays; l'utilité de collaborer en matière de surveillance et de recherche au sujet de l'asthme chez les enfants, y compris la notion de population sentinelle; la diffusion d'une demande en vue de constituer un groupe de spécialistes qui guideront les travaux de la CCE dans ce domaine; le rôle de centre d'information que la CCE pourrait jouer afin de faciliter l'échange de renseignements et de compétences, et d'apporter son soutien au groupe de spécialistes.

Le Comité consultatif d'experts a joué un rôle important en veillant à ce que le programme de GRPC porte sur les questions relatives à la santé des enfants, notamment en participant aux réunions et aux activités concernant la GRPC. Celles-ci ont particulièrement porté sur la planification d'un échantillonnage du sang de femmes en âge de procréer afin de mesurer les concentrations sanguines de certaines substances toxiques, dans le cadre du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales, ainsi que sur la contribution à l'établissement du PARNA relatif au lindane.

La CCE a également publié et soumis à l'examen du public l'ébauche d'un rapport spécial, dans la série *À l'heure des comptes*, ayant traité aux substances qui s'avèrent cancérigènes et neurotoxiques pour les enfants. La CCE prévoit parachever ce rapport vers la fin de 2004.

En dernier lieu, comme le prescrit la résolution du Conseil n° 02-06 concernant le *Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord*, l'ébauche d'un cadre concerté pour évaluer les risques que l'environnement représente pour la santé des enfants a fait l'objet d'un examen biennal dont les conclusions seront exposées au cours de la session ordinaire du Conseil de juin 2004. Ce cadre donnera une orientation plus précise aux travaux dans ce domaine.

Le Mexique a mis sur pied une nouvelle équipe de gestion afin de réévaluer les priorités de la CCE dans ce champ d'activité, y compris sa contribution actuelle à ces travaux.

Objectif B : Les hauts responsables du commerce international et le public sont informés des effets environnementaux de la libéralisation des échanges et s'appuient sur cette information pour promouvoir l'amélioration des dispositions des nouveaux accords commerciaux.

Élaborer un plan stratégique pour le secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce

Le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce, qui a été constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, s'est réuni le 10 mars 2004, à Oaxaca, au Mexique. Ses membres ont examiné une liste de mesures prioritaires, proposée par les États-Unis, en vue de doter la CCE d'un plan stratégique pour son secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce. Les membres du Groupe se sont ensuite réunis le 3 mai 2004, à Akumal, dans le cadre d'une journée de réflexion des représentants suppléants, afin de préciser les objectifs de ce plan et d'y énoncer une série de mesures trilatérales

prioritaires en se fondant sur la proposition des États-Unis et les suggestions des deux autres Parties. Le Secrétariat a établi un historique du Groupe de fonctionnaires ainsi qu'une bibliographie annotée de ses membres afin de faciliter les délibérations des Parties. Les États-Unis feront parvenir sous peu aux Parties et au Secrétariat une liste révisée des priorités, liste qui tient compte de la structure du plan stratégique et des discussions tenues à Akumal. Cette démarche vise à ce que le Conseil approuve un sous-ensemble de questions prioritaires, et charge les représentants suppléants et le Groupe de fonctionnaires d'établir le plan stratégique en question.

Évaluer au moyen de processus transparents les liens entre l'environnement et le commerce et diffuser de l'information sur les conclusions tirées

La CCE a fait parvenir au Groupe consultatif connexe les principales conclusions du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce et elle prévoit les publier sous peu.

La CCE a également réalisé de nombreuses activités de sensibilisation, dont les suivantes : la publication d'un numéro spécial du bulletin *Trio* qui détaille ses travaux dans le domaine de l'agriculture en prévision de l'assemblée annuelle de l'*American Agricultural Economics Association* (Association américaine d'économie agricole); la présentation de ses travaux d'évaluation au cours d'un séminaire international sur le commerce et l'environnement tenu à Mexico; un exposé à Cancún dans le cadre de la Journée du commerce et de l'environnement; sa participation à la Table ronde sur le commerce et l'environnement réunissant des hauts représentants gouvernementaux à Cozumel; un exposé lors de la réunion sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement, du commerce et du développement durable dans les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes; un exposé lors du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce tenu en septembre, à Cancún.

Par ailleurs, l'ébauche d'un rapport sur les répercussions environnementales du secteur de la transformation des aliments est en cours d'examen, et on peut consulter sur le site Web de la CCE une bibliographie annotée de documents sur le commerce et l'environnement.

La CCE est entrée en communication avec des spécialistes nord-américains de l'agriculture pour les inviter à faire partie d'un groupe consultatif en vue du prochain Symposium. Ces spécialistes auront notamment pour tâche d'aider la CCE à compiler les évaluations existantes des effets environnementaux de la libéralisation du commerce dans divers sous-secteurs agricoles en Amérique du Nord. Cela permettra aux Parties et au Secrétariat de choisir, outre le maïs, les animaux de boucherie et les tomates, les domaines de production pouvant faire l'objet d'études dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2004 à 2006.

Diffuser auprès des négociateurs commerciaux et des experts mondiaux de l'information sur les enseignements tirés de l'application de l'ALÉNA

La CCE a organisé deux réunions sous le thème *L'environnement d'abord*. La première a porté sur les déchets dangereux et s'est tenue avec les responsables du secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement, et la deuxième a porté sur la présence de mercure dans les Grands Lacs et s'est tenue avec les responsables du programme de GRPC.

La CCE a aussi organisé une réunion à Ottawa avec Environnement Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada afin de partager les résultats qu'ils ont respectivement obtenus et de commencer à cerner des domaines dans lesquels il faudrait apporter des améliorations.

À la suite d'une demande à cette fin, la CCE a communiqué au gouvernement mexicain des renseignements concernant les projets sur le café et le palmier qui ont favorisé le commerce de produits écologiques en Amérique du Nord.

But 2 : *Faire office de catalyseur de l'amélioration des lois et politiques nationales et faire progresser l'application ainsi que l'observation des lois de l'environnement partout sur le continent nord-américain.*

Objectif A : L'élaboration et l'amélioration des lois, politiques, normes et exigences techniques relatives à l'environnement, ainsi que la diffusion d'information à cet égard, font l'objet d'une plus grande coopération.

Mieux faire comprendre les exigences réglementaires et techniques, les leçons tirées de l'expérience et les techniques de gestion dans des secteurs choisis

La CCE a dressé les grandes lignes de son projet sur l'eau douce, qui portera sur un éventail de méthodes ayant fait leurs preuves au Canada, au Mexique et aux États-Unis en matière de gestion de la qualité de l'eau. Il visera également à rassembler des intervenants et des organismes gouvernementaux compétents de chaque pays afin qu'ils échangent les enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience dans ce domaine. La CCE a pu concevoir ce projet grâce à l'appui sans réserve des trois gouvernements.

Veiller à ce que l'information relative aux lois et aux politiques environnementales nord-américaines affichée sur le site Web de la CCE soit à jour et facilement accessible

Le Secrétariat travaille de concert avec le *National Center for Manufacturing Sciences* (NCMS, Centre national de technologie de la fabrication) des États-Unis ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé du Canada et du Mexique à la mise au point d'un prototype de centre frontalier accessible en ligne qui permettra d'obtenir de l'aide sur les règlements régissant, dans les trois pays, l'importation et l'exportation de substances et d'espèces sauvages qui suscitent des préoccupations sur le plan écologique. Les gouvernements examineront ce prototype afin de déterminer s'il peut faire partie intégrante du projet « Douanes vertes » (décrit ci-dessous).

Améliorer la coordination de la gestion écologique et du suivi des mouvements transfrontières de déchets dangereux en Amérique du Nord

Donnant suite à une directive du Conseil, le Secrétariat accomplit des progrès constants dans le cadre de ses travaux relatifs à la gestion des déchets dangereux. En janvier, il a ébauché un rapport sur les possibilités d'améliorer le suivi des mouvements transfrontières de déchets dangereux en Amérique du Nord. Les gouvernements, un courtier en douanes, l'État du Texas et deux membres du public ont formulé des observations au sujet de ce rapport, et le Secrétariat en a tenu compte dans la version finale qu'il doit parachever en juin. Les Parties ont collaboré avec le Secrétariat en vue d'établir un rapport de suivi sur l'étude de l'interfonctionnement des bases de données et des systèmes de suivi nationaux des expéditions de déchets dangereux.

En outre, la CCE a relevé un flux de déchets prioritaire qui suscite des préoccupations communes, et elle a établi, à l'intention des Parties, un aperçu des étapes nécessaires pour gérer écologiquement les accumulateurs au plomb hors d'usage.

Enfin, le Semarnat est en train d'examiner l'ébauche d'un rapport sur les besoins de renforcement des capacités du Mexique à l'égard des déchets dangereux.

Objectif B : Les Parties améliorent l'observation et l'application de leurs lois et règlements de l'environnement.

Fournir une tribune permettant aux Parties et aux groupes intéressés d'échanger sur des enjeux suscitant des préoccupations communes

Le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale a fini d'établir son plan stratégique, lequel prévoit la réalisation d'activités sur la pollution par les navires, notamment la formation de juges en collaboration avec l'Union mondiale pour la nature (UICN), le *Judicial Institute*, la *Pace University* et les barreaux des trois pays, et dans le cadre, si possible, du projet « Douanes vertes ». Le Groupe de travail déterminera s'il est pertinent que le Secrétariat poursuive ses travaux avec le NCMS des États-Unis, ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé du Canada et du Mexique, au sujet de la mise au point d'un prototype de centre frontalier accessible en ligne (mentionné précédemment) qui permettra d'obtenir de l'aide sur les règlements régissant, dans les trois pays, l'importation et l'exportation de substances chimiques et d'espèces sauvages réglementées.

Le Secrétariat, en collaboration avec Environnement Canada, a organisé une réunion à laquelle ont participé des agents du renseignement, des analystes, des enquêteurs expérimentés (connaissant peu le domaine du renseignement) et des cadres de haut niveau du domaine de l'application des lois des trois pays. Cette réunion avait pour but d'examiner l'utilité d'une section de renseignement au sein d'un service d'application des lois. Ces participants comprenaient des spécialistes de la recherche en matière de renseignement à l'*Office of Law Enforcement* (Bureau de l'application des lois) du *Fish and Wildlife Service* (Service des pêches et de la faune) des États-Unis, des agents de la faune et des enquêteurs spéciaux de la section du renseignement de la Division de l'exécution de la loi sur les espèces sauvages (Environnement Canada), des spécialistes de l'application des lois œuvrant au sein d'organismes environnementaux de diverses provinces canadiennes, des inspecteurs et des directeurs de la direction générale des espèces sauvages du *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau fédéral de la protection de l'environnement) du Mexique et un analyste de la police fédérale de ce pays.

Le Secrétariat a également fini d'élaborer une publication sur des stratégies de lutte contre le commerce illégal de substances appauvrissant la couche d'ozone en Amérique du Nord, et a ébauché un rapport sur le commerce illégal des espèces sauvages sur le continent.

But 3 : Mobiliser la coopération internationale en vue de résoudre des problèmes environnementaux cruciaux en Amérique du Nord

Objectif A : La biodiversité est conservée et utilisée de façon durable en Amérique du Nord

Mettre en œuvre le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord dans un esprit de collaboration

En juin 2003, le Conseil de la CCE a adopté le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord. Il s'agit d'un jalon de la coopération entre les trois pays qui vise à protéger le patrimoine naturel qu'ils partagent. En vertu de ce plan, au cours d'une réunion qu'il a tenue à Mexico en septembre 2003, le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité a choisi douze mesures prioritaires ainsi que les objectifs de mise en œuvre de ce premier plan quinquennal.

Au cours de la période 2003–2004, la portée des travaux dans ce domaine est passée de l'échelle nord-américaine aux échelles continentale et régionale¹, et s'est concentrée sur la planification, la réalisation et

¹ Régions prioritaires pour la conservation de la biodiversité : 1. Toundra et archipel Arctique; 2. Toundra côtière de

l'évaluation de divers projets. Le Groupe de travail a estimé que des activités antérieures et en cours, notamment l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), les projets sur les espèces marines et terrestres suscitant des préoccupations communes, le réseau nord-américain d'AMP et d'autres travaux visés par le secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité constituent des éléments fondamentaux de ce premier plan quinquennal.

Un mécanisme qui permettra de surveiller la mise en œuvre de ce plan et d'en évaluer les résultats est en voie d'élaboration.

Promouvoir la coopération axée sur la conservation des régions d'importance écologique en Amérique du Nord et le maintien de leur intégrité

Réseau nord-américain d'aires marines protégées

La CCE est en train de mettre la dernière main à des publications sur les écorégions marines de l'Amérique du Nord et sur l'écorégion prioritaire Baja-Béring. Les données sur cette écorégion sont enregistrées dans le système d'information géographique de la CCE; elles relient le réseau nord-américain d'AMP à la base de données mondiales sur les aires protégées et les écorégions marines que l'UICN a établie en 2004.

Se fondant sur les mesures de conservation pour la région prioritaire Baja-Béring, le système de classification des écorégions marines et le projet visant la gestion efficace des AMP, des intervenants des trois pays ont convenu, le 23 janvier 2004 à Ensenada, d'un cadre et de critères communs afin de créer un réseau pilote d'AMP dans la région Baja-Béring. Par la suite, du 24 au 26 mars 2004 à San Francisco, ils ont dressé un plan d'action pour chaque projet afin de l'appliquer à compter de cette année.

Réseau d'écosystèmes de prairies

En collaboration avec *The Nature Conservancy*, la CCE a constitué un groupe consultatif trinational afin qu'il dresse un cadre de référence pour la conservation des prairies en convenant de lignes directrices pour guider les travaux concertés. En outre, en collaboration avec les responsables de son secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, la Commission a réalisé une étude afin de déterminer si le marché du bœuf ou du bison d'embouche écocertifié offre suffisamment de débouchés pour en tenir compte dans ce cadre de référence, car les prairies représentent les écosystèmes terrestres les plus menacés en Amérique du Nord.

Soutien aux décideurs

Les activités énumérées ci-dessus, notamment l'évaluation des enjeux et des besoins réalisée, par l'entremise de la CCE, en vertu du cadre de référence pour la conservation des prairies (que l'on peut consulter à l'adresse <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1246>) ont servi de fondement aux représentants des organismes des trois pays chargés des espèces sauvages et des parcs pour élaborer, au cours de leur réunion du 20 mai à Calgary, un programme concerté de conservation des prairies.

l'Arctique, versant Nord; 3. De la mer de Béring à la Baja California, systèmes côtier et marin du golfe de Californie; 4. Axe Yukon–Yellowstone–Sierra Madre; 5. Corridor des prairies et du désert du Chihuahua; 6. Forêts septentrionales et bouclier de conifères; 7. Région des Grands Lacs et des basses-terres du Saint-Laurent; 8. Systèmes côtier et marin du Grand Golfe du Maine (de Terre-Neuve à la Nouvelle-Angleterre); 9. Baie de Chesapeake; 10. Appalaches méridionales; 11. Axe Río Bravo–Laguna Madre; 12. Zone néovolcanique transversale; 13. Systèmes côtier et marin du récif Maya et de la Floride méridionale; 14. Forêts tropicales sèches et forêts tropicales humides de la Selva Maya.

Promouvoir la conservation des espèces migratrices et transfrontalières de l'Amérique du Nord et d'autres espèces choisies par les Parties

Espèces marines et terrestres suscitant des préoccupations communes en matière de conservation

Au début de 2004, au cours d'une réunion qu'ils ont tenue à Ensenada les 21 et 22 janvier 2004, les principaux intervenants des trois pays ont dressé le cadre de référence de plans d'action nord-américains de conservation, ainsi que des critères de sélection des espèces. Par la suite, des spécialistes nord-américains des espèces marines, qui se sont réunis à San Francisco du 24 au 26 mars 2004, ont élaboré un tel plan d'action pour chacune des trois premières espèces désignées : la tortue luth, le rorqual à bosse et le puffin à pieds roses. Ces documents font présentement l'objet d'un vaste examen par des pairs. En outre, un répertoire des espèces en est aux derniers stades de sa révision et de sa traduction, et les cartes illustrant la répartition des espèces qui suscitent des préoccupations communes sont reliées à celles des écorégions marines et terrestres.

Évaluation de l'état de conservation des populations d'oiseaux

Le deuxième de quatre ateliers a permis d'évaluer la situation des oiseaux du centre du Mexique en matière de conservation. L'évaluation concernant tous les oiseaux de ce pays se terminera en 2004, et ses conclusions seront mises en correspondance avec celles du Canada et des États-Unis. Il s'agira de la première évaluation de la situation de tous les oiseaux de l'Amérique du Nord en matière de conservation. La CCE apporte un soutien de base à cette activité, avec divers partenaires, dont l'ICOAN au Mexique, la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), l'*Instituto Nacional de Ecología* (Institut national d'écologie), la *Dirección General de Vida Silvestre* (Direction générale des espèces sauvages), le *Cornell Laboratory of Ornithology*, le *Rocky Mountain Bird Observatory*, Partenaires d'envol et Conservation International. Il s'agit d'une assise indispensable pour mettre sur pied une activité de surveillance des oiseaux à l'échelle continentale, notamment pour que la CCE puisse établir son rapport sur l'état de l'environnement que lui prescrit l'ANACDE.

Surveillance des oiseaux

Afin de renforcer les moyens de surveillance des oiseaux en Amérique du Nord, la CCE a inventorié les activités de surveillance des oiseaux dans les trois pays de concert avec l'*US Geological Survey* (Commission géologique des États-Unis) et les responsables de l'ICOAN. Les données recueillies permettront de mettre sur pied la première activité nationale intersectorielle de surveillance des oiseaux au Mexique. De plus, un rapport sur l'état des connaissances au Mexique concernant les effets des substances toxiques sur les oiseaux ont permis d'établir des relations entre la présence de pesticides, de POP et de métaux lourds dans l'environnement avec le déclin de certaines populations d'oiseaux et la dégradation de leurs habitats dans ce pays. Les conclusions de ce rapport, établi en étroite collaboration avec les responsables du secteur de programme de la CCE relatif aux polluants et à la santé, ont fait l'objet d'un exposé au cours de la réunion tenue le 17 mai 2004, à Calgary, par le Comité trilatéral de gestion et de conservation des espèces sauvages et des écosystèmes, et ce, dans le but de cerner les besoins et de trouver des solutions dans le cadre de la collaboration entre les trois pays.

Importance des régions du Pacifique et des prairies pour les oiseaux

Dans le but de soutenir le projet de réseau nord-américain d'AMP, la CCE et l'organisme Études d'oiseaux Canada (EOC) ont mené une étude afin de relever, le long de la côte nord-américaine du Pacifique, les zones essentielles pour la reproduction, l'hivernage et la migration des oiseaux et celles utilisées toute l'année. Cette étude en cours d'examen sera affichée sur le site Web d'EOC et reliée à celui de la CCE. Elle fait suite à une étude similaire, financée par la CCE, sur l'importance des prairies pour l'avifaune, et dont la CCE se sert actuellement pour élaborer des projets concernant les prairies. On peut consulter cette étude (en anglais seulement) à l'adresse suivante : <<http://www.bsc-eoc.org/grassbirdsprt.html>>.

Faciliter le partage de données et d'information en Amérique du Nord, ainsi que promouvoir une surveillance et une évaluation intégrées de manière à mieux comprendre l'état de la biodiversité du continent

Pour apporter un soutien direct à ses projets concernant les AMP et les prairies, axés plus précisément sur certaines espèces et aires de conservation prioritaires, la CCE a constitué une base de données consultable et interfonctionnelle. Elle permet de rechercher des données correspondantes sur les écorégions marines, des organisations et des espèces, y compris des cartes de répartition de ces espèces, des aires de conservation prioritaires, des zones importantes pour la conservation des oiseaux, des pays, des provinces et États, des grandes villes. Cette base de données peut être étoffée et comprend des données qui seront reliées à l'outil d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord, le *Who's Who Directory*, qui servira à soutenir la mise en place du réseau nord-américain d'AMP.

Le partenariat créé pour la surveillance de la buse rouilleuse, l'une des espèces qui suscite des préoccupations communes, compte maintenant quinze organismes. On peut consulter l'information recueillie (en anglais seulement) dans le cadre de cette surveillance sur le site Web suivant : <<http://www.ferruginoushawk.org/>>. En raison de la relation étroite de cette espèce avec les prairies, les résultats de ce projet à moyen terme guideront le relevé d'aires de conservation prioritaires. En outre, la buse rouilleuse étant considérée comme une espèce témoin de la salubrité de l'écosystème des prairies, les résultats du projet contribueront à l'établissement du rapport de la CCE sur l'état de l'environnement. Depuis 2003, on a capturé et bagué 16 buses rouilleuses (8 au Mexique, 4 au Canada et 4 aux États-Unis) et elles font l'objet d'une télésurveillance. La carte que l'on peut consulter à l'adresse <http://www.ferruginoushawk.org/research/flash_map_all.html> permet au public de connaître les endroits où l'on a repéré des buses. Le relevé de leurs zones d'hivernage et de reproduction sur toute leur aire de répartition limitée aux prairies du Canada, du Mexique et des États-Unis permet, au même titre que d'autres activités, de coordonner les efforts concertés de rétablissement et de conservation de cette espèce et de l'écosystème où elle vit.

Faciliter la communication, le réseautage, la détermination et le partage des pratiques exemplaires, des priorités et des possibilités dans les domaines de l'éducation et de la formation

Compte tenu de l'importance que revêt le partage des résultats des travaux en cours avec les citoyens de l'Amérique du Nord, les quatre activités d'information et d'éducation suivantes ont été mises sur pied :

- Après son inauguration par le Conseil à Washington (juin 2003), la CCE a présenté son exposition itinérante intitulée *Janos et les prairies de l'Amérique du Nord* au musée du désert de Chihuahua en septembre 2003, et à Mexico en janvier 2004; elle prévoit aussi la présenter à Calgary, au Canada, durant l'été 2004.
- Les journaux ont publié des reportages sur les trois premières espèces qui feront l'objet d'une attention particulière de la part des trois pays.
- Un site Web mis sur pied avec la collaboration de divers partenaires, à l'adresse <<http://www.ferruginoushawk.org/>>, permettra de faire connaître à un plus large public les activités de surveillance de la buse rouilleuse.
- Afin d'apporter leur appui aux projets de réseau nord-américain d'AMP et de plans d'action nord-américains de conservation des espèces marines, plus de 700 scientifiques du milieu marin travaillent de façon concertée dans le cadre du réseau *Marinet*, que la CCE a mis sur pied pour leur offrir une plateforme de travail.

Promouvoir une intervention commune en vue de contrer les menaces pour les écosystèmes, les habitats et les espèces de l'Amérique du Nord

Analyse des menaces dont sont l'objet les espèces marines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation

La CCE est en train d'établir un rapport sur les menaces auxquelles sont confrontées les seize espèces marines qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation. Un rapport antérieur de la CCE à ce sujet a permis d'établir les trois premiers plans d'action nord-américains de conservation de ces espèces, et il comprend des recommandations pour une collaboration trilatérale visant, notamment, à relever les effets que pourraient avoir les contaminants (pesticides, POP et métaux lourds) sur les populations d'oiseaux.

Espèces aquatiques envahissantes

La CCE est en train d'analyser les répercussions éventuelles, sur les plans écologique et économique, des algues envahissantes dans la région Baja-Béring. Afin de donner suite à l'engagement qu'a pris la CCE de faire participer le public à ses activités, les responsables du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité et le CCPM ont tenu une table ronde sur les espèces envahissantes à San Diego, en décembre 2003, afin d'inventorier les pratiques exemplaires dans les domaines de la législation, des politiques et de la gestion visant à prévenir et à contrôler la pénétration des espèces exotiques envahissantes dans toute l'Amérique du Nord. À la suite de cette table ronde, le CCPM a formulé un avis au Conseil, le 9 janvier 2004, comprenant les recommandations suivantes : 1) prescrire à la CCE d'accorder un très haut degré de priorité à cette question urgente et de promouvoir la prise de mesures à son égard; 2) demander au Secrétariat d'axer les mesures trilatérales sur la mise au point d'outils qui permettront d'évaluer les niveaux de risques acceptables et l'incertitude scientifique, de même qu'élaborer des politiques qui appuieront et favoriseront une meilleure compréhension, de la part des groupes d'intérêt nord-américains, du « coût de l'inaction »; 3) faire valoir l'importance d'harmoniser les inventaires et les bases de données établis aux échelons national, régional et local en Amérique du Nord.

Se fondant sur le catalogue relatif aux espèces exotiques envahissantes (I3N)², la CCE a établi un répertoire des projets, des organismes et des spécialistes qui se consacrent aux espèces aquatiques envahissantes au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Ce répertoire en ligne, qui constitue l'une des deux mesures prioritaires applicables immédiatement, est destiné à soutenir la prise de décisions, la planification et la gestion, tel que le prescrit le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*. Cet outil électronique offre des renseignements à jour et précis, et il facilitera la communication, le réseautage, ainsi que le choix et le partage des pratiques exemplaires. Pour le moment, on peut consulter ce répertoire à l'adresse <<http://63.246.6.17>>, mais il sera mis sous peu à la disposition du public sur le site Web de la CCE.

Objectif B : *Les politiques environnementales, économiques et commerciales se renforcent mutuellement en Amérique du Nord.*

Promouvoir l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique en Amérique du Nord

Le Secrétariat a tenu compte des observations des Parties dans la deuxième version du document intitulé *Les mécanismes axés sur le marché en matière de séquestration du carbone, d'efficacité énergétique et d'énergie*

² Le catalogue I3N, qui a été établi sous l'égide de l'*Inter-American Biodiversity Information Network* (IABIN, Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité), est censé soutenir l'établissement d'un inventaire de données et d'informations sur les espèces envahissantes. Voir le site Web <<http://www.iabin-us.org/>>.

renouvelable en Amérique du Nord — Quelles options s’offrent à nous? Ce document a été publié dans les trois langues officielles de l’ALÉNA.

La CCE a soumis à l’approbation des Parties le compte rendu de discussion de la réunion technique sur les méthodes d’évaluation des avantages environnementaux associés à l’énergie renouvelable et à l’efficacité énergétique, tenue en juillet 2003 sous l’égide de l’*Environmental Protection Agency* (Agence de protection de l’environnement) des États-Unis. Elle a également continué de travailler en collaboration avec le groupe technique nord-américain afin d’évaluer ces avantages. Par ailleurs, le *World Resources Institute* (Institut des ressources mondiales) a invité la CCE à participer à un débat sur la diffusion de la valeur de l’environnement, plus précisément la commercialisation des certificats d’énergie renouvelable, qui s’est tenu à New York, les 22 et 23 janvier 2004.

La CCE a établi une base de données interactive qui offre une carte des sources de production d’énergies renouvelables déjà en exploitation ou planifiées dans chaque État et province.

La CCE a exposé les travaux qu’elle réalise relativement aux énergies renouvelables, à l’efficacité énergétique, de même qu’aux mécanismes de financement et à l’environnement au cours de la conférence tenue au mois de juillet 2003 à Houston, au Texas, qui avait pour thème la responsabilité sociale des entreprises du secteur de l’énergie, ainsi qu’au cours de la réunion sur le commerce transfrontière d’énergie tenue à Austin, au Texas, les 23 et 24 octobre 2003.

La CCE a organisé un atelier d’intervenants canadiens, le 1^{er} octobre 2003, à Toronto, qui portait sur la création de la *North American Association of Issuing Bodies* (Association nord-américaine d’organismes certificateurs), ainsi qu’une conférence les 1^{er} et 2 avril 2004, à Monterrey, intitulée *Vers une sécurité énergétique nord-américaine*.

La *Western Governors’ Association* (Association des gouverneurs des États de l’Ouest) a invité la CCE à participer au sommet sur la sécurité énergétique qui s’est déroulé à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, du 14 au 16 avril 2004.

Favoriser la compréhension des systèmes d’étiquetage écologique

La CCE a ébauché un rapport faisant état d’écoétiquettes, de listes et d’autres moyens dont dispose le Mexique pour donner suite aux politiques favorisant les achats écologiques, ainsi que des rapports sur les meilleurs exemples de politiques analogues qui permettront au Groupe du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN) de formuler des recommandations aux Parties. La CCE a aussi publié le document de référence comparant les incidences économiques et environnementales des différents types de produits et de services qui font présentement l’objet de négociations sous l’égide de l’Organisation mondiale du commerce.

Encourager la divulgation de l’information environnementale pertinente

À la suite de travaux réalisés en collaboration avec le Groupe d’étude nord-américain sur les initiatives financières du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), la CCE a participé à la réunion que ce groupe a tenue le 25 septembre 2003, à New York. La CCE et le PNUE y ont convenu d’officialiser leurs relations dans le cadre de ces travaux en signant un protocole d’entente.

En collaboration avec Environnement Canada, la CCE a commandé la rédaction de trois documents qui portent, respectivement, sur la mise en évidence des arguments qui militent en faveur de la divulgation d’informations environnementales dans les états financiers, sur le point de vue des analystes financiers et

leur utilisation de ces informations, sur les meilleures méthodes qu'applique le secteur minier pour les divulguer.

La CCE a publié un rapport, établi en collaboration avec Environnement Canada, qui s'intitule *Linking Environmental Performance to Business Value: a North American Perspective*. Elle a également signé un protocole d'entente avec Environnement Canada, qui régit le réseau nord-américain de spécialistes financiers, et un autre avec le Groupe d'étude nord-américain sur les initiatives financières du PNUE. Le protocole signé avec Environnement Canada a donné lieu à l'ébauche d'un rapport sur la divulgation de l'information environnementale dans le secteur minier.

Favoriser les achats écologiques en Amérique du Nord

Le groupe chargé du PAEAN a tenu sa deuxième réunion annuelle à Montréal, le 19 septembre 2003, dont le compte rendu est traduit et affiché sur le site Web de la CCE. Se fondant sur les principes énoncés dans la déclaration ministérielle de juin 2003, le groupe a établi trois objectifs sur lesquels les Parties pourraient se fonder pour maximiser l'incidence de leurs activités sur l'environnement en recourant à des mécanismes existants.

Promouvoir un commerce accru des produits et services écologiques (bilan des travaux entrepris en 2003)

La CCE a publié un dépliant, intitulé *L'écologisation du commerce en Amérique du Nord*, faisant état de ses travaux sur le commerce des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique, qu'elle a fait parvenir aux intervenants et dont la conception lui a valu un prix.

Elle a également présenté, en octobre à San Francisco, les conclusions de ses travaux au *Green Industry Network* (Réseau pour une industrie verte), ainsi qu'au cours de deux réunions de spécialistes sur l'achat de biens et services écologiques, qu'elle a financées et qui se sont tenues dans le cadre du Symposium sur le commerce durable à Cancún.

La CCE a aussi publié une étude sur le commerce des produits et services écologiques dans les pays nord-américains et le reste du monde, et elle a ébauché un rapport sur les avantages économiques et environnementaux de divers types de ces produits et services, notamment au Mexique.

La CCE a tenu une réunion à Cancún, le 8 septembre, ayant pour thème « Le palmier *Chamaedorea* sur le marché floral : Atelier sur la promotion de l'équité sociale et de la viabilité de l'environnement grâce à des alliances stratégiques entre les producteurs et les congrégations chrétiennes ». Les participants à cette réunion comprenaient des producteurs, des représentants d'organismes de certification et des exportateurs de feuilles de palmier ainsi que des représentants d'organisations confessionnelles. Ils ont décidé qu'il serait judicieux de mettre sur pied un projet pilote dans le cadre duquel ces organisations confessionnelles achèteront des feuilles de palmier aux producteurs. La CCE a publié le compte rendu de cet atelier et le projet pilote a débuté.

La CCE et le *Fomento Ecológico Banamex* ont tenu une réunion le 4 août, à Oaxaca, afin de déterminer l'intérêt que le secteur privé, les producteurs et les organismes de certification portent à un fonds pilote qui financera la gestion durable de la biodiversité dans les régions productrices de café. Les participants ont jugé nécessaire de créer ce fonds, et des groupes de citoyens œuvrant dans le domaine du café, le secteur privé et le *Fomento Ecológico Banamex* élaborent conjointement des critères qui régiront le financement qu'accordera ce fonds. Au cours d'une réunion de suivi, le *Consejo Mexicano del Café Sustentable* (Conseil mexicain sur le café cultivé de façon durable) a engagé un directeur exécutif dont le mandat consistera à

s'assurer que le fonds accorde du financement en appliquant les principes de transparence, de participation et de consultation des intéressés.

L'étude sur le marché nord-américain du bœuf et du bison d'embouche est en cours d'examen. Elle fait état des liens entre ces animaux et la biodiversité des prairies et évalue la détermination du public à acheter ce type de viande. Si l'on constatait une volonté de payer de la part des consommateurs, la CCE pourrait élaborer un programme analogue à celui visant le café d'ombre, et le marché de ces animaux d'embouche pourrait constituer un moyen de protéger les prairies.

Objectif C : Les Parties et les intervenants collaborent à la prévention, à l'atténuation ou à l'élimination des effets néfastes de certaines formes de pollution sur la santé des humains et la salubrité des écosystèmes en Amérique du Nord

Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action à l'échelle nord-américaine en vue de protéger la santé humaine et l'environnement

Gestion rationnelle des produits chimiques

Dans le cadre de l'examen décennal de l'application de l'ANACDE, et par souci d'utiliser à bon escient ses ressources limitées, la CCE a affiché sur son site Web un document suggérant des orientations pour le programme de GRPC afin de le soumettre à l'examen du public. Elle a tenu compte des observations et des recommandations formulées et a ensuite soumis ce document à l'attention du Conseil.

Le programme de GRPC continue de favoriser l'établissement de liens avec d'autres activités interdisciplinaires de la CCE et des Parties. Le président du Groupe consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement a participé à une réunion publique sur le lindane, en Alaska. Pour sa part, le Groupe de travail sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale apporte sa contribution à des activités concernant les expéditions et le commerce transfrontières de pesticides illicites comme le lindane et le chlordane. Un rapport établi dans le cadre de l'ICOAN a donné lieu à une collaboration avec les responsables du programme de GRPC chargés des activités sur les substances toxiques.

Le programme de GRPC constitue une tribune particulièrement intéressante pour le public et d'autres intéressés en Amérique du Nord, du fait que ses activités portent sur des substances dont la toxicité est reconnue et donnent lieu à un débat public ouvert, transparent et participatif. Les responsables du programme ont également réussi à susciter une participation accrue de représentants des peuples autochtones et de spécialistes de la santé des enfants.

Donnant suite à la résolution du Conseil n° 95-05, le programme de GRPC favorise l'établissement, la mise en œuvre et la surveillance du rendement de huit PARNA ou d'autres plans d'action afin de respecter les priorités relatives aux substances toxiques.

Le PARNA relatif au chlordane est établi. Il a eu pour résultat l'élimination de l'utilisation de cette substance et l'annulation de son homologation comme pesticide. Le Groupe de travail sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementales et le Groupe de travail sur la GRPC collaboreront à l'évaluation de rapports sur les importations illicites. Le Groupe chargé du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales étudiera la possibilité de réaliser des activités de surveillance ainsi que l'établissement de critères de vérification de la conformité aux mesures énoncées dans ce PARNA.

Le PARNA relatif aux BPC a donné lieu à l'application des mesures qu'il énonce, et la cessation des activités de son groupe de mise en œuvre a été quelque peu retardée. Elle est maintenant prévue à l'automne

de 2004 afin que ce groupe puisse examiner, en compagnie du Groupe de travail sur la GRPC, le rapport final sur l'achèvement de la mise en œuvre de ce PARNA.

La mise en œuvre du PARNA relatif au mercure est en cours et donne lieu à l'application des quelque 85 mesures que le Conseil a approuvées en 2000. Avec l'installation de deux stations pilotes de surveillance des dépôts humides de mercure au Mexique, le réseau de ces stations s'étend maintenant aux trois pays. Les nouvelles données recueillies ont permis de faire progresser notablement les activités nord-américaines de modélisation des émissions atmosphériques de mercure. Le gestionnaire du programme de GRPC a établi des liens avec les responsables du Programme mondial sur le mercure du PNUE, qui l'ont invité à assister à un atelier de sensibilisation subrégional en Asie du Sud-Est, une région qui représente une importante source d'émission de mercure vers l'Amérique du Nord.

L'établissement du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales est maintenant terminé. Ce plan visera à ce que tous les autres PARNA approuvés tiennent compte des principes scientifiques de surveillance et d'évaluation qu'il énonce. Le Groupe de mise en œuvre de ce plan a pour mandat de vérifier la conformité à ces principes et de formuler des avis aux autres groupes chargés de la réalisation d'activités prévues par les PARNA afin de veiller à ce que les méthodes de collecte de données et d'établissement de rapports soient uniformes et donnent lieu à un contrôle de la fiabilité des données. Pour le moment, le Groupe guide la réalisation d'une étude de biosurveillance du sang humain au Mexique, cofinancée par la Banque mondiale, dont les conclusions seront enregistrées dans la base de données nord-américaine sur les concentrations de polluants dans le sang humain.

Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène a révisé la phase I du plan à la lumière des observations exprimées au cours d'une période de consultation publique de six semaines. Cette phase vise à recueillir des données et à renforcer les capacités avant l'élaboration de la deuxième phase, laquelle sera axée sur l'avancement d'activités relatives à la réduction des risques. Les travaux de la phase II débiteront au cours de l'année, parallèlement à la mise en œuvre de la phase I, et se terminera en 2007. Elle comprend les activités suivantes : l'établissement d'un inventaire des sources de dioxines au Mexique; l'achèvement d'un modèle d'étude pour un réseau de surveillance des dioxines dans l'air ambiant au Mexique, qui correspondra aux activités menées dans ce domaine au Canada et aux États-Unis; la mise sur pied, par le Canada et le Mexique, d'un projet de formation relatif à l'analyse des dioxines. Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales coordonne actuellement un projet visant à surveiller les concentrations de dioxine dans le sérum sanguin au Canada, au Mexique et aux États-Unis. En outre, la CCE a soutenu un projet pilote au Mexique qui a permis de relever les tendances historiques des polluants présents dans des carottes de sédiments lacustres, et ce projet sera prolongé afin de prélever des composés apparentés aux dioxines; ces travaux s'effectueront avec le soutien des États-Unis en matière de chimie analytique.

L'établissement du PARNA relatif au lindane est en cours, et le groupe connexe a mené deux consultations publiques (Mexique et Alaska). Des discussions préliminaires révèlent que des résidus de la fabrication de lindane à l'extérieur de l'Amérique du Nord peuvent se retrouver dans l'environnement nord-américain. Le Groupe d'étude a également jugé nécessaire d'effectuer un enregistrement plus systématique des expéditions de pesticides entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Ce groupe a été renforcé par l'ajout de représentants autochtones des trois pays ainsi que de spécialistes de l'hygiène du milieu des enfants. La version finale de ce PARNA est censée être prête en juin 2005.

Le Groupe de sélection des substances a rédigé un document de décision concernant le plomb dans lequel il formule des recommandations à l'intention du Conseil, notamment la prise de mesures ciblées dans les programmes de la CCE en réponse aux préoccupations trinationales au sujet de cette substance. Ce groupe n'a pas recommandé d'établir un PARNA exhaustif relatif au plomb, car les Parties ont déjà pris de

nombreuses mesures à son égard, dans le cadre de programmes nationaux ou multinationaux de réduction de la pollution.

Les activités menées dans le cadre du Programme régional de démonstration et d'application de solutions de rechange durables à l'emploi du DDT pour lutter contre les vecteurs du paludisme au Mexique et en Amérique centrale sont cofinancées par la CCE, le FEM, l'OPS (qui joue le rôle d'organisme d'exécution) et le PNUE (qui constitue l'organisme de mise en œuvre). Ce programme dispose d'un budget total de 13,9 millions de dollars américains, et la contribution du FEM, à hauteur de 7,5 millions de dollars américains, est administrée par l'OPS. La CCE a participé à la deuxième réunion du comité directeur du programme, le 25 novembre 2003, au siège de l'OPS à Washington, D.C. Ce comité prévoyait de tenir une réunion avec le comité technique du projet, du 24 au 28 mai 2004 à Oaxaca, au Mexique, afin de débiter les activités prévues dans les huit pays participants.

Des données préliminaires révèlent les bienfaits, depuis 2000, de l'abolition de l'utilisation du DDT pour lutter contre le paludisme. Les concentrations de DDT dans le sang des enfants qui vivent dans les zones d'Oaxaca et de Chiapas, où sévit le paludisme, ont en effet diminué de 55 % depuis 2000. Des études visant à relever les répercussions du DDT sur les espèces sauvages et l'environnement ont montré que l'on connaissait encore très peu le processus d'accumulation et d'amplification de cette substance à différents niveaux trophiques des milieux côtiers (notamment chez les crabes, les poissons et les oiseaux), ainsi que le processus d'accumulation dans le sol et les sédiments.

Au cours de sa réunion du mois de février dernier, au Mexique, le Groupe de travail sur la GRPC a pris connaissance de certaines conclusions du rapport d'étape sur la mise en œuvre du PARNA relatif au DDT. Étant donné que d'autres activités dans ce domaine seront réalisées dans le cadre du projet du FEM, les travaux accomplis par le groupe de mise en œuvre de ce PARNA et l'expérience qu'il a acquise devraient être utiles au FEM dans l'exécution de ce projet.

Une réunion est prévue avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé afin de partager l'expérience acquise dans le cadre du projet du FEM. Cet échange permettra de faire connaître les enseignements tirés au Mexique en ce qui a trait à l'élimination du DDT.

Systemes de gestion de l'environnement

En juin 2003, le Secrétariat a soumis à l'attention des Parties les grandes lignes d'un examen des meilleures méthodes d'application des systèmes de gestion de l'environnement (SGE) dans les petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, en janvier et en mai 2004, le Secrétariat a animé des discussions sur le projet de la CCE relatif aux SGE avec des gestionnaires de la salubrité et de la sécurité de l'environnement.

Stratégie concernant la qualité de l'air

Le Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air s'est réuni avec le CCPM le 10 mars 2004, à Oaxaca, afin d'examiner le cadre stratégique ébauché par ce groupe. La période d'examen public de cette ébauche s'est terminée le 12 avril 2004 et la CCE a affiché sur son site Web les huit observations que cette ébauche a suscitées. Le Groupe de travail est en train de parachever ce cadre en prévision de la session ordinaire du Conseil de juin 2004.

La santé des enfants et l'environnement

Comme le prescrit la résolution du Conseil n° 00-10, la CCE a entrepris l'examen biennal du *Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord*. Cet examen porte notamment sur les objectifs quinquennaux du projet et sur les possibilités de lui apporter des améliorations. Voir le But 1 pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du rapport sur les indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord.

Encourager la prise de mesures opportunes par le secteur privé en matière de protection et de conservation de l'environnement

Jusqu'en avril 2004, le *Fondo para proyectos de prevención de la contaminación* (Fiprev, Fonds pour les projets de prévention de la pollution) avait accordé 71 prêts totalisant environ 1 821 000 \$US. On estime que les prêts du Fiprev sont bénéfiques à l'environnement puisqu'ils permettent aux établissements participants de ne pas rejeter dans l'environnement près de 2 800 tonnes de substances chimiques par année, soit 7 450 tonnes au total depuis la mise en place du premier projet. Ces établissements économisent environ 155 700 mètres cubes d'eau chaque année, soit 409 000 mètres cubes depuis la mise sur pied du programme de financement. Ces mesures ont aussi permis aux établissements participants d'économiser collectivement environ 1 393 000 \$US par année, soit plus de 2 960 000 \$US jusqu'à présent. Même si la CCE ne verse plus de contribution au Fiprev, la *Fundación Mexicana para la Innovación y Transferencia de Tecnología en la Pequeña y Mediana Empresa* (Fondation mexicaine pour les innovations et les transferts technologiques dans les petites et moyennes entreprises) a demandé au Bureau de liaison de la CCE du Mexique de continuer à faire partie du comité de gestion et du comité technique du Fiprev.

Le 20 avril 2004, le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution s'est réuni avec des représentants de l'industrie électronique et d'ONG et des fonctionnaires fédéraux des trois pays afin de discuter d'un document sur le défi que représente la réduction des substances toxiques dans la fabrication du matériel électronique, document qui avait été distribué aux participants avant la réunion. Celle-ci avait également pour but d'étudier des possibilités de partenariat, d'examiner plus avant ce défi et de déterminer les prochaines étapes des travaux. Les participants ont convenu d'entreprendre un projet en se concentrant sur des questions liées au secteur amont de l'industrie et non au secteur aval ou au recyclage; les entreprises qui ne vendent pas leurs produits à l'extérieur de l'Amérique du Nord et les chaînes d'approvisionnement; les avantages que peuvent tirer les sociétés participantes; les moyens de relever le défi, notamment le fait que les sociétés fassent des autodéclarations. Les représentants de l'industrie de l'électronique ont également convenu de désigner un délégué pour collaborer avec le Partenariat dans le cadre de ce projet.

Le Partenariat a fini de rédiger un document, intitulé *Moving Forward with Pollution Prevention in North America: A Progress Update*, et il est en train de consulter les Parties afin de déterminer les démarches nécessaires pour pouvoir publier ce document. Celui-ci constitue une mise à jour du rapport *État de la prévention de la pollution en Amérique du Nord* que la CCE a publié en 1996.

But 4 : Veiller à ce que toutes les activités de la CCE constituent une tribune permettant le dialogue avec le public et la participation des citoyens en ce qui concerne les enjeux environnementaux en Amérique du Nord.

Objectif A : Le public nord-américain et les Parties à l'ANACDE considèrent le processus relatif aux communications des citoyens comme un mécanisme utile et précieux d'amélioration de l'observation et de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord.

Depuis le mois de juin 2003, le Secrétariat a reçu trois nouvelles communications de citoyens, publié trois décisions en vertu des paragraphes 14(1) et 14(2) de l'ANACDE, recommandé la constitution de trois dossiers factuels, entrepris la constitution de deux nouveaux dossiers factuels conformément aux instructions du Conseil et publié quatre dossiers. Avec la publication de six dossiers factuels en 2003, ce qui porte à neuf le nombre de dossiers constitués au cours des dix premières années d'application de l'ANACDE, et le nombre de nouvelles communications, la charge de travail du Secrétariat s'est avérée passablement lourde en 2003. Le Secrétariat et le Conseil continuent néanmoins de faire des progrès quant au délai de traitement des communications. En 2003, à l'invitation d'universités, d'associations d'avocats et d'autres entités des trois pays, le Secrétariat a exposé à plusieurs reprises le processus relatif aux communications. Il a également rencontré ses conseillers juridiques spéciaux dans le cadre de la session ordinaire du Conseil de 2003 ainsi

qu'en janvier 2004. Des représentants de l'Unité des communications sur les questions d'application ont participé à une réunion du CCPM, en octobre 2003, sur la portée des dossiers factuels et l'examen de l'application de la résolution du Conseil n° 00-09, et y ont indiqué clairement que leur présence ne visait pas à défendre quelque position que ce soit devant les membres du CCPM, mais de les renseigner au sujet du processus sur lequel portent leurs examens. Ces activités ont permis de mieux faire connaître le processus relatif aux communications; de continuer à respecter l'engagement d'accélérer ce processus; de veiller à ce qu'il soit rigoureux et objectif; de mettre à la disposition des auteurs de communication, des gouvernements et des autres intéressés l'information qui leur est utile au cours de la constitution des dossiers factuels et du traitement des communications. Le bilan ci-dessous expose en détail l'état d'avancement des communications.

Rapport d'étape sur les communications des citoyens

Conformément à la résolution du Conseil n° 04-03, le Secrétariat a entrepris la constitution du dossier factuel **Exploitation forestière en Ontario/SEM-02-001**. Il est également en train d'en constituer trois autres, et il attend la décision du Conseil quant à la justification de constituer un dossier factuel concernant la communication **Technoparc de Montréal/SEM-03-005**.

État d'avancement des onze communications en cours d'examen en date du 20 mai 2004

Attente des observations du Conseil concernant un dossier factuel provisoire :

Molymex II/SEM-00-005 (application par le Mexique de sa législation de l'environnement en rapport avec la qualité de l'air et les impacts environnementaux d'une usine de traitement du molybdène). Le 17 mai 2004, le Secrétariat a soumis un dossier factuel provisoire au Conseil, et toute Partie a 45 jours pour présenter des observations sur l'exactitude des faits qu'il contient.

Dossiers factuels en cours de constitution

Le Secrétariat est en train de constituer les dossiers factuels suivants, conformément aux instructions du Conseil :

Tarahumara/SEM-00-006 (application par le Mexique de sa législation de l'environnement en rapport avec l'accès au système de justice environnementale des communautés autochtones).

Pâtes et papiers/SEM-02-003 [application par le Canada du paragraphe 36(3) de la *Loi sur les pêches* et des dispositions du *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers* en rapport avec dix usines de pâtes et papiers de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve).

Exploitation forestière en Ontario/SEM-02-001 [application par le Canada du paragraphe 6(a) du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* en rapport avec l'industrie forestière en Ontario].

Attente d'une résolution du Conseil quant à la constitution des dossiers factuels suivants :

Technoparc de Montréal/SEM-03-005 (application par le Canada de la *Loi sur les pêches* à l'encontre de la Ville de Montréal en rapport avec des rejets de polluants toxiques dans le fleuve Saint-Laurent en provenance du site du Technoparc). Le 19 avril 2004, le Secrétariat a informé le Conseil qu'à son avis, la communication justifie la constitution d'un dossier factuel. À l'issue d'un vote des deux tiers, le Conseil peut donner instruction au Secrétariat de constituer un dossier factuel.

Projet El Boludo/SEM-02-004 (application par le Mexique de sa législation de l'environnement en rapport avec le projet minier El Boludo). Le 17 mai 2004, le Secrétariat a informé le Conseil

qu'à son avis, la communication justifie la constitution d'un dossier factuel. À l'issue d'un vote des deux tiers, le Conseil peut donner instruction au Secrétariat de constituer un dossier factuel.

Détermination de la pertinence de constituer des dossiers factuels aux termes du paragraphe 15(1) :

Ontario Power Generation/SEM-03-001 (application par le Canada de sa législation de l'environnement en rapport avec les centrales au charbon de l'Ontario Power Generation).

ALCA-Iztapalapa II/SEM-03-004 [application par le Mexique de sa législation de l'environnement en rapport avec une plainte de citoyens déposée auprès du *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Bureau fédéral de la protection de l'environnement)].

Cytrar III/SEM-03-006 (application par le Mexique de sa législation de l'environnement en rapport avec un site d'enfouissement de déchets dangereux appartenant à Cytrar, S.A. de C.V., à Sonora).

Lac de Chapala II/SEM-03-003 (application par le Mexique de sa législation de l'environnement en rapport avec le bassin Lerma-Chapala-Santiago-Pacífico).

Attente d'une communication révisée, satisfaisant aux critères du paragraphe 14(1) :

Déchets dangereux à Arteaga/SEM-04-001 [application par le Mexique de la *Ley General del Equilibrio Ecológico y la Protección al Ambiente* (Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement) et de son règlement d'application sur les déchets dangereux en rapport avec trois entreprises installées à Arteaga]. Le 20 avril 2004, le Secrétariat a rejeté de nouveau la communication, soumise une deuxième fois le 16 mars. La raison pour laquelle le Secrétariat juge la communication révisée irrecevable étant différente de celle qui l'avait conduit à rejeter la première version, le Secrétariat a octroyé un nouveau délai de 30 jours aux auteurs pour qu'ils présentent une communication conforme aux critères énoncés au paragraphe 14(1) de l'ANACDE.

Historique des communications

L'examen des trente-deux communications qui suivent a pris fin pour les raisons énoncées.

Treize communications ont été rejetées parce qu'elles ne justifiaient pas un plus ample examen aux termes des paragraphes 14(1) ou 14(2) :

Chouette tachetée/SEM-95-001
Logging Rider/SEM-95-002
Aage Tottrup/SEM-96-002
CEDF/SEM-97-004
Biodiversité/SEM-97-005
Guadalajara/SEM-98-001
Ortiz Martínez/SEM-98-002
Molymex I/SEM-00-001
Jamaica Bay/SEM-00-003
AAA Packaging/SEM-01-002
Dermet/SEM-01-003
Alca-Iztapalapa/SEM-02-005
Home Port Xcaret/SEM-03-002

L'examen de deux communications a pris fin en vertu de l'alinéa 14(3)a) :

Methanex/SEM-99-001
Neste Canada/SEM- 00-002

L'examen de cinq communications a pris fin en vertu du paragraphe 15(1) :

Oldman River I/SEM-96-003
Lac de Chapala/SEM-97-007
Cytrar/SEM-98-005
Grands Lacs/SEM-98-003
Aéroport de la ville de Mexico/SEM-02-002

Une communication a été retirée par ses auteurs :

Fort Huachuca/SEM-96-004

Neuf dossiers factuels ont été constitués et rendus publics :

Cozumel/SEM-96-001
BC Hydro/SEM-97-001
Metales y Derivados/SEM-98-007
Oiseaux migrants/SEM-99-002
Aquanova/SEM-98-006
Oldman River II/SEM-97-006
BC Mining/SEM-98-004
BC Logging/SEM-00-004
Río Magdalena/SEM-97-002

Le Conseil a rejeté deux communications aux termes du paragraphe 15(2) à la suite d'un avis du Secrétariat estimant qu'elles justifiaient la constitution d'un dossier factuel :

Fermes porcines du Québec/SEM-97-003
Cytrar II/SEM-01-001

La CCE informe le public nord-américain sur ses travaux et assure la participation du public à ses programmes et activités

L'information et les analyses que diffuse le Secrétariat offrent aux citoyens et aux secteurs public et privé des moyens de relever les défis environnementaux, qu'il s'agisse de gérer les substances chimiques dangereuses, de conserver la biodiversité ou de soutenir l'élaboration concertée de politiques environnementales.

À cette fin, une communication efficace avec les publics cibles fait partie intégrante de la mission de la CCE. Le Secrétariat a recours à diverses techniques de communication pour leur faire connaître ses documents d'information et les renseigner sur l'ensemble des travaux de la Commission.

Plusieurs exemples illustrant ce processus d'information ont marqué les onze derniers mois.

Publications et diffusion

La production, la promotion et la diffusion des rapports et des publications de la CCE ne cessent d'augmenter. Afin de maîtriser les coûts et de toucher un plus vaste public, la Commission a accru le nombre de publications qu'elle diffuse sur son site Web. Depuis le début de juin 2003, le Secrétariat a publié 268 documents sur le site, pour un total de 804 dans les trois langues. Sur ce nombre, 19 constituaient des publications d'envergure ou des documents d'information, notamment le volume 16 de la série *Le droit et les politiques de l'environnement en Amérique du Nord*, une étude comparative des normes régissant l'élevage intensif de bétail au Canada, au Mexique et aux États-Unis, quatre dossiers factuels et les n^{os} 10 à 13 de *Trio*. Les principales publications ont été tirées à 54 550 exemplaires dont la majorité a été distribuée aux abonnés de listes d'envoi ou aux participants à des conférences et ateliers. On peut consulter ou télécharger ces documents sur le site Web de la CCE, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

Le nombre de consultations du site Web de la CCE ne cesse d'augmenter. Entre les mois de juin 2003 et d'avril 2004, on estime que le nombre de ces consultations est passé de 109 945 à 137 315. Cette augmentation est encore plus importante lorsqu'on compare ce dernier chiffre aux 90 342 consultations enregistrées en juin 2002. En plus de consulter davantage le site, un nombre croissant de personnes s'inscrivent sur les listes générales d'envoi par courriel.

La section des communications s'est en outre efforcée d'améliorer la visibilité de la CCE sur le Web ainsi que l'utilité de son site. La Commission a notamment fait parler de ses activités sur le site Web d'autres organismes, ce qui a permis d'orienter directement un nombre record d'internautes vers des pages pertinentes du site de la CCE. Les utilisateurs peuvent maintenant naviguer plus facilement sur ce site grâce à l'ajout d'une fonction de recherche performante qui leur permet d'obtenir des résultats très rapidement malgré la grande quantité de documents que contient le site.

Relations avec les médias

Un suivi révèle une augmentation constante, d'année en année, d'une couverture gratuite de la part des médias – des articles concernant la CCE sont publiés sous forme imprimée et électronique par suite de communications directes et d'une collaboration avec des journalistes de chacun des trois pays. Malgré le nombre restreint de publications d'envergure au cours de l'année écoulée, il est intéressant de noter que les efforts stratégiques visant à établir des relations avec les médias ont très fortement contribué à la couverture des activités de la CCE au cours de la même période. Il s'agit de reportages largement diffusés ayant trait, notamment, au rapport sur la pollution atmosphérique et les enfants de Ciudad Juárez, au rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique, qui est en cours d'établissement en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, et sur le projet visant à recourir à des mécanismes commerciaux pour appuyer la production durable du palmier *Chamædorea*. Chacune de ces activités a fait l'objet de nombreux reportages dans quelques-uns des principaux journaux du Canada, du Mexique et des États-Unis, dont le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Chicago Tribune*, le *Houston Chronicle*, *El Financiero*, *El Independiente* et le *Globe and Mail*.

Sensibilisation du public

La section des communications s'est employée à faire mieux connaître la CCE dans le cadre de salons et de conférences. Elle a exposé et distribué des documents au cours de cinq conférences depuis le mois de juin 2003, notamment EnviroPro (Mexico), la Foire sur le commerce équitable (Cancún), le colloque annuel de la *Society of Environmental Journalists* (Nouvelle-Orléans) et le Congrès mondial de la foresterie (Québec), qui ont offert une occasion unique de rencontrer les journalistes environnementaux et de nouer des relations avec eux alors que la section des communications prend des dispositions pour que la CCE devienne la principale source d'information environnementale en Amérique du Nord.

Ces rencontres ont permis de faire connaître la CCE et ses travaux, et plusieurs milliers d'exemplaires de ses publications y ont été distribués.

Communiqués et annonces par serveur de liste

Au cours des douze derniers mois, la section des communications a coordonné une série de communiqués sur les publications, les programmes et les réunions du Secrétariat, tout en continuant de diffuser de l'information générale sur les activités de la Commission et du CCPM. Les plus récents communiqués comprennent les suivants :

27 avril 2004, Montréal – Technoparc de Montréal : le Secrétariat recommande la constitution d'un dossier factuel. Le 19 avril 2004, le Secrétariat de la [CCE] a recommandé au Conseil de la Commission la constitution d'un dossier factuel concernant la communication Technoparc de Montréal (SEM-03-005), qui a été déposée auprès du Secrétariat le 14 août 2003 par cinq organisations non gouvernementales de l'environnement du Canada et des États-Unis.

21 avril 2004, Montréal – Lancement d'une base de données en ligne sur les initiatives de consommation durable en Amérique du Nord. La [CCE] a annoncé aujourd'hui, de concert avec ses partenaires, le lancement d'une nouvelle base de données en ligne qui fournit des renseignements sur les initiatives liées à la production et à la consommation durables en Amérique du Nord.

2 avril 2004, Montréal – La CCE et la Rainforest Alliance unissent leurs efforts pour prévenir la surexploitation des palmiers pour le dimanche des Rameaux. À l'avant-veille du dimanche des Rameaux, que les chrétiens célèbreront cette fin de semaine, la [CCE] et la Rainforest Alliance rappellent aux fidèles que les pratiques de récolte des 30 millions de frondes de palmier *Chamaedorea* envoyées aux églises du Canada et des États-Unis ne sont pas toujours respectueuses de l'environnement.

24 mars 2004, San Francisco – Trois espèces sauvages sont sélectionnées dans le cadre d'un effort de conservation trinational. La [CCE] — un organisme créé aux termes d'un accord environnemental parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain — a annoncé aujourd'hui le nom des trois premières espèces sauvages qui seront protégées dans le cadre d'un nouvel effort trinational de protection des espèces suscitant des préoccupations communes en matière de conservation en Amérique du Nord.

11 mars 2004, Oaxaca – L'ébauche du rapport de la CCE sur le maïs transgénique est soumise à l'examen du public. Le Secrétariat de la [CCE] a publié aujourd'hui l'ébauche de son rapport intitulé *Le maïs et la biodiversité : Les effets du maïs transgénique au Mexique*, en vue de recueillir les commentaires du public. Ce rapport indépendant, rédigé par des spécialistes de renommée mondiale, a été présenté aujourd'hui à un auditoire de près de 400 personnes dans le cadre d'un symposium auquel participent des cultivateurs de maïs, des groupes industriels, des universitaires, des écologistes et des fonctionnaires.

12 février 2004, Anchorage – Consultation de résidents de l'Alaska concernant le plan d'action relatif au lindane. Les participants à l'*Alaska Forum on the Environment* (Forum de l'Alaska sur l'environnement), tenu à Anchorage, ont eu l'occasion, aujourd'hui, d'entendre des spécialistes internationaux de l'environnement leur parler du lindane, une substance chimique toxique susceptible d'avoir des effets sur le développement des enfants et dont les concentrations sont de plus en plus élevées dans l'Arctique.

14 janvier 2004, Montréal – Le CCPM formule des avis aux ministres de l'Environnement sur les articles 14 et 15 de l'ANACDE et sur les espèces envahissantes en Amérique du Nord. Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la [CCE] a tenu sa dernière session ordinaire de 2003 le 4 décembre à Miami, en Floride, et y a également participé à la table ronde de la CCE intitulée *Une dimension importune du commerce : les incidences des espèces exotiques envahissantes en Amérique du Nord*. Le présent bulletin rend compte des discussions tenues au cours de ces réunions et se réfère aux documents mentionnés.

10 novembre 2003, Mexico – Une étude met en lumière la nécessité d’améliorer les normes de qualité de l’air au Mexique. Une nouvelle étude, publiée aujourd’hui par la [CCE], tend à indiquer que des enfants vivant dans la ville frontalière de Ciudad Juárez, dans l’État de Chihuahua, sont hospitalisés et meurent à cause de la pollution atmosphérique, laquelle est pourtant inférieure aux normes sanitaires en vigueur au Mexique.

19 août 2003, Montréal – La CCE invite le public à formuler des commentaires sur l’ébauche du document de décision concernant le plan d’action relatif au plomb. Le public peut maintenant formuler ses observations sur l’ébauche du document de décision concernant l’éventuel établissement d’un Plan d’action régional nord-américain (PARNA) relatif au plomb.

12 août 2003, Montréal – La CCE rend public un dossier factuel relatif à l’application de la *Loi sur les pêches* à la mine Britannia. La [CCE] a rendu public aujourd’hui un dossier factuel relatif à des allégations selon lesquelles le Canada omet d’assurer l’application efficace de la *Loi sur les pêches* en rapport avec le drainage minier acide de la mine Britannia, une mine de cuivre abandonnée qui surplombe la baie Howe, sur la route qui relie Vancouver à Whistler, en Colombie-Britannique. Cette mine a été qualifiée de pire source ponctuelle de pollution par les métaux en Amérique du Nord.

11 août 2003, Montréal – La CCE rend public un dossier factuel sur l’application de la *Loi sur les pêches* dans le secteur de l’exploitation forestière en Colombie-Britannique. La [CCE] a rendu public aujourd’hui un dossier factuel relatif aux allégations selon lesquelles le Canada a omis d’assurer l’application efficace des paragraphes 35(1) et 36(3) de la *Loi sur les pêches* en rapport avec deux activités d’exploitation forestière menées par la société TimberWest sur des terres privées en Colombie-Britannique.

6 août 2003, Montréal – La communauté internationale s’efforce de protéger la buse rouilleuse et les prairies. Sur un site Web qui a été lancé aujourd’hui, les éducateurs, les ornithologues amateurs et le public peuvent suivre la migration de dix buses rouilleuses auxquelles on a attaché une bague équipée d’un émetteur relié à un satellite.

22 juillet 2003, Montréal – Octroi de subventions à des collectivités pour des projets de surveillance et d’évaluation environnementales en rapport avec la santé humaine. La [CCE] a annoncé aujourd’hui l’octroi de subventions totalisant 664 200 \$CAN à 17 projets communautaires au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

3 Administration et finances

Ressources financières

La vérification des états financiers de 2003 est terminée et le Secrétariat en transmettra les conclusions aux Parties au mois de juin. Pour la troisième année consécutive, les vérificateurs n’ont formulé aucune recommandation en ce qui concerne les contrôles internes.

Le Secrétariat a reçu le premier et le deuxième versements de la contribution des États-Unis et le premier du Canada pour 2004.

Rationalisation et simplification du processus de reddition de comptes

Depuis 2002, le Secrétariat établit les bases d’un système de planification qui comprendra des éléments d’orientation stratégique, de surveillance, d’évaluation et de reddition de comptes. Lorsqu’elle a élaboré son Plan opérationnel pour 2004 à 2006, la CCE a pu clarifier ses buts, ses objectifs et ses activités, ce qui lui permettra de commencer à élaborer des formules et des méthodes de collecte d’information simplifiées pour

enregistrer les résultats qu'elle obtient et en rendre compte. Cette année, en collaboration avec les Parties, le Secrétariat examinera ses divers mécanismes de reddition de comptes afin de les rationaliser et de répondre aux besoins des Parties dans ce domaine. Dans le cadre de cette démarche, il prendra en considération des critères tels que les objectifs, les utilisateurs, le contenu, la fréquence et le caractère opportun des rapports, et ce, par souci de « transmettre la bonne information au bon moment ». Le Secrétariat visera également à mettre en parallèle, dans le même rapport, l'état d'achèvement de son programme de travail et les ressources financières qu'il y consacre.

Ressources humaines

M^{me} Johanne David remplace M^{me} Diane Colucci au poste de rédactrice en chef des publications de langue française.

La période de recrutement pour le poste de gestionnaire du programme de gestion rationnelle des produits chimiques (secteur de programme relatif aux polluants et à la santé) est terminée. Luke Trip a été choisi pour ce poste.

Le processus de recrutement pour le poste de gestionnaire de l'infotechnologie est en cours.

4 Fonds nord-américain pour la coopération environnementale

Le Comité de sélection du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) s'est réuni en juin 2003, à Washington, D.C., afin d'approuver les subventions accordées à des projets axés sur la surveillance et l'évaluation environnementales en relation avec la santé humaine. Les projets approuvés en 2003 serviront à donner davantage de moyens aux citoyens pour surveiller les aspects de leur environnement qui nuisent à leur santé et à susciter une plus grande participation des collectivités à la résolution des problèmes environnementaux. Ces méthodes de surveillance font appel au savoir local et traditionnel et aux connaissances scientifiques, et mettent en lien la santé humaine et la salubrité des écosystèmes. Sur plus de 300 demandes de subventions présentées au FNACE, le Comité de sélection en a approuvé 18, pour un montant total de 674 700 \$CAN. En outre, ce dernier a présenté son rapport annuel au Conseil sur le fonctionnement du fonds, rapport qui inclut des recommandations.

Les responsables de projet bénéficiaires d'une subvention du FNACE ont participé à diverses activités de la CCE, dont l'atelier concernant le palmier *Chamaedorea* sur le marché floral, l'atelier sur la stratégie d'achats écologiques, la réunion de la Table ronde mexicaine sur la prévention de la pollution, l'atelier sur la présence de mercure dans les Grands Lacs et le Symposium sur le maïs et la biodiversité : Les effets du maïs transgénique au Mexique.

La CCE a remanié la section de son site Web consacrée au FNACE afin d'y offrir un résumé des propositions et la version finale des rapports dans leur langue d'origine.

Durant toutes les années où il a représenté pour la CCE un mécanisme fructueux de sensibilisation dans les trois pays, le FNACE a donné lieu à de nombreuses réalisations tout en constituant un moyen adéquat d'évaluation. De 1995 à 2003, il a accordé 196 subventions pour des projets en rapport avec les activités de la CCE totalisant 9 360 000 \$CAN, et a permis ainsi à leurs bénéficiaires de solliciter du financement supplémentaire au montant de 4 987 800 \$CAN, dont des dons en nature équivalant à 543 400 \$CAN. Les projets financés par le FNACE ont fait l'objet d'articles dans le bulletin trimestriel de la CCE, *Trio*, qui expose, par des exemples concrets, de quelle manière les efforts de la Commission jouent un rôle dans le cadre des projets réalisés à l'échelle locale. Ces projets font également l'objet de reportages dans les médias des localités où résident les bénéficiaires.

Cependant, les fonds que la CCE peut consacrer au FNACE se situant maintenant en dessous du seuil jugé nécessaire pour maintenir son rendement, il a fallu mettre fin à ses activités en 2004. La CCE continuera malgré tout d'apporter un soutien administratif aux projets subventionnés en 2002 et en 2003 jusqu'au terme de leurs activités.

5 Projet de renforcement des capacités

En 2004, la CCE consacra 98 800 \$CAN au renforcement des capacités dans le cadre de son programme de travail. Au cours des dernières années, les peuples autochtones ont demandé à la CCE de leur accorder une plus grande considération et de les faire davantage participer à ses activités. Donnant suite à l'avis du CCPM à ce sujet, le Conseil a invité ce comité et le Secrétariat à trouver d'autres moyens d'assurer une participation plus directe et plus cohérente des peuples autochtones aux activités du programme de la CCE. Les fonds susmentionnés serviront donc à renforcer les capacités de ces peuples et ceux-ci pourront mieux collaborer avec la CCE pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux.

Au cours de la réunion qu'ils ont tenue le 12 mars 2004, à Oaxaca, les membres du CCPM ont convenu de formuler des suggestions concernant l'utilisation de ces fonds. En outre, le groupe de travail du CCPM sur les peuples autochtones a décidé, au cours d'une téléconférence tenue le 27 avril suivant, de suggérer :

- 1) que le Secrétariat cerne trois ou quatre activités du programme dans le cadre desquelles il serait possible d'accroître la participation des peuples autochtones et d'augmenter le montant affecté au renforcement des capacités;
- 2) que le groupe de travail du CCPM comprenant des représentants autochtones, MM. Dan Christmas et Mindahi Bastida, se fonde sur des enseignements récents pour élaborer des stratégies à moyen et à long termes axées sur la participation de ces peuples aux activités de la CCE. Il tiendra également compte d'un rapport sur ce sujet préparé pour le Secrétariat en septembre 2003.

**COMPTE RENDU
DE LA
PARTIE PUBLIQUE DE LA XI^E SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA CCE**

tenue le 22 juin 2004 à Puebla, au Mexique

AVERTISSEMENT : Malgré le soin avec lequel le présent compte rendu a été établi, il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

Le ministre Cárdenas souhaite la bienvenue à tous les participants, présente les autres membres du Conseil et la présidente du CCPM, M^{me} Donna Tingley, et invite le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, à faire un compte rendu au nom du Secrétariat.

M. Kennedy donne un aperçu de certaines réalisations de la CCE qui illustrent les progrès qu'elle a réalisés au cours de la dernière décennie. En premier lieu, il indique que la CCE sert de tribune afin de mener des discussions avec le public et de favoriser sa participation aux activités de la Commission, une conclusion qu'appuie le rapport du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA), et il considère que le processus relatif aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE constitue un élément crucial de cet accord. Il cite ensuite les rapports du Secrétariat établis en vertu de l'article 13 et les analyses des effets environnementaux de la libéralisation du commerce comme des exemples du rôle novateur que joue la CCE depuis les dix dernières années à titre de centre d'information et d'analyse. M. Kennedy souligne également l'important rôle catalyseur que joue la CCE dans la coopération régionale, et mentionne les activités suivantes de la CCE pour illustrer ce rôle : le suivi des déchets dangereux; l'élimination de substances toxiques telles que le DDT dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action régionaux nord-américains; la prévention de la pollution grâce au *Fondo para proyectos de prevención de la contaminación* (Fonds pour les projets de prévention de la pollution); la conservation de la biodiversité grâce à l'adoption et à la mise en œuvre du *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*; la protection des oiseaux et de leurs habitats dans le cadre de l'Initiative de conservation des oiseaux d'Amérique du Nord; la promotion des marchés de produits et de services écologiques en sensibilisant les consommateurs aux avantages qu'ils offrent sur le plan environnemental; la reddition de comptes sur la pollution que génèrent les établissements industriels dans le cadre de la série de rapports *À l'heure des comptes*. Au sujet de cette dernière activité, M. Kennedy félicite le ministre Cárdenas de l'adoption récente, par le Mexique, d'une législation rendant obligatoire la déclaration des rejets et des transferts de polluants dans ce pays. Il mentionne ensuite la publication d'une nouvelle carte de l'Amérique du Nord élaborée conjointement par les services de cartographie des trois gouvernements. En conclusion, il indique que le Secrétariat, qu'il dirige depuis peu, est prêt à relever le défi du changement et qu'il est impatient de travailler de concert avec les Parties, les nombreux partenaires et le public nord-américain afin de continuer à accomplir la mission de la CCE.

M^{me} Tingley, qui préside le CCPM en 2004 et anime la présente séance, invite les rapporteurs de l'atelier public tenu la veille sur les orientations de l'application de l'ANACDE à faire un exposé.

M^{me} Jane Gardner estime important que la CCE élabore une vision à long terme et que le Conseil la cautionne afin de pouvoir fixer des objectifs communs, de cerner des priorités et de déterminer de quelle manière la CCE peut s'y consacrer. Elle soutient qu'un engagement ferme, appuyé par un plan stratégique décennal, pourrait mettre la CCE à l'abri des changements qui surviennent au sein des gouvernements nationaux. Elle précise que plusieurs participants réclament une telle vision afin d'adhérer plus largement au principe d'un développement durable qui tient compte de l'environnement et du commerce, ainsi qu'aux dimensions sociales et culturelles d'une Amérique du Nord que nous partageons. La CCE constitue un modèle important pour inciter le public à participer à ses activités, et ce modèle doit persister et faire l'objet d'améliorations constantes. Les participants ont aussi fortement insisté sur le renforcement des capacités afin d'aider les trois pays à mettre en œuvre les lois de protection de l'environnement. À titre d'exemple, il faudrait déployer des efforts en vue de réactiver le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE), de multiplier les activités en vue d'accroître la base d'intéressés en Amérique du Nord, et d'améliorer la qualité de l'information et sa diffusion en tenant compte des différents besoins dans chacun des trois pays. En dernier lieu, les participants ont unanimement estimé que le financement constitue encore un défi de taille pour que la CCE puisse accomplir son mandat. Si les Parties n'allouent pas d'autres fonds à la CCE, tout au moins pour suivre les taux d'inflation et de change, il faudra prendre des décisions douloureuses pour utiliser le mieux possible les ressources dont celle-ci dispose. Les participants à l'atelier ont également fait remarquer que plusieurs recommandations du CEDAA impliquent l'allocation de ressources, et ont mis en doute le caractère réaliste de ces recommandations si le budget de la CCE n'est pas augmenté. Ils ont même suggéré que, pour pouvoir supporter le coût des ressources, la CCE dresse des plans d'action stratégiques et trouve des partenaires, ou s'adresse à d'autres entités pour réaliser ses activités.

M. Gustavo Alanís Ortega déclare que le public estime unanimement que l'intégration des questions environnementales et commerciales constitue un élément crucial du mandat de la CCE. Bien que la relation entre la CCE et la Commission du libre-échange ait suscité beaucoup d'attention, sans amoindrir l'importance de pouvoir finalement réunir les hauts responsables de l'environnement et du commerce, les participants à l'atelier ont invité la CCE à ne pas oublier que des représentants de plusieurs autres organismes gouvernementaux devraient participer à cette réunion. Ils ont exprimé des préoccupations au sujet de l'effet paralysant du chapitre 11 de l'ALÉNA, et dit espérer que les questions de la participation du public aux audiences relatives aux différends commerciaux et de la transparence des procédures connexes feront l'objet de discussions entre les Parties et leurs homologues du commerce. Ils ont également exprimé leur embarras à l'égard de la onzième recommandation du CEDAA, laquelle préconise que les Parties s'engagent à s'abstenir d'invoquer les dispositions de la Partie V de l'ANACDE pendant une période de dix ans, car certains participants estiment que cela pourrait avoir un effet contraire à celui qu'envisage le CEDAA. Les participants ont également attiré l'attention du CCPM sur le fait que les activités de la CCE ont en quelque sorte ignoré le domaine du travail, alors que les décisions commerciales relatives à ce domaine peuvent avoir des conséquences des plus directes sur l'environnement, pour ne pas mentionner celles sur les domaines des affaires sociales et de la

santé. Ils ont également abordé les questions que soulève l'eau douce, tant sur le plan de la quantité que de la qualité, en citant des exemples qui prouvent que le fait de ne pas appliquer les lois de l'environnement est préjudiciable aux ressources hydriques communes et nationales. Plusieurs participants ont estimé nécessaire d'apporter de l'aide à la CCE pour qu'elle atteigne les buts et objectifs environnementaux de l'ALÉNA, et qu'elle élabore une vision à long terme en vue de pérenniser l'Amérique du Nord, car les tendances actuelles en matière de production et de consommation n'ont pas un caractère durable. Ils ont également fait valoir l'obligation de conclure un accord sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers, car il s'agit d'un élément très important dans le débat qui a trait à l'environnement et au commerce. Les participants ont aussi à nouveau soulevé la question des restrictions budgétaires en considérant qu'elles limitent la capacité de la CCE d'accomplir son travail, d'atteindre ses objectifs et de s'acquitter de ses obligations. En dernier lieu, plusieurs participants à l'atelier se sont dit contrariés et déçus que le rapport sur le maïs et la biodiversité ne leur soit pas distribué dans le cadre de cette session, comme cela était prévu, et ont souhaité tenir une discussion avec le Conseil au sujet de cette très importante question à caractère environnemental et commercial. En fait, si les rapports ne sont pas publiés, le public ne peut participer aux discussions sur les sujets dont ils traitent.

M^{me} Donna Tingley mentionne que durant les trois séances, les participants étaient d'avis que la participation du public constitue une caractéristique unique de la CCE. Cela dit, elle cite plusieurs exemples qui montrent que cette participation est parfois restreinte par des gestes du Conseil, notamment, comme cela a été mentionné précédemment, sa décision de ne pas publier le rapport sur le maïs et la biodiversité avant la tenue de la présente réunion. Les participants étaient également contrariés par le manque de suites accordées aux observations du public et du CCPM, et par les longs délais dont le Conseil a besoin pour formuler des réponses. En d'autres mots, même si le mécanisme de participation du public est en vigueur, il faut apporter des améliorations au délai de réponse du Conseil et à la participation du public au processus de suivi. Un intervenant a mentionné que la participation du public est un processus de passage de la parole à l'action, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement d'écouter mais d'agir. Au sujet de la dixième recommandation du CEDAA visant à créer une étape de médiation dans le cadre du processus relatif aux communications de citoyens, les participants ont déclaré que la participation du public n'avait rien à voir avec une médiation à huis clos. **M^{me} Tingley** mentionne que le CCPM serait heureux de discuter ultérieurement de cette question avec le Conseil. En dernier lieu, elle indique que les participants ont estimé que la CCE s'était quelque peu éloignée de ses intéressés au fil des années, car elle effectue des analyses sans faire directement appel aux collectivités et aux groupes qui sont « sur le terrain », et les conclusions de plusieurs de ses rapports ne parviennent même pas à la connaissance du public. Ils ont également mentionné que le FNACE constituait un moyen très utile pour que les membres des collectivités participent aux activités de la CCE et pour faire connaître leur opinion à cette dernière.

La présidente du CCPM invite ensuite les orateurs pré-inscrits à faire un exposé en leur rappelant qu'ils ne disposent que de cinq minutes à cette fin.

M^{me} Edit Antal, qui est chargée d'enquête au *Centro de Investigaciones Sobre América del Norte* (Centre d'enquête sur l'Amérique du Nord), déclare que la CCE a un rôle important à jouer en ce qui a trait à l'établissement de liens entre l'environnement et le commerce. Elle

rappelle que les travaux de la CCE au cours de ses dix premières années d'existence lui ont permis d'obtenir de nombreux résultats fructueux, mais qu'elle devrait se pencher sur des aspects précis de l'environnement et du commerce durant la prochaine décennie, notamment sur les dispositions du paragraphe 10(6) de l'ANACDE. Selon elle, la CCE n'est pas encore une actrice de premier plan sur le continent, et elle ne pourra y arriver qu'en axant son programme sur la recherche de possibilités de coopération en Amérique du Nord. M^{me} Antal affirme que plusieurs domaines réclament une attention particulière, dont la création de tribunes pour l'échange d'informations et de connaissances scientifiques, la réalisation de campagnes de sensibilisation, le transfert de nouvelles techniques, le recours à la biotechnologie pour la conservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques. Elle indique, par exemple, qu'en ce qui concerne le maïs transgénique, la CCE pourrait jouer un rôle prépondérant en créant une tribune afin de favoriser des discussions entre les gouvernements et la société civile qui n'auraient pas seulement trait à des aspects scientifiques, mais aussi aux aspects sociaux, culturels et économiques de cette question. Elle soutient que la CCE pourrait ainsi donner aux intervenants compétents les moyens adéquats de faire valoir les intérêts de l'environnement lors de l'élaboration de politiques. Elle conclut en mentionnant que les disparités entre les trois pays ne se cantonnent pas seulement aux ressources mais aussi aux connaissances, et qu'il est par conséquent important que la compréhension mutuelle constitue un objectif.

M. Jon Plaut, président de l'organisme *Global Learning*, mentionne qu'il a été membre du CCPM durant huit ans et qu'il l'a présidé à trois reprises. Il félicite les membres du CEDAA pour le remarquable rapport qu'ils ont établi et pour la pertinence de leur examen, notamment en ce qui concerne le rôle des trois organes de la CCE et les deux caractéristiques uniques de l'ANACDE, à savoir le processus visé aux articles 14 et 15 et la participation du public. Il honore par ailleurs la mémoire de l'un de ses anciens collègues du CCPM, M. John Wirth, en mentionnant qu'il s'agit d'un mentor de la CCE qui a incité tous les membres du CCPM à penser comme des Nord-Américains et à faire en sorte que la CCE continue d'élargir sa base d'intéressés sur le continent. Il félicite également le ministre Cárdenas pour l'instauration d'un registre de rejets et de transferts de polluants au Mexique, et poursuit en soutenant que le principal rôle de la CCE doit consister à susciter une « réflexion stratégique » au sujet de l'Amérique du Nord. En ce qui concerne les diverses priorités des trois pays et les restrictions budgétaires, M. Plaut invite le Conseil à se concentrer sur la mise en œuvre concertée d'une politique environnementale dans les trois pays dont tirera parti l'ensemble de l'Amérique du Nord. Selon lui, le Conseil devrait inviter le CCPM à formuler des recommandations sur une politique stratégique et permettre au public de participer à ses délibérations. Il ajoute que le Secrétariat, et particulièrement son directeur exécutif, devraient axer leur attention sur la dotation en personnel, le renforcement de la fonction de défenseur des politiques de la CCE et l'étoffement de son programme. Il indique en outre que le Conseil ne devrait pas sous-estimer le rôle prépondérant qu'il peut jouer dans les affaires environnementales à l'échelle du continent, et que les Parties devraient susciter et encourager la coopération dans le cadre d'activités à caractère stratégique, dont les suivantes : 1) le développement des énergies renouvelables à l'aide de mesures incitatives visant le secteur privé; 2) l'élaboration de politiques destinées à ce que le commerce et les investissements soient compatibles avec l'environnement (p. ex., des investissements dans le café d'ombre, et peut-être même l'inclusion du chapitre 11 de l'ALÉNA dans le programme relatif au paragraphe 10(6) de l'ANACDE); 3) des activités transfrontalières de réduction des émissions de carbone mises sur pied par les gouvernements, sur une base

bilatérale ou plus localement, comme c'est le cas aux postes frontaliers entre El Paso et Juarez, Seattle et Vancouver, et Détroit et Windsor; 4) des projets locaux à caractère communautaire financés par le FNACE, sous réserve de remettre ce fonds en activité, peut-être grâce à son autofinancement. M. Plaut déclare également que l'on ne doit pas sous-estimer l'enthousiasme que peuvent susciter ces projets pilotes au sein de la collectivité nord-américaine. Il conclut en faisant remarquer que le rapport du CEDAA fait valoir qu'une telle concertation continentale pourrait servir de modèle à l'échelle internationale en matière d'environnement et de commerce, et il précise que la réussite d'une telle démarche dépend en grande partie des trois gouvernements, particulièrement du Conseil, car elle illustrerait leur engagement à l'égard de la viabilité de l'environnement et du bien-être de la collectivité nord-américaine.

M. Luis Felipe Ayala Sota, secrétaire du *Comite Pro Limpieza del Rio Magdalena* (Comité pour le nettoyage de la rivière Magdalena), traite des changements climatiques et de leurs effets sur l'eau douce au Mexique, notamment la pénétration de l'eau de mer dans le réseau d'eau douce le long des côtes. À son avis, cette question a une très grande ampleur et réclame des efforts concertés de la part de tous les paliers gouvernementaux en vue de trouver des solutions. Il soutient qu'il faut notamment aménager des usines de traitement des eaux usées industrielles et trouver de nouveaux moyens de protéger les sources d'eau potable, car les États de Sonora et de Californie souffrent déjà d'une pénurie d'eau et sont incapables de répondre aux besoins fondamentaux de leurs citoyens. Il déclare que la CCE pourrait favoriser la conclusion d'une entente entre le Mexique et les États-Unis relativement au traitement de l'eau de mer afin de satisfaire les besoins des deux pays en eau douce. Rappelant que les océans font partie du patrimoine de l'humanité et qu'ils constituent une source de nourriture, il estime qu'il ne faudrait pas les considérer comme des lieux de décharge de déchets et qu'il est important de se pencher sur les concentrations de bactéries et de substances chimiques dans la chaîne alimentaire. Mentionnant que de tristes événements se sont déjà produits dans le passé, particulièrement à Minamata, au Japon, il dit espérer qu'au cours des dix prochaines années, on instaure des mesures de protection du milieu marin, des mécanismes nationaux et internationaux de certification des aliments provenant de ce milieu afin de veiller à ce qu'ils ne contiennent pas de métaux lourds, et des processus de surveillance du transport des matières dangereuses et de l'élimination des déchets. M. Ayala Sota préconise également que la CCE soit à l'origine d'un accord international en vue de protéger et de remettre en état certaines aires marines, et qu'en ce qui concerne les produits agricoles, elle déploie davantage d'efforts pour favoriser la production biologique grâce à des moyens techniques et à une réglementation connexes. Il conclut en réitérant la nécessité d'établir une tribune pour promouvoir des techniques de gestion de l'eau plus efficaces, tant en matière de quantité que de qualité de cette ressource.

M. Eddie Oldfield, directeur de l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, fait un exposé sur la sensibilisation et les échanges avec le public, ainsi que sur sa participation à l'atteinte des objectifs de la CCE pour 2010, et expose les travaux que réalise son association dans ces domaines depuis les dernières années. Il mentionne que la dégradation de la qualité de l'air et le réchauffement de la planète contribuent à multiplier les maladies respiratoires et à propager les maladies infectieuses, et que l'on peut prendre un certain nombre de mesures nationales dans chacun des trois pays pour y remédier, mais que cette démarche réclame un effort international pour freiner la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre. Il ajoute qu'un vaste soutien de la part du public est nécessaire en vue d'instaurer des

politiques efficaces de réduction de la pollution et de renforcer l'application de la réglementation connexe. À cette fin, il suggère que la CCE organise un atelier, analogue à celui qu'elle a tenu il y a quelques années en compagnie de spécialistes des collectivités, dans le cadre de la prochaine session ordinaire du Conseil, en 2005. Il mentionne que cet atelier pourrait porter sur le renforcement des capacités grâce à la sensibilisation et à l'information du public, et que ce type de renforcement pourrait servir de modèle dans les Amériques et au cours de la prochaine phase d'activités de la CCE. Il précise que l'atelier pourrait permettre d'aborder des questions sous-jacentes telles que les changements climatiques, la qualité de l'air et la santé humaine; les motifs et la nécessité d'un changement de comportement; la mise en relation de données scientifiques avec des techniques de pointe afin de prendre des décisions plus éclairées; le rôle des ONG qui se consacrent aux affaires sociales, à la santé et à l'environnement; la participation accrue du public à l'élaboration des politiques; la contribution de la jeunesse aux décisions politiques. En conclusion, il estime important de diffuser des connaissances et de l'information au grand public si l'on veut faire des progrès notables en vue d'instaurer des politiques fructueuses et de faire appliquer la loi au cours de la prochaine décennie, et il invite les ministres à prendre l'engagement de réduire la pollution atmosphérique.

M. Jorge Núñez Alba, coordonnateur général du *Red Mexicana de Accion Ecologica y Pacifista* (Réseau mexicain d'action pour l'écologie et la paix), fait un exposé sur le programme mexicain de déclaration obligatoire des rejets et des transferts de polluants. Il félicite le ministre Cárdenas d'avoir accéléré l'adoption de la législation à cette fin, qui était attendue depuis longtemps et qui offre maintenant un cadre légal pour donner suite aux demandes d'information et pour élaborer des règlements qui permettront d'établir des normes et d'élargir l'accès à l'information. Il exprime toutefois certains doutes quant à la capacité du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Semarnat) de mettre totalement en œuvre ce nouveau programme en raison du nombre insuffisant d'agents dont il dispose pour faire exécuter la loi. Il soutient aussi qu'un grand nombre d'entreprises ne connaissent pas encore les principales modalités de déclaration des rejets et des transferts de polluants, et se dit préoccupé par le manque de ressources auquel se heurte le Semarnat pour organiser des ateliers de formation à l'intention de ces entreprises. Il affirme que le programme n'est pas simplement un processus bureaucratique, mais aussi un mécanisme efficace pour prévenir la pollution et élaborer des lois de l'environnement adéquates. M. Núñez Alba affirme aussi que ce processus aidera les entreprises à se conformer à la loi en leur faisant connaître, tous les ans, la quantité d'émissions qu'elles produisent aux échelles locale, étatique et nationale. Il conclut en faisant ironiquement état du grand nombre de protestations que suscite la chasse au phoque à Terre-Neuve, au Canada, une espèce dont la population ne cesse de grossir, alors qu'aucune mesure n'est prise pour protéger les grizzlis dont la population continue de diminuer à la frontière américano-mexicaine en raison de la surexploitation de la forêt.

M. José Carmelo Zavala, directeur général du *Centro Industrial de Gestion Ambiental A.C.* (Centre industriel de gestion de l'environnement), commence son exposé en exprimant des doutes quant à la possibilité d'appliquer les recommandations du CEDAA tant que la question du financement de la CCE ne sera pas réglée. Il fait remarquer que celle-ci joue un rôle extrêmement important en diffusant de l'information sur l'environnement et le commerce à l'échelle trinationale, et qu'elle a accompli des progrès dans ce domaine au cours des dix dernières années. Il exprime ensuite son opinion sur les défis que connaît la région frontalière

américano-mexicaine, notamment le caractère conjoncturel du taux de change entre le peso mexicain et le dollar américain et du coût du pétrole, et mentionne que cette région constitue un laboratoire pour mesurer l'expansion des activités à un moment où l'économie est en croissance. Il fait état des conséquences de certains virages économiques dans cette région frontalière, dont l'ajustement du prix de l'essence avec celui des États-Unis; le déplacement des Mexicains vers Tijuana pour acheter du matériel électronique; la perte de productivité de 35 p. 100 que connaît l'industrie du thon au Mexique en raison de l'embargo qui touche cette espèce; les émissions d'oxyde de soufre que génère depuis quarante ans la centrale thermoélectrique de Rosarito; la consommation, dans l'État de Baja California, de la moitié de l'essence que produit la raffinerie Chevron de Long Beach, en Californie. Il s'interroge également sur la logique dont fait preuve le Mexique en produisant de l'électricité pour l'exportation qu'elle réimporte par la suite. En conclusion, il estime important de renforcer les moyens d'action de la CCE et de réactiver le FNACE.

M^{me} Carla Sbert, chercheuse principale au *Unisféra International Centre*, mentionne qu'elle a travaillé jusqu'au mois d'août de l'année dernière à l'Unité des communications sur les questions d'application de la CCE, et que son travail a porté sur les communications émanant de citoyens mexicains. Elle affirme que le manque de soutien de la part des gouvernements, qui ont par ailleurs eu, à l'origine, le courage d'instaurer le processus relatif à ces communications, a fait en sorte que celui-ci n'est que l'ombre de ce qu'il aurait pu devenir. Elle indique que la première cause réside dans le fait que les membres du Conseil, qui décident du sort des communications, représentent les gouvernements dont les actes font l'objet d'un examen de la part du public, ce qui influe sur les décisions des membres du Conseil et illustre manifestement l'existence d'un conflit d'intérêts et d'un problème structurel fondamental dans l'ANACDE. Elle ajoute que la deuxième faille du processus réside dans le fait qu'il prend fin par la publication d'un dossier factuel et qu'il ne comporte aucun mécanisme de suivi. Elle déclare néanmoins que, en dépit de ces obstacles et lacunes, le public nord-américain fait preuve d'un grand intérêt à l'égard de ce processus. M^{me} Sbert soutient que les communications de citoyens s'avèrent importantes, car elles permettent de soulever des problèmes et d'obliger les gouvernements à rendre des comptes, notamment celui du Mexique. Selon elle, le processus favorise la résolution de problèmes parce qu'il suscite une attention qui intensifie l'intérêt des citoyens et leur donne le pouvoir d'intervenir. Elle affirme également que ce processus permet de connaître les défis que les gouvernements doivent relever lorsqu'ils essaient de faire appliquer la législation de l'environnement, mais qu'il leur permet par la suite d'instaurer des mécanismes de coopération. Elle suggère que la CCE étudie les effets de chaque dossier factuel et se penche sur les conclusions auxquelles ils donnent lieu afin d'apporter des améliorations aux politiques et à la législation de l'environnement. Dans le but de prouver que les dossiers factuels peuvent avoir des effets positifs en matière d'environnement, elle cite le cas du dossier factuel qui a découlé de la communication relative à la société Metales y Derivados, laquelle a favorisé la conclusion d'une entente entre le Semarnat et la collectivité touchée en vue de dépolluer l'emplacement qu'occupait cette société. Elle se dit convaincue qu'une telle entente n'aurait pas eu lieu si le processus relatif aux communications n'avait pas existé. Elle conclut en invitant les ministres à faire en sorte que cette session de Puebla constitue un tournant décisif, et à prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer le processus, le rendre plus transparent et l'assortir d'une obligation de reddition de comptes.

À la suite des exposés résumés ci-dessus, un rapporteur nommé par les participants à la séance sur le réseautage, organisée la veille par le CCPM, expose les conclusions de leurs discussions.

M. Jose Pablo Uribe Malagamba mentionne, au nom des participants, que la CCE a ouvert la voie à la résolution des problèmes environnementaux et favorisé l'établissement de relations entre la société civile et les gouvernements, mais qu'il reste cependant beaucoup à faire dans ce domaine. Il mentionne que les participants ont principalement soulevé des questions telles que le maïs transgénique, la gestion des bassins hydrographiques et la réforme des institutions. Il précise qu'au Mexique, où la culture du maïs est considérable et réclame la préservation de son patrimoine génétique, cette plante représente un élément essentiel de survie. Il estime donc déplorable que le Conseil ait retardé la publication de l'étude de la CCE sur les répercussions du maïs transgénique sans donner d'explication aux citoyens, en se réservant le droit de décider si ces derniers pouvaient avoir accès aux conclusions de cette étude. Faisant remarquer que l'établissement de ce rapport a été financé par l'argent des contribuables, il remet en question le droit du Conseil de retenir cette information, en soutenant que la CCE ne peut justifier ni son existence ni son mandat si elle permet que ses travaux soient passés sous silence. M. Uribe Malagamba déclare également que le public ne pourra aucunement faire confiance aux gouvernements s'ils ne lui donnent pas d'explication, et que la société civile nord-américaine réclame la publication de ce rapport le 30 juin 2004 au plus tard. Il affirme par ailleurs que la qualité de l'eau et la perte de terres agricoles et de forêts exige une gestion adéquate des bassins hydrographiques, en citant celui de Lerma-Chapala comme un exemple probant de mauvaise gestion. Il précise que, depuis 1996, les citoyens touchés ont essayé de faire instaurer des mesures correctives, en se fondant sur des données scientifiques et de la documentation, mais sans réussir à résoudre le problème aigu que connaît ce bassin. Il mentionne en outre que le public demande à la CCE d'intervenir pour réparer les dommages dans ce bassin, mais qu'il a le sentiment qu'elle est devenue excessivement bureaucratique, et que ce phénomène est illustré par le désintéressement d'organismes de premier plan à assister aux réunions de la CCE et à participer à ses travaux. Il soutient d'autre part que la CCE doit faire l'objet d'une réforme et qu'il faudrait qu'elle tienne un atelier public afin de trouver les meilleurs moyens d'opérer cette réforme. Il présente ensuite un document à l'appui de cette requête, qui réclame une plus grande transparence et un renforcement de la participation du public, et qui mentionne que ce dernier est d'avis que la CCE ne fait plus preuve d'efficacité. M. Uribe Malagamba déclare en outre que l'ANACDE doit également faire l'objet d'une réforme de manière à ce que les trois gouvernements s'engagent à protéger de façon tangible l'environnement et la santé humaine dans chaque pays. Il conclut en mentionnant que le public met ses espoirs et sa confiance dans le potentiel de la CCE et invite les ministres à faire preuve d'autant de détermination dans leurs réponses.

M^{me} Norine Smith, qui représente le Canada, remercie les participants et les membres du CCPM de leurs exposés constructifs, et faisant référence aux nouvelles priorités de la CCE, à savoir, l'environnement et le commerce, le renforcement des capacités et l'information, elle convient que l'on ne peut exagérer l'importance du rôle que joue cette dernière en fournissant de l'information au public. Elle se dit confiante que le nouveau programme de déclaration obligatoire des rejets et des transferts de polluants au Mexique donnera au public un tableau global de ces rejets et transferts en Amérique du Nord. Elle se dit aussi très interpellée par la place prépondérante qu'occupe le développement durable, et signale que le Conseil en tiendra

tout à fait compte lorsqu'il élaborera le programme de la CCE. Faisant référence à la recommandation du CEDAA qui préconise une représentation plus large du public dans les travaux de la CCE, notamment celle des peuples autochtones et du secteur privé, M^{me} Smith estime nécessaire que la CCE travaille de façon plus étroite avec les administrations municipales dans une optique de développement durable. Elle ajoute qu'au Canada, où le développement durable n'est pas une notion théorique mais un élément des activités quotidiennes, l'application de ce principe relève des administrations municipales. En dernier lieu, elle mentionne que le Canada est impatient que le rapport sur le maïs et la biodiversité soit publié, mais que le Conseil pourrait ne pas être en mesure de respecter le délai qu'a fixé le public. Elle assure toutefois les participants que les Parties s'emploieront à transmettre leurs observations au Secrétariat au cours des semaines qui suivront cette réunion, et que le Conseil s'attend à publier la version finale du rapport peu de temps après. Elle remercie les participants d'avoir porté la question du maïs à l'attention du Conseil avec autant d'insistance durant la présente réunion.

L'administrateur Leavitt, à l'instar de ses homologues, dit apprécier les observations réfléchies des participants et le fait que de si nombreuses personnes collaborent avec autant de dévouement aux travaux de la CCE. Il déclare percevoir cette dernière comme un catalyseur de mesures visant l'assainissement de l'air et de l'eau, un meilleur entretien des terres et une meilleure conservation des espèces sauvages, qui entretient également les relations économiques qu'ont nouées les trois pays. Il réitère l'engagement du Conseil envers différents aspects de la participation du public aux travaux de la CCE, notamment la transparence du processus décisionnel et la contribution du public aux décisions et aux délibérations du Conseil. Il estime que la participation du public à l'élaboration de politiques peut être profitable, et affirme que le Conseil est déterminé à renforcer les capacités et le professionnalisme. Revenant sur les observations de l'un des orateurs qui préconise de prévenir l'introduction de substances toxiques dans la chaîne alimentaire, il indique que le Mexique a présidé, la veille, une réunion très fructueuse du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité à laquelle le public a participé. Considérant que les dix dernières années de la CCE constituent un fondement pour l'avenir, il se dit confiant que, durant leur réunion, les membres du Conseil pourront établir un programme qui permettra à la CCE de progresser de façon aussi positive que cohérente. Il conclut en remerciant le ministre Cárdenas d'avoir été l'hôte de cette réunion.

Le ministre Cárdenas reconnaît la nécessité d'adopter une vision à long terme et un plan stratégique, et de mieux saisir la relation entre les variables environnementales, commerciales et culturelles. Revenant sur les suggestions de faire davantage participer la société et d'accorder une plus grande place au milieu universitaire, il mentionne que le Mexique organisera un forum mondial sur l'eau en 2006. Il convient de la nécessité de porter une plus grande attention aux questions frontalières et déclare que plusieurs projets axés sur les problèmes frontaliers seront bientôt mis sur pied en collaboration avec les États-Unis. Il indique également qu'un accord sera signé en vue de dépolluer l'emplacement de la société Metales y Derivados, et estime souhaitable et possible d'apporter des améliorations au processus relatif aux communications de citoyens. En ce qui concerne la réforme des institutions, il déclare que le Conseil a déjà discuté de cette question en vue d'améliorer la gouvernance, mais que celui-ci effectuera un suivi à ce sujet afin d'étoffer le programme d'action connexe et d'accorder davantage d'attention aux préoccupations du public. Il mentionne également que le gouvernement mexicain a pris certaines mesures à l'égard du bassin hydrographique Lerma-Chapala en vue de redresser totalement la

situation. Quant au rapport sur le maïs et la biodiversité, le ministre Cárdenas explique que, conformément au processus prescrit par l'ANACDE, le Secrétariat a soumis l'ébauche du rapport à l'examen du Conseil avant de le parachever, et lorsque le Secrétariat y aura apporté les dernières corrections, le Conseil devra vérifier ce travail. Il convient de la nécessité de conserver les espèces et les produits agricoles traditionnels et d'appliquer des stratégies pour protéger le maïs mexicain, et mentionne que deux lois connexes viennent d'être présentées au Congrès. Il évoque également la possibilité de créer des zones particulières pour faire pousser le maïs transgénique afin de veiller à ce qu'il ne se croise pas avec les espèces de maïs traditionnelles. Il rappelle également que le Mexique doit répondre à la demande de ses consommateurs et de ses marchés, et estime nécessaire d'élaborer des stratégies pour conserver les espèces traditionnelles, approvisionner le marché, et protéger la santé humaine, les écosystèmes et la culture. Afin d'illustrer les défis que doit relever le Mexique, il mentionne qu'alors que sa demande en céréales s'établit à 26 millions de tonnes, sa production est d'environ 18 millions de tonnes, et que des 8 millions d'hectares consacrés à la production de maïs, seulement 20 p. 100 ont fourni un peu plus de 4 tonnes et le reste moins d'une tonne. En conclusion, il estime que le Mexique ne devrait plus être obligé de continuer à importer du maïs, et mentionne à nouveau que le Conseil examinera le rapport et le rendra public lorsqu'il sera prêt.

À la suite d'une manifestation pacifique de certains participants qui s'opposent à l'importation et à la production de maïs transgénique au Mexique, le président lève la séance.

L'ANACDE – Dix ans de coopération environnementale

**XI^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE
qui se tiendra du 21 au 23 juin 2004, à Puebla, au Mexique**

Hotel Marriott Real Puebla
Av. Hermanos Serdán 807
Puebla, Mexico
Tél.: (52) 222 223 8300; téléc.: (52) 222 223 8301

ORDRE DU JOUR

Le lundi 21 juin

18 h 00 à 19 h 30 Réception d'accueil et ouverture officielle de la XI^e session ordinaire du Conseil (1,5 h)

Le mardi 22 juin

9 h 15 à 11 h 15 Séance publique (2 h)

11 h 15 à 11 h 30 Pause (15 min)

11 h 30 à 13 h 00 Séance à huis clos – Réunion privée avec le Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (1,5 h)

13 h 00 à 14 h 00 Séance à huis clos (1 h)

Point 1 Ouverture de la séance à huis clos et adoption de l'ordre du jour

Point 2 L'ANACDE dix ans plus tard

14 h 00 à 15 h 15 Séance à huis clos (poursuite de la séance pendant le déjeuner (1,25 h))

Point 3 Autres questions

15 h 15 à 15 h 30 Pause (15 min)

15 h 30 à 17 h 30 Réunion avec le Comité consultatif public mixte (2 h)

Point 4 Réunion avec le Comité consultatif public mixte

Le mercredi 23 juin

9 h 00 à 10 h 00 Reprise de la séance (1 h)

Point 5 Adoption de la déclaration de Puebla

Point 6 Maïs transgénique au Mexique

Point 7 Préparatifs de la conférence de presse

Point 8 Mot de la fin

10 h 00 à 11 h 00 Conférence de presse

11 h 00 Fin du programme officiel

OBJECTIF DE LA SESSION

Examen des conclusions du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) (CEDAA) et planification des activités de la Commission de coopération environnementale (CCE) pour la prochaine décennie.

LE LUNDI 21 JUIN

Réception d'accueil et ouverture officielle de la XI^e session ordinaire du Conseil

À titre de président, le représentant mexicain au Conseil, M. Alberto Cárdenas Jiménez, ouvrira officiellement la session. Il invitera ensuite ses homologues des États-Unis et du Canada à s'adresser au public, le ministre de l'Environnement de la Province de Québec, ainsi que la présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM), le directeur exécutif de la CCE et le gouverneur de l'état de Puebla.

LE MARDI 22 JUIN

Séance publique

Conformément au paragraphe 4(1) de ses *Règles de procédure*, le Conseil doit tenir une séance publique dans le cadre de toutes ses sessions ordinaires annuelles. À titre de président, le membre mexicain du Conseil ouvrira la séance, prononcera un mot de bienvenue et invitera le directeur exécutif à présenter son rapport au Conseil sur les activités importantes qu'a entreprises la Commission au cours des dix dernières années. Il demandera ensuite à la présidente du CCPM de décrire le déroulement de la séance. Cette séance, qui sera animée par la présidente du CCPM, comprendra les éléments suivants : (i) un compte rendu de l'atelier public que le CCPM aura tenu les jours précédents sur les orientations futures de l'application de l'ANACDE; (ii) les exposés oraux des participants préinscrits sur les orientations futures de l'application de l'ANACDE; (iii) un compte rendu, par un représentant du public, de la séance de réseautage tenue la veille.

Ces présentations seront suivies d'observations et d'un mot de la fin de la part des membres du Conseil.

Documents de séance :

- a) Mode de déroulement de la séance publique
- b) Liste des intervenants inscrits et sommaire des exposés, en date du 7 juin 2004
- c) Liste des participants inscrits
- d) Rapport du directeur exécutif au Conseil

Réunion privée avec le Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA) (voir le point 2)

Les membres du Conseil et leurs représentants suppléants tiendront une réunion privée avec les membres du CEDAA pendant 1 heure et demie.

Point 1 Ouverture de la séance à huis clos et adoption de l'ordre du jour

Conformément au paragraphe 9(6) de ses *Règles de procédure*, le Conseil doit adopter l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur sa version provisoire. Le président exposera les objectifs de la séance ainsi que la manière dont il entend animer les discussions. Le directeur exécutif s'adressera brièvement au Conseil sur des sujets d'intérêt, conformément au paragraphe 5(3) des *Règles de procédure du Conseil*.

Documents de séance :

- | | |
|--|-----------------------|
| a) Ordre du jour provisoire annoté | C/04-00/AGEN/01/Rev.6 |
| b) Programme général de la session et des activités parallèles | C/04-00/PROG/01/Rev.8 |

Point 2 L'ANACDE dix ans plus tard

Dans le cadre de la X^e session ordinaire qu'il a tenue en juin 2002, à Ottawa, le Conseil a décidé d'entreprendre en 2004, en collaboration avec le CCPM et un éventail d'organismes et d'institutions, un examen rétrospectif des réalisations de la CCE durant les dix dernières années, y compris des répercussions environnementales de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), en vue de planifier les activités que la Commission entreprendra au cours de la prochaine décennie. À cette fin, en mars 2003, le Conseil a autorisé la création du CEDAA afin que ce dernier examine, de façon objective et indépendante, l'application de l'ANACDE et les répercussions environnementales de l'ALÉNA, dans le but d'éclairer la poursuite de l'application de l'ANACDE. Le CEDAA a présenté une ébauche de son rapport au Conseil à la mi-avril 2004 et sa version finale au mois de juin.

Discussion :

- Exposé, par le CEDAA, des conclusions de son examen décennal de l'application de l'ANACDE.
- Discussion sur l'orientation que prendra la CCE à la lumière des conclusions et des recommandations du rapport du CEDAA, ainsi que des orientations stratégiques, élaborées récemment, qui déterminent sur quels domaines porteront les activités de la CCE.

Documents de séance :

- Rapport du CEDAA
- Ébauche de la déclaration de Puebla

Point 3 Autres questions

Possibilité, pour les membres du Conseil, de discuter de sujets soulevant chez chacun d'eux un intérêt particulier dans le contexte nord-américain.

En prévision de leur réunion avec le CCPM, les membres du Conseil échangeront des vues sur les points à aborder avec les membres du CCPM.

Point 4 Réunion avec le CCPM

Le Conseil se réunira avec le CCPM. À la suite du mot de bienvenue du membre mexicain du Conseil, les membres du Conseil et du CCPM seront invités à échanger leurs vues sur l'orientation de l'application de l'ANACDE et des activités de la CCE.

Discussion

Discussion sur l'orientation de l'application de l'ANACDE et des activités de la CCE.

Document de séance :

- Rapport du CEDAA
- Rapport d'activités du CCPM (depuis juin 2003)

LE MERCREDI 23 JUIN**Point 5 Adoption de la déclaration de Puebla**

Le Conseil adoptera la déclaration de Puebla qui sera rendue publique au cours de la conférence de presse.

Documents de séance :

- Déclaration de Puebla

Point 6 Le maïs transgénique au Mexique

Possibilité pour le Conseil d'échanger des vues sur les effets du maïs transgénique au Mexique.

Documents de séance :

- a) Note du directeur exécutif, en date du 8 juin 2004
- b) Rapport du Secrétariat établi conformément à l'article 13 - Maïs et biodiversité : Les effets du maïs transgénique au Mexique (distribuée le 14-05-2004)

Point 7 Préparatifs de la conférence de presse

Le Conseil sera invité à examiner les dispositions prises en vue de la conférence de presse qui se tiendra, en présence du public, à la suite de la séance à huis clos. La conférence de presse, qui sera animée par le directeur des communications de la CCE, comprendra un exposé du président sur le déroulement de la conférence de presse, une déclaration des membres canadien et américain du Conseil, de même que des échanges avec les journalistes.

Point 8 Mot de la fin

Le président est invité à faire les dernières annonces, à remercier les participants pour leur contribution et à formuler des observations sur le déroulement général de la session. Il est également prévu qu'il invite ses homologues à formuler leurs dernières observations. À titre de pays hôte de la prochaine session ordinaire, le membre canadien du Conseil pourrait proposer une date et un lieu pour la tenue de cette session prévue en juin 2005.

Avant la levée officielle de la séance, les membres du Conseil seront conviés à signer la déclaration de Puebla qu'ils auront adoptée.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL - 2004

PUEBLA

22 et 23 juin 2004

Présentation du directeur exécutif sur les possibilités de partenariats



CEDAA - Conclusions/recommandations

« Pour réaliser sa pleine capacité d'action en faveur de l'environnement en Amérique du Nord, la CCE devra établir une base de financement adéquate pour l'avenir. Afin de pouvoir continuer de s'acquitter de son mandat, la CCE devra aller chercher des ressources supplémentaires sous forme de contributions volontaires et de partenariats. »

« Cela pourrait inclure des partenariats avec d'autres organisations, notamment les organismes et institutions multilatéraux de développement, et avec le milieu des affaires pour le financement d'aspects particuliers de certains programmes, le financement conjoint d'activités et les détachements. »

« Le directeur exécutif devrait chercher à obtenir des détachements de spécialistes appropriés en provenance du monde des affaires et des établissements universitaires. »

« La CCE devrait faciliter l'établissement de partenariats directs entre des entreprises ou fondations privées canadiennes ou américaines et des organisations mexicaines qui pourraient ensuite mener des activités de renforcement des capacités dans leur pays. »



Partenaires potentiels

1. ONG
2. Entreprises et industrie
3. Provinces/États
4. Banques et institutions financières
5. Institutions académiques

1. ONG

- Depuis la création de la CCE, les ONG sont présentes et apportent régulièrement à ses travaux une précieuse contribution
- Pour que ses travaux aillent de l'avant, la CCE doit continuer à travailler avec les ONG et prendre des engagements en ce sens



2. Entreprises et industrie

- Signature de protocoles d'entente avec le CCCI, l'USCIB et la Concamin
- Réunions récentes (CCCI, Friday Group, Globe, etc.)

Type de coopération

- Détachements
- Participation accrue aux activités du CCPM et des groupes de travail
- Activités de coopération (p. ex., préparation d'un guide de la réglementation environnementale à l'intention des exportateurs des pays signataires de l'ALÉNA, en collaboration avec les ministères de l'Environnement et des associations de gens d'affaires)
- Programmes de renforcement des capacités, SAICM (Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques)

3. Provinces/États

- Liens particuliers entre le Québec, l'Alberta et le Manitoba
- États frontaliers des États-Unis et du Mexique

Type de coopération

- Détachements
- Renforcement des capacités
- Partage de l'information



4. Banques et institutions financières

- Banque mondiale
 - Projets du FEM (DDT, Plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm au Mexique)
- IADB, NADBank, banques commerciales

Type de coopération

- Poursuite du rôle d'organisme d'exécution sous le FEM
- Aide à la mise en œuvre des « plans de gestion de l'environnement » dans le cadre de prêts provenant d'institutions financières internationales et de banques commerciales à des clients mexicains
- Développement du FIPREV
- Renforcement des capacités



5. Institutions académiques

- Partenariat entre l'Université McGill, la Banque mondiale et Hydro-Québec
- Programme de stages

Type de coopération

- Bourses de travail ou d'études
- Projets conjoints de recherche



Prochaines étapes

Le Secrétariat doit préparer une « stratégie de formation de partenariats » et la présenter aux Parties lors de la prochaine rencontre des représentants suppléants





Commission for Environmental Cooperation
of North America
Comisión para la Cooperación Ambiental
de América del Norte
Commission de coopération environnementale
de l'Amérique du Nord

Déclaration de Puebla

XI^e session ordinaire du Conseil de la CCE

Puebla, Mexique, le 23 juin 2004 – Nous, ministres de l'Environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis, membres du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), nous sommes réunis à l'occasion de notre session ordinaire annuelle les 22 et 23 juin 2004.

L'année 2004 marque le dixième anniversaire de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), et celle-ci nous offre l'occasion d'évaluer nos travaux. Nous y voyons l'opportunité de nous pencher sur les progrès que nous avons accomplis, de réitérer nos engagements à l'égard de la CCE et d'orienter son avenir. Le rapport indépendant du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE a constitué un important fondement à nos délibérations.

Lorsque nous envisageons l'avenir, notre vision de la CCE est celle d'un organisme qui joue un rôle de catalyseur des mesures que prennent les Parties et autres intéressés pour veiller à ce que notre air soit plus propre et notre eau plus pure, et que nos espèces végétales et animales soient mieux conservées et mieux protégées à mesure que progressent les relations économiques entre nos trois pays. Nous percevons également la CCE comme une tribune qui permet de discuter et de faciliter l'action régionale à l'égard de nos engagements communs sur le plan mondial. Au cours des dix prochaines années, nous voulons que la CCE soit connue pour ses résultats tangibles ainsi que pour la qualité de son information et de ses analyses, lesquelles s'avèrent pertinentes pour les politiques de nos trois pays.

Nous reconnaissons la valeur des travaux que réalise la CCE dans les domaines de l'environnement, de l'économie et du commerce; de la conservation de la biodiversité; des polluants et de la santé; du droit et des politiques. Pour l'avenir, nous nous engageons qu'à compter de 2005, le programme de travail de la CCE se fonde sur des plans stratégiques, axés sur les résultats, pour les trois priorités suivantes : l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités, et l'environnement et le commerce. La CCE jouit d'une position unique afin d'aider les trois pays à aborder ces trois priorités, ensemble et individuellement, et ce, pour le bénéfice de l'Amérique du Nord.

Nous voulons que la CCE soit un organisme reconnu pour son information crédible, équilibrée et opportune sur l'environnement nord-américain, et voulons nous assurer que cette information soit accessible et à la disposition de toutes les parties intéressées afin que les gouvernements, le secteur privé et les citoyens puissent, au même titre, disposer d'une information leur permettant de relever les principaux défis environnementaux qui touchent le continent et tirer parti des possibilités qui y sont offertes. Nous soutenons le renforcement des activités de collecte d'informations de la CCE, de ses bases de données et de ses communications, ainsi que l'établissement de liens avec d'autres systèmes d'information, notamment le *Global Earth Observation System of Systems* (Système mondial d'observation de la Terre).

En développant le plan stratégique d'information, nous constituerons une base de connaissances sur les polluants, sur l'intégrité de nos écosystèmes et sur nos moyens d'assurer la sécurité environnementale à nos frontières. Nous axerons nos efforts sur de l'information essentielle pour fournir des réponses au regard de l'état de notre environnement nord-américain, et nous développerons et appliquerons des

technologies de l'information qui aideront l'accès et le partage de cette information.

Nous reconnaissons les différentes capacités des Parties et le besoin persistant et urgent de se concentrer sur le renforcement des capacités institutionnelles afin de continuer à obtenir des résultats ciblés. Nous reconnaissons que ceci est particulièrement important pour le Mexique, et désirons que la CCE apporte son aide à tous ceux que ce renforcement vise dans les trois pays, à savoir les gouvernements, le secteur privé, les organismes environnementaux, le secteur académique, les communautés autochtones et locales, et d'autres intéressés, en renforçant graduellement, les capacités de gérer sainement l'environnement sur tout le continent.

En développant un plan stratégique de renforcement des capacités, nous nous concentrerons sur les priorités que constituent, notamment, nos aptitudes à évaluer et à gérer les substances chimiques préoccupantes, à prendre en charge la prévention de la pollution, à participer à la conservation de la biodiversité et à améliorer nos efforts d'application.

Nous voulons miser sur les compétences reconnues de la CCE en matière de liens entre l'environnement et le commerce et aborder plus efficacement les problèmes particuliers que soulèvent ces deux domaines. Nous renforcerons la relation de travail fructueuse que nous avons établie avec nos homologues du commerce afin de veiller à ce que les politiques environnementales et commerciales s'appuient mutuellement. Nous continuerons également de travailler avec la Commission du libre-échange de l'ALÉNA, par l'entremise du Groupe de travail constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, dans le but de développer un plan stratégique sur l'environnement et le commerce.

Tout en développant ce plan, nous considérerons, entre autres priorités, les domaines pouvant inclure: les éléments déterminants à l'accroissement des marchés d'énergies renouvelables; les enjeux liés à l'introduction d'espèces envahissantes par des voies d'accès commerciales; le commerce et l'application des lois environnementales, y compris des lois nationales qui régissent le commerce transfrontalier de produits et de matières environnementalement sensibles; l'achat de produits et de services écologiques; les approches basées sur le marché destinées à relier les écorégions nord-américaines; et le partage, au besoin, d'informations sur des méthodologies afin d'examiner les effets environnementaux des accords commerciaux, en vue de mieux évaluer les effets environnementaux de l'ALÉNA.

Depuis dix ans, l'ANACDE et la CCE constituent une initiative audacieuse qui nous a permis d'établir un cadre continental de coopération environnementale trilatérale dans un contexte où les liens commerciaux et économiques entre nos trois pays sont de plus en plus nombreux. Nous reconnaissons les progrès significatifs et la précieuse contribution du Secrétariat et du Comité consultatif public mixte (CCPM), ainsi que les efforts déployés par les groupes de travail de la CCE. Nous sommes conscients qu'il est essentiel de rationaliser les travaux de la CCE et de concentrer nos travaux afin qu'ils donnent des résultats tangibles et mesurables qui seront bénéfiques à l'environnement en Amérique du Nord. Nous savons qu'il y aura une période de transition au fur et à mesure que nous adapterons le programme de travail, et que nous adopterons de nouvelles approches pour atteindre nos buts.

Tout en axant les travaux de la CCE sur trois principaux thèmes, il est également important de cerner les enjeux émergents et d'y faire face, notamment ceux qui ont une signification particulière pour l'Amérique du Nord. Nous continuons d'appuyer les travaux que la CCE accomplit, aux termes de l'article 13 de l'ANACDE, afin de cerner les enjeux émergents et de formuler des recommandations aux Parties à leur égard.

Nous maintenons notre appui au processus relatif aux communications sur les questions d'application, et nous nous engageons à trouver des moyens pour que chaque Partie puisse indiquer de quelle manière elle donnera suite, au fil du temps, aux questions soulevées dans les dossiers factuels.

Alors que nous entamons les dix prochaines années d'existence de la CCE, nous comptons sur un Secrétariat compétent pour nous aider à concrétiser notre vision de celle-ci. Nous sommes résolus à renforcer les relations entre tous les organes de la CCE, à savoir le Conseil, le Secrétariat et le CCPM. Nous visons à accroître le nombre d'intervenants qui participent aux travaux de la CCE en y ajoutant un éventail aussi vaste qu'équilibré d'entités qui œuvrent à d'autres échelons gouvernementaux, incluant les gouvernements locaux, les groupes environnementaux, les universitaires, le secteur privé, les communautés autochtones et locales, la société civile et autres. Nous prévoyons que la CCE jouera un rôle prépondérant en favorisant des partenariats entre ces entités. Nous continuerons d'accorder une grande valeur aux avis que formule le CCPM, car ils reflètent la diversité et la vision novatrice de ses membres.

Nous avons du travail important à accomplir, mais nous sommes confiants que la fermeté de notre engagement à l'égard de la CCE contribuera à un environnement nord-américain plus propre, plus sain et plus durable aux prochaines générations.

Alberto Cárdenas Jiménez
Gouvernement des
États-Unis du Mexique

Michael O. Leavitt
Gouvernement des
États-Unis d'Amérique

Norine Smith
Gouvernement du Canada